

RAPPORT ACTIVITE

2021





Sommaire

1	Rapport moral
2	Rapport Vie Associative
3	Rapport général des activités
4	Rapport d'activité des pôles
5	Rapport financier

RAPPORT MORAL

Vous vous doutez sans doute que c'est avec un peu d'émotion que je m'adresse à vous pour mon quinzième rapport moral. Il porte sur un exercice de transition puisque nous avons un nouveau président depuis le 7 octobre 2021 et nous avons convenu avec Nicolas Faure qu'il ne porterait que sur les délégations qu'il m'a confiées : la relation à la fédération, aux partenaires associatifs, et au groupe éthique. Il prendra ensuite la parole pour présenter la politique qu'il a impulsée et notre Directeur Général fera le bilan des activités pendant l'ensemble de l'exercice.

Le premier sujet est un vrai motif de satisfaction puisqu'il a vu la concrétisation d'une réflexion entamée depuis de longues années au sein du groupe régional de notre fédération la CNAPE. Il s'agit de la création du groupe associatif Ozaltis, fondé par Sauvegarde69 et Sauvegarde42, et dont le principe avait été adopté au cours de notre dernière AG. D'autres associations ont manifesté le désir de nous rejoindre, Sauvegarde26 d'ici quelques semaines, et Sauvegarde38 un peu plus tard. Depuis l'assemblée générale constitutive qui s'est tenue le 28 juin, nous avons essentiellement travaillé à la communication, de façon à faire connaître cette initiative aux autorités de contrôle de tarification et à informer en toute transparence les autres associations de notre réseau. Comme le proclame la plaquette que nous avons réalisée, ce groupe « Oze » promouvoir la marque Sauvegarde dans ce qu'elle ambitionne en termes d'excellence dans l'exercice de ses missions dans un cadre associatif où chaque membre reste maître de son destin.



Le groupe a également impulsé un certain nombre d'initiatives communes sur les fonctions support qui ont connu un début de réalisation, et une formation des administrateurs qui est en cours. Au-delà de ce qui est explicitement organisé, le groupe Ozaltis a d'autres effets positifs, et notamment une qualité de dialogue et de soutien mutuel qui ne peuvent se développer que dans le cadre de relations confiantes et entretenues.

A côté de ce motif de satisfaction, un grand regret, celui d'avoir mis fin au fonctionnement du Conseil Consultatif de l'Éthique et des Droits. J'ai en effet toujours considéré que l'existence d'un tel groupe était tout-à-fait essentiel : les questions éthiques traversent toutes les activités de l'association, et, pour autant, le quotidien dévorant nous empêche de faire le pas de côté nécessaire pour les aborder. Pour des raisons internes liées à l'incompréhension sur le positionnement du groupe et externes liées à la période Covid, le groupe s'est peu à peu délité au point qu'il est apparu impossible de le relancer. J'ai certainement ma part de responsabilité dans cette situation et j'en suis désolé. L'association devra à mon sens trouver le moment venu une autre voie pour traiter ces questions.

RAPPORT MORAL

A côté de ce motif de satisfaction, un grand regret, celui d'avoir mis fin au fonctionnement du Conseil Consultatif de l'Ethique et des Droits. J'ai en effet toujours considéré que l'existence d'un tel groupe était tout-à-fait essentiel : les questions éthiques traversent toutes les activités de l'association, et, pour autant, le quotidien dévorant nous empêche de faire le pas de côté nécessaire pour les aborder. Pour des raisons internes liées à l'incompréhension sur le positionnement du groupe et externes liées à la période Covid, le groupe s'est peu à peu délité au point qu'il est apparu impossible de le relancer. J'ai certainement ma part de responsabilité dans cette situation et j'en suis désolé. L'association devra à mon sens trouver le moment venu une autre voie pour traiter ces questions.

Un dernier mot plus personnel pour terminer sur une note positive. Après sept années de mandat, la durée de vie normale d'un président de Sauvegarde42 selon les statuts, je me suis vite rendu compte que le plus difficile n'était pas de rester, mais de partir. J'ai toujours pensé que si les circonstances s'y prêtaient, il fallait coordonner le renouvellement des dirigeants, président et DG, et celui du projet associatif. A nouvelle politique, nouvelle équipe pour la concevoir et la mettre en œuvre ! Quand Matthieu Thiebault a été recruté, on m'a fait comprendre que ce n'était pas le moment de lâcher la barre. J'ai donc épuisé mon deuxième directeur général, et, quand il a décidé d'aller exercer ses talents ailleurs, je me suis dit que je n'allai pas m'attaquer au troisième. C'est pourquoi, après la nomination de Guy Scaglione et la perspective de l'élaboration d'un nouveau projet stratégique, j'ai exprimé mon désir de quitter la présidence. Je tiens à remercier très vivement mes chers collègues administrateurs d'avoir entendu et compris mon souhait, et plus particulièrement Nicolas d'avoir permis qu'il se réalise.

Je veux aussi tous vous remercier pour tout ce que vous m'avez apporté au cours de ces années, et dont vous ne soupçonnez pas l'étendue. J'ai rencontré à la Sauvegarde et dans notre fédération tout un ensemble de belles personnes avec lesquelles je me dis que je pourrai partir en vacances. Mais je vous parlerai de tout cela plus longuement dans sept ans, quand j'aurai acquis mes 42 années de bénévolat au sein de notre chère association, et que je pourrai prétendre à prendre ma retraite associative.

Bertrand Jullien, Vice Président

RAPPORT MORAL

Le conseil d'administration du 7 octobre dernier m'a confié la présidence de notre association. Je remercie les membres du conseil et de la Direction Générale de leur confiance. Depuis ma prise de fonction, je suis allé à la rencontre des équipes sur le terrain ; j'ai trouvé des professionnels motivés, agissant avec courage et humilité dans leurs accompagnements.

Avec Guy Scaglione, nous avons rencontré plusieurs de nos partenaires financeurs : le Département de la Loire, la Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Saint-Etienne Métropole, mais aussi d'autres acteurs indissociables de nos activités, Monsieur Le Sous-préfet, Mme La Présidente du Tribunal de Grande Instance de St Etienne, Monsieur le Procureur de la République de St Etienne.

Pour cette année 2021 et pour début 2022, nous avons lancé quatre chantiers :

Le premier chantier portait sur la situation financière. Au moment où notre CPOM 2017 – 2021 se terminait, il était important de bien identifier notre situation financière dont les déficits cumulés des exercices antérieurs pouvaient mettre en danger la pérennité de l'association et d'auditer l'organisation de notre service gestion-finances. Nous avons donc fait appel au cabinet EXCO qui nous a accompagné dans cette démarche tout au long du 4^e trimestre 2021 et permis de fournir à nos financeurs des éléments tangibles et précis de notre situation afin d'envisager avec sérénité un retour aux grands équilibres financiers et ainsi améliorer nos capacités d'intervention et de programmer sur 2023 – 2024 les travaux de rénovation de certains de nos sites et en particulier de la MECS de Machizaud. Je dois remercier le Département d'avoir tenu compte de la grande difficulté que nous avons. Je dois saluer son engagement qui s'est traduit par la prise en compte de l'effet COVID, de notre activité auprès des MNA ainsi que la difficulté à assurer la pleine activité sur certains autres dispositifs et maison d'enfants.

Je remercie également Saint-Etienne Métropole qui assure le financement de 2 dispositifs qui étaient jusqu'en juillet 2020 financés par le Département : la Prévention Spécialisée, le FAJD. Je remercie les maires des communes sur les territoires desquels nos équipes interviennent et tout particulièrement celles de prévention spécialisée. Ces communes nous accompagnent dans le financement de projets et de chantiers éducatifs dont nous savons qu'il s'agit d'outils importants de socialisation et souvent d'insertion de ces jeunes qui sont en bordure du chemin.

Je remercie enfin pour leur soutien sans faille, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, tant pour le CER Itinérance que pour le projet de création d'un CEF en Loire Sud.

Le deuxième chantier que nous avons mené sur le 4^e trimestre 2021, c'est la négociation du nouveau CPOM 2022 – 2026. Ce fut un long chantier dans lequel tous nos services se sont énormément impliqués.

Ces négociations ont été conduites par notre Directeur Général Guy Scaglione et notre Secrétaire Général Jean-François Hervouet. Et je salue le travail extrêmement important réalisé par M. Carton, Madame Sagnard, Madame Laurenson et Madame Boiron pour le département et Mme Henriot pour la PJJ, pour prendre en compte nos besoins, partager notre vision, échanger et travailler à la construction des nouvelles fiches actions. Nous allons donc bientôt signer ce 4^e CPOM, nettement amélioré par rapport aux précédents ; je suis sûr que ce soutien du Département et de la PJJ se poursuivra tout au long des 5 années à venir lors de la présentation de nos rapports d'activité.

RAPPORT MORAL

Le troisième chantier concerne les salariés eux-mêmes : nous avons proposé au Comité Social et Economique de travailler ensemble à une expertise santé, sécurité et conditions de travail pour risques graves. L'objectif est de tout faire pour éviter de mettre en danger soit nos équipes soit le public qui nous est confié. Les quatre organisations syndicales ont approuvé cette démarche. Il convient maintenant d'en préciser les contours. Cette expertise doit démarrer dans le courant du 4^e trimestre 2022.

Le quatrième chantier concerne les publics que nous accompagnons. Il s'agit de l'écriture de notre plan stratégique 2022 – 2026, travail mené par Maryvonne Chaffois, vice-présidente en charge de la vie associative et par la Direction du Développement, de la Qualité et de la Vie Associative autour de Chrystelle Drevet. Les quatre axes de travail de notre plan stratégique 2022 – 2026 sont totalement centrés sur l'enfant, sa famille, les jeunes majeurs, les victimes de violences et leurs auteurs.

- Le premier axe est de les rendre acteurs de leur vie.
- Le deuxième axe concerne le développement de partenariat.

Je voudrais citer la création du groupe OZALTIS, qui a été voulu et initié par Sauvegarde 69 avec son président Henri Bossu et Sauvegarde 42 avec Bertrand Jullien. L'enjeu est de permettre à nos associations, chacune dans leurs domaines respectifs de nous renforcer les uns les autres, de partager nos expériences sur par exemple la gestion de nos actifs, la transition écologique, que sais-je ? Mais surtout de nous projeter dans l'avenir dans un contexte de plus en plus difficile et plein d'incertitudes. Nous sommes heureux de savoir que déjà d'autres associations sont intéressées à rejoindre le groupe OZALTIS et en particulier la Sauvegarde 26.

D'autres chantiers conduits sur le long terme ont démarré dans ce premier semestre 2022 :

Il s'agit de la commission santé des publics. Nous avons de plus en plus de publics en grande fragilité psychologique et psychiatrique. Nous ne pouvons pas avec ce public rester que sur l'éducatif. Nous devons prendre en compte cette dimension. Cette commission est animée par Brigitte Laneuw, administratrice et par la DDQVA. Je salue le Professeur François Lang, psychiatre, d'avoir accepté d'accompagner ces travaux et nous comptons beaucoup sur l'impact que ces travaux auront dans l'écriture des projets de service.

Nous allons aussi travailler à la transition écologique. Nous avons décidé en CA le mois dernier de nous atteler au Plan de Mobilité et de relancer le chantier de cette transition inscrit dans le précédent plan stratégique qui était passé à la trappe à cause de la crise sanitaire.

Enfin, il me faut parler de l'attractivité des métiers du secteur social. Nous sommes tous en grande difficulté de recrutement. Dans notre secteur, les salaires sont trop bas. Alors certes une revalorisation des salaires a été enfin obtenue, mais à ce jour, nous n'avons aucune certitude sur son financement, en particulier pour les professionnels dépendant de dispositifs financés par d'autres financeurs que les Départements. Et nous sommes déçus qu'un certain nombre de fonctions soient exclues de cet accord, comme si les services supports ne participaient pas à nos missions. Il nous faut aussi redoubler d'efforts et trouver des moyens pour accueillir des jeunes professionnels en alternance et en stage, en particulier ceux en formation à l'ENSEIS. J'en profite pour remercier la Directrice Générale de l'ENSEIS, le Directeur de ce site, pour nous permettre de réaliser notre AG au sein de leurs locaux.

Sauvegarde 42 est en ordre de marche. Je fais confiance aux professionnels et à nos partenaires financeurs pour que notre mission soit assurée avec exemplarité, responsabilité et humanité.

Nicolas Faure, président

RAPPORT GENERAL

Ce rapport général que je vous présente trouve sa place entre les rapports moraux des deux Présidents et ceux à suivre de notre Vice-Présidente à la Vie Associative et de notre trésorière. Mon propos sera donc volontairement court.

Il y a juste un an, j'étais devant vous et j'évoquais dans mon rapport d'activité 2020 deux évènements majeurs qui marqueraient l'histoire de notre association, à savoir, une pandémie venue bouleverser nos repères, éducatifs, sociaux, relationnels, en un mot tous nos repères de travail et aussi une situation économique extrêmement dégradée.

Depuis ma prise de fonction, début 2021, j'ai engagé avec l'accord unanime du conseil d'administration, un plan stratégique et économique sur 2 ans nous permettant de redresser notre situation. J'ai aussi veillé à livrer nos intentions, en interne à nos élus du personnel et en externe auprès de nos principaux financeurs, le Conseil Départemental 42 et la Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Ces mesures que nous avons prises visaient essentiellement à réajuster structurellement l'organisation de Sauvegarde42. Ainsi :

- Nous avons reconfiguré les moyens du siège. Nous l'évoquerons juste après avec notre trésorière.
- Nous avons réduit le nombre de pôles pour passer dès le mois de septembre 2021 de 6 à 5 pôles.
- Nous avons déplacé quelques activités d'un pôle à l'autre tout en ayant le souci de la cohérence pédagogique, éducative et des contraintes financières.
- Nous avons arrêté 4 activités qui présentaient des pertes financières importantes (IBV, RSA Spécifiques, UER, Services Civiques). Je précise d'ailleurs que ce n'était en rien la qualité du travail et l'engagement des professionnels qui étaient en cause, mais juste que ces activités étaient soit insuffisamment financées, soit qu'elles ne rentraient pas dans le périmètre général d'activité que Sauvegarde 42 sait gérer.

Nous avons aussi décidé :

- D'administrer autrement notre capacité de développement en nous recentrant avant tout sur des activités approchant notre cœur de métier.
- De veiller à moderniser nos outils de pilotage comme par exemple dématérialiser le dossier unique de l'utilisateur afin de sécuriser le parcours de celui-ci et se mettre en conformité avec le RGPD en vigueur (confidentialité, secret partagé, recueil des données...)

Au-delà de ces décisions, de leur mise en œuvre et des effets induits qui seront notables pour une grande partie en 2022, nous avons veillé à ce qu'à aucun moment le travail et l'engagement des professionnels ne soient empêchés.

Pourtant, la pandémie en 2021 est restée très présente, mettant en tension plusieurs de nos activités. Nous sommes dès lors restés très attentifs à maintenir toutes nos missions démontrant ainsi toute la pertinence de notre modèle associatif et les valeurs que nous défendons dans notre projet. Que les salariés soient ici remerciés pour leur engagement et leur mobilisation pour limiter les listes d'attente en milieu ouvert et accompagner tous ces mineurs et jeunes majeurs au sein d'autres activités dont je dis souvent pour plusieurs d'entre elles, qu'elles sont très abrasives.

RAPPORT GENERAL

..

Pour terminer, vous découvrirez dans ce rapport d'activité que chacun des pôles a su rebondir et mener au mieux ses missions dans un contexte où la distance physique, le masque et la visioconférence sont restés le mode de relation prioritaire.

Alors que 2020 nous aura ouvert les yeux sur des expériences et des nouvelles pratiques, pas uniquement la visioconférence et le télétravail, mais par exemple l'introduction d'animateurs au sein des maisons d'enfants, 2021 nous aura déjà permis d'identifier que 2020 est déjà bien loin et que sans moyens complémentaires adaptés, nous ne pourrions pas réussir à faire grandir et devenir des adultes tous ces enfants qui nous sont confiés. Pourtant, les moyens octroyés pour nos activités sont significatifs mais si je m'en réfère à différents rapports et études, la situation des enfants qui nous sont confiés au titre de la protection de l'enfance est inquiétante. L'absence de réponses du côté du soin psychique renforcent les analyses faites sur le terrain par l'ensemble de nos équipes et confortent la pertinence de la nécessité d'une réponse plus individualisée de leur parcours et d'une véritable politique publique en leur direction. Nous ne pouvons pas et nous ne pourrions pas faire tout, tout seul.

Un dernier mot, même si l'année 2022 est déjà bien engagée, nous allons continuer à mobiliser nos énergies et nos compétences pour nous assurer de la pleine réussite de toutes nos activités et je n'oublie pas d'y associer tous nos services du siège pour l'énergie déployée et la qualité de leur travail.

Guy SCAGLIONE, Directeur Général

RAPPORT SECRETARIAT GENERAL

SERVICES FINANCES

Sous la conduite du DGA-Secrétaire Général, les services Finances (Comptabilité-Finances et Contrôle de gestion), regroupés depuis février 2022 au sein d'une Direction Financière-adjointe, ont conduit et animé les chantiers d'amélioration de nos processus et de nos traitements :

- dématérialisation des notes de frais professionnels, pleinement effective en novembre 2021, y compris la formation des équipes à leur utilisation de mars à octobre 2021,
- contrôles périodiques des enregistrements comptables, projection budgétaire, analyses de gestion,
- engagement d'une démarche d'inventaire physique des immobilisations (mobiliers de Bel Air, Machizaud, Gabriel Péri) qu'il est prévu de prolonger et d'étendre en 2022 et 2023.

SERVICE SYSTÈMES D'INFORMATION (SSI)

Le service des systèmes d'information a poursuivi sa mission d'accompagnement technique au déploiement du télétravail.

Par ailleurs, il a été maître d'œuvre sur plusieurs nouveaux outils :

- ERP Sauvegarde (dont les notes de frais dématérialisées, y compris sur les formations),
- GLPi : amélioration du système de demandes d'interventions adressées au SSI et à l'EMSP par « tickets » dématérialisés, avec depuis juillet 2021 le renfort de la coopérative de services Widip pour le traitement des demandes informatiques.

Enfin, le service a été co-référent avec la DDQVA sur le déploiement de Sil'Age (gestion de la relation aux usagers, GRU) et de Hrmaps (entretiens pros & formation, GPEC) et a lancé enfin d'année « un audit » de sécurité informatique.

SERVICE PATRIMOINE ADMINISTRATION GENERALE & EMSP

La fonction Patrimoine/Logistique/Administration Générale repose sur deux équipes situées sous la responsabilité d'un Chef de service :

- Gestion Patrimoine et Administration Générale (Siège) : ce service créé en novembre 2020 pilote une enveloppe d'environ 8% de notre budget global, dont notamment le dossier des assurances, du parc automobile, etc...
- Entretien Maintenance & Sécurité du Patrimoine (EMSP) : l'équipe EMSP a été très régulièrement sollicitée via les tickets de demandes d'interventions générées par les équipes sous le portail GLPi, et est également intervenue de manière significative ou répétée sur certains sites en particulier (CER La Valla en Gier, Funambules à Villars, sur les activités du PPSHD, Machizaud et Bel Air notamment).

Le SPAG a piloté en 2021 des chantiers importants :

- Sécurité des biens et des personnes (dont l'animation des exercices d'évacuation),
- Audit technique du patrimoine, permettant de programmer les travaux prioritaires,
- Pilotage du projet d'implantation rue Vaillant Couturier pour les activités du PEXT et d'Entracte,
- Poursuite de l'instruction des projets de Gabriel Péri et Machizaud,
- Prospection immobilière dans le cadre des besoins de locaux identifiés sur nos activités.

Jean François Hervouet, DGA-SG

RAPPORT DRH

Les orientations du Conseil d'Administration sur les propositions de la Direction Générale ont permis de concentrer les activités sur le cœur de métier de l'association. Cette politique impacte à la baisse le nombre de salariés au 31 décembre 2021, avec notamment, la cession de l'activité Insertion par l'Activité Economique à une autre association.

Comme l'ensemble des activités la direction des ressources humaines a dû repenser ses objectifs et les réadapter au regard de la situation pandémique.

Au 31 décembre 2021, Sauvegarde42 comptait **446,5 Equivalent Temps Plein (ETP) soit 496 salariés** dont : 411 CDI - 64 CDD - 21 contrats aidés .



La répartition Hommes/Femmes reste stable avec 30% d'hommes et 70% de femmes.

Par rapport à 2021, on note un glissement des moyennes de tranches d'âge avec :

- 25% de moins de 35 ans vs 31% en 2020
- 30% entre 35 et 45 ans vs 28,5%
- 28% entre 45 et 55 ans vs 27%
- 17% de plus de 55 ans vs 13,5%

En terme d'ancienneté :

- 35% moins de 5 ans d'ancienneté vs 39%
- 34% entre 5 et 15 ans vs 32%
- 31% de plus de 15 ans d'ancienneté vs 29%

Comme l'ensemble du secteur social, nous constatons que le marché de l'emploi est difficile et que nous sommes également concernés par la question de l'attractivité de notre secteur. Pour autant nous avons diffusé **58 offres d'emploi en CDD et 31 en CDI** sur l'année 2021 que nous sommes parvenus à recruter avec très peu de candidatures selon les activités.

Nous sommes extrêmement attentifs à cette problématique. Nous avons rejoint Coopims, acteur social de l'intérim, afin de nous permettre d'élargir nos possibilités de recrutement.

Nous avons conclu avec les partenaires sociaux un accord d'entreprise relatif à la Gestion Des Emplois et Des Parcours Professionnels (GEPP) qui prévoit des dispositifs liés à l'intégration, l'accompagnement des salariés et notamment un accès prioritaire à la formation pour les salariés non-diplômés ou moins qualifiés dans l'objectif d'un parcours diplômant (VAE, formation continue...).

Globalement, nous avons pu maintenir la mise en œuvre de notre Plan de Développement des Compétences pour un **budget de 188 414 €** et adapter nos actions de formation avec certains modules dispensés en distanciel.

Suite à l'audit de nos pratiques en matière de gestion de la formation professionnelle réalisé en 2020, nous avons professionnalisé le recueil des souhaits de formations et d'entretiens professionnels etc... à travers la mise en place fin 2021 d'HRMAPS. Nous avons également procédé à la dématérialisation des bulletins de paie avec le prestataire Digiposte.

L'ensemble de ce travail a pu être réalisé grâce à l'implication de l'ensemble des acteurs de la direction des ressources humaines que nous remercions.

Nathalie Jagot, DGA-RH

RAPPORT VIE ASSOCIATIVE

5 mots pour résumer 2021, pour la Direction Développement Qualité Vie Associative

RETROUVAILLES

Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire et l'impossibilité de prévoir des événements associatifs, en 2021, la DDQVA a pu organiser des séminaires de rentrée par Département (octobre 2021) : l'occasion de se retrouver et de partager les priorités et nouveaux chantiers à venir

NOUVEL OUTIL

2021 a aussi été marquée par le déploiement du logiciel de gestion des dossiers des usagers « SIL'AGE ». En effet, l'association devait se mettre en règle avec le règlement général de protection des données (RGPD) et utiliser un dossier informatisé de l'utilisateur sécurisé. Une formation en e-learning a permis à l'ensemble des salariés de l'association d'être formé à son utilisation. Sil'Age est une application spécifique aux établissements du social qui, au-delà de sécuriser les données des personnes que l'on accompagne, permet la gestion des tâches quotidiennes (agenda, cahier de liaison, relations partenariales...).

BENEVOLES

Nous avons accéléré le recrutement de nouveaux bénévoles : 10 nouveaux en 2021 ! Nos bénévoles, ce sont des femmes, des hommes, des jeunes, investis dans les projets de la Sauvegarde de la Loire qui donnent de leur temps, de leur énergie, de leurs compétences au service des personnes accueillies

PROJET DE SERVICE

2021 a permis à la DDQVA de travailler sur une méthode commune « Sauvegardienne » simple pour la réécriture des projets de service de l'association. Une démarche d'élaboration centrée sur le travail en ateliers, en équipes ! Cette méthode bien sûr s'inscrit dans le cadre des recommandations de la Haute Autorité de Santé. Le travail de réécriture des projets de service, mis à l'arrêt, en raison du Covid a pu redémarrer à partir de l'automne sur plusieurs services.

PLAN STRATEGIQUE

Il nous fallait faire le bilan du projet stratégique « 2017-2021 » et lancer le travail pour le futur plan « 2022-2026 ». Un COPIL constitué avec des directeurs, des chefs de service, des membres du Conseil d'Administration, sous la houlette de la DDQVA, s'est mis en ordre de marche pour préparer l'avenir

DIRECTION DEVELOPPEMENT QUALITE VIE ASSOCIATIVE

NOUVELLES MISSIONS : SUIVI DE L'ACTIVITE ET DEPLOIEMENT DE SIL'AGE

Poursuite de la structuration de la gestion des activités :

Celle-ci a été mise en œuvre par le renforcement des liens avec les services et établissements, l'accompagnement au suivi de leur activité, la mise en place de process de contrôle/ vérification et validation des présentiels avant traitement par le service de gestion comptable.

Déploiement de Sil'Age - logiciel collaboratif de gestion des dossiers usagers :



Actuellement 12 établissements et services sont concernés dont 10 du département protection et 2 du département action éducative et parentale. L'espace de rencontre « Astrée » prévu en début de projet a finalement été réorienté vers un logiciel plus approprié à cette activité.

Les étapes majeures du déploiement du projet en 2021 :

- Préambule / Décembre 2020 : Réunion de lancement du projet avec plus de 40 salariés en visio.
- Janvier 2021 : Comité de suivi projet D2L/ responsables projet Sauvegarde42 et organisation des Ateliers métier pour permettre à D2L de mieux connaître nos activités.
- Janvier à mi-mars 2021 : organisation des Ateliers de personnalisation pour définir les paramètres Sil'Age par la création de nomenclatures propres à chaque service et établissement, par la validation d'une arborescence dossier usager unique (hébergement et action éducative) avec droit d'accès par rôle.
- Mars à mai 2021 LOT1 - septembre à novembre 2021 LOT2 : Reprise et intégration de nos données puis création de nos Sil'Age
- Juin 2021 : participation au COPIL SEMO LS (mars 2022 intégration LOIRE NORD) : suivi de l'avancée du déploiement et élaboration de procédures de saisie côté secrétariat et travailleur social.
- Septembre 2021 : transfert des documents SEMO Loire Sud comprenant 38 558 fichiers pour 1142 dossiers usagers.
- fin avril à juillet 2021 LOT1 – fin novembre 2021 à mars 2022 LOT2 : organisation et suivi des formations avec un total de 304 utilisateurs formés dont 81 administrateurs et 223 basiques.

VIE ASSOCIATIVE

Nouvelle formule pour le Conseil consultatif de Département (CCD)

Celui-ci existe depuis 2019 ; cette instance, pilotée par la DDQVA et dédiée aux administrateurs a pour objectif de leur apporter une connaissance suffisante des activités afin de pouvoir accomplir leur mission de portage associatif et politique. 3 CCD sont organisés par trimestre (1 par Département). Cependant, sa configuration précédente ne permettait pas toujours aux administrateurs de rencontrer les équipes de terrain.

Depuis avril 2021, le CCD réunit les administrateurs référents et relais de chaque département, les directeurs de pôle, des chefs de service mais aussi, des membres des équipes. L'objectif avec la présence de représentant d'équipes est de permettre aux administrateurs d'être partie prenante des projets en partageant avec les professionnels de terrain leur expérience et leur vécu. En 2021, **9 rencontres "nouvelles formules"** ont ainsi eu lieu entre les professionnels de terrain et nos administrateurs.

Le bénévolat poursuit son développement : **10 NOUVEAUX BENEVOLES** sont venus rejoindre Sauvegarde42, en 2021, grâce au soutien de la réserve civique.

La DDQVA assure le recrutement des bénévoles d'action et d'expertise de façon plus soutenue. Même si certains services parviennent avec succès à créer leur propre réseau de bénévoles depuis quelques années, d'autres services sollicitent souvent la DDQVA pour obtenir un soutien bénévole. Tous ces bénévoles sont invités à une rencontre avec la vice-présidente en charge de la vie associative et la DDQVA pour formaliser et sécuriser leur engagement (charte du bénévolat, demande d'extrait de casier judiciaire ...).

DIRECTION DEVELOPPEMENT QUALITE VIE ASSOCIATIVE

Organisation des séminaires de rentrée 2021

Quelques 275 salariés ainsi que les membres du Conseil d'administration ont participé à l'une des trois matinées de Séminaire de rentrée organisées par Département, les 5, 6 et 7 octobre 2021.

Ces événements ont été marqués par le passage de relais entre Bertrand JULIEN, Président de l'association depuis plus de 13 ans et Nicolas FAURE, qui lui succède. Des matinées denses puisqu'elles ont aussi permis d'échanger sur les priorités associatives et les enjeux de l'année qui arrive, ainsi que sur l'actualité de chaque Département.

Ces séminaires avaient aussi pour but de revenir sur les périodes de confinement en 2020 et de mettre en avant le vécu des jeunes et familles accompagnés ainsi que le travail des acteurs de l'association, via la projection de deux vidéos.



PROJET DE SERVICES/ETABLISSEMENTS / UNE METHODE SIMPLIFIEE PROPOSEE

A partir du deuxième semestre 2021, le travail sur la réécriture des projets de service a été relancé pour le service MNA, Entracte, l'Astrée

La méthodologie proposée s'inscrit dans le cadre des recommandations de la HAS et repose sur ces éléments :



RENOUVELLEMENT HABILITATION/PREPARATION SUIVI CONTROLE D'ACTIVITE

La DDQVA, en lien avec les Directeurs et le service RH, a travaillé sur trois dossiers, en veillant à la conformité :

- Le renouvellement de l'habilitation de l'Ensemble BEL AIR.
- La préparation du contrôle du CER ITINERANCE par Le PJJ (reporté en 2022).
- Les suites du contrôle d'Entr'acte par la PJJ.

REPONSES MARCHES PUBLICS - APPEL A PROJET

• Le renouvellement du marché Référents de parcours (Insertion)

La DDQVA a organisé la réponse pour le renouvellement du marché public « Référents de Parcours » de Roanne et la poursuite de l'activité.

• Une réponse à un Appel à projet avec la PJJ pour la mise en place d'un « Bus Justice »

En juin 2021, la Protection Judiciaire de la Jeunesse a sollicité la Sauvegarde42 pour répondre à un appel à projet du Ministère de la justice, projet inscrit dans le cadre du dispositif dit de « Justice de proximité » dont l'objectif est de rapprocher les lieux de justice des justiciables. La pertinence de ce projet répondait tout à fait aux besoins du public concerné par notre service d'aide aux victimes. En effet, en 2020, 379 victimes provenaient de lieux d'habitation éloignés, peu desservis par les transports en commun sur la plaine du Forez et le Pilat.

Ainsi, la Direction Territoriale de la PJJ et Sauvegarde42 ont proposé de mettre en place un Bus itinérant afin de répondre davantage et au plus près des personnes victimes résidant sur ces territoires éloignés.

Ce projet a été retenu par le Ministère de la Justice et a pu se mettre en place dans le cadre d'une expérimentation. Il a pu démarrer dans les temps grâce à l'association Face Loire qui a mis à disposition de Sauvegarde42 un camping-car.



POLE PLACEMENTS
SPECIFIQUES
HEBERGEMENTS
DIVERSIFIES

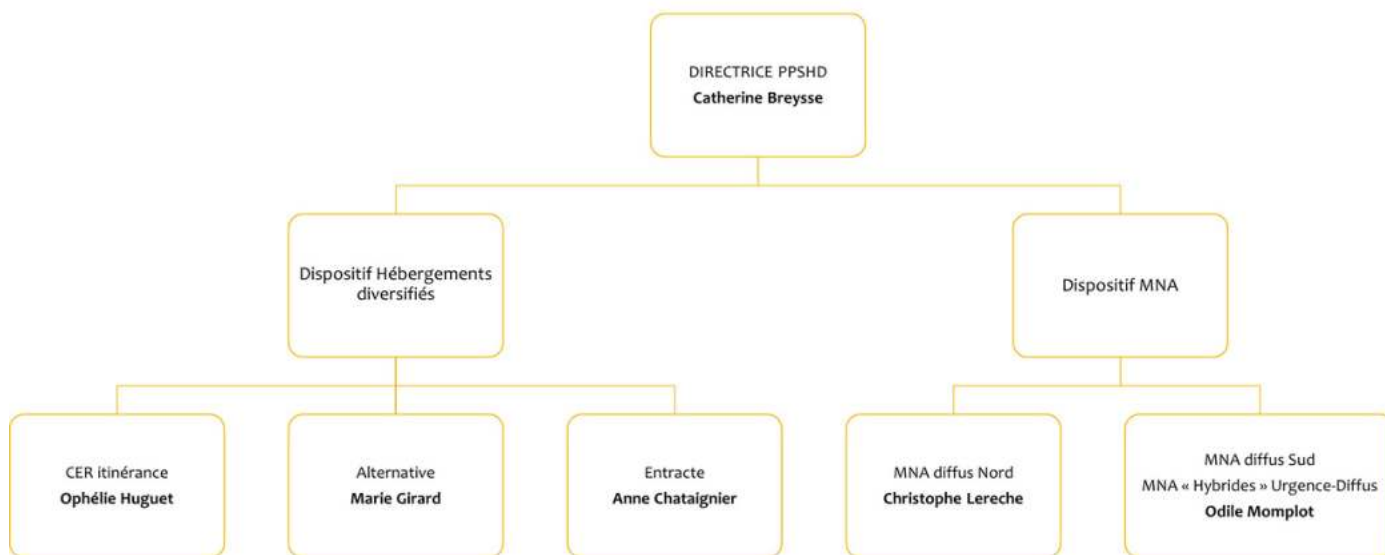
ALTERNATIVE
ENTR'ACTE
CER ITINERANCE
SERVICE MNA

LE POLE PPSHD

L'année 2021 a été marquée par de nombreux changements au sein de Sauvegarde 42.

Différents départs ont permis la réorganisation des pôles et notamment le PPSHD. En effet, Mme Marie Roméas, Directrice du Pôle Placement Spécifiques et Hébergements Diversifiés est partie à la retraite. De son côté Mr Jean-Charles Guillet Directeur du Pôle Insertion Justice est parti pour de nouvelles aventures en tant que Directeur de l'Enseis.

J'ai pris mes fonctions le 1er septembre dans une nouvelle configuration du Pôle Placement Spécifiques et Hébergements Diversifiés. Même si le PPSHD existait, il a été réorganisé.



Le service MNA a intégré le PPSHD, et le PEXT a été rattaché au Pôle Protection Établissements et Services.

Depuis le 1er septembre, le PPSHD a retrouvé les locaux situés au 21 rue de la Talaudière à Saint-Etienne qu'il avait quitté il y quelques années maintenant. Les équipes auront traversé durant cette année plusieurs déménagements successifs. Cet ultime déménagement a bouleversé certaines organisations, pour autant, chacun a pu trouver sa place assez facilement.

Cette fin d'année aura été marquée par la planification de la réflexion sur les projets de service. Accompagnés par l'équipe de la DDQVA de l'association, le service MNA et Entracte ont vécu le lancement des projets. En parallèle, le CER Itinérance a vécu de nouvelles turbulences cette fin d'année ce qui m'a amené et soutenu par Sauvegarde 42 et la PJJ, à marquer un point d'arrêt et de lancer là aussi une réflexion quant au renouvellement du projet.

L'année 2022 va être dans la continuité de cette fin d'année 2021 :

- Fin des projets pour le service MNA et d'Entracte
- Poursuite et mise en œuvre du projet du CER avec une réouverture programmer en mai
- Lancement du projet d'Alternative
- Stabilisation du Pôle

Dans ce document vous pourrez prendre connaissance de l'ensemble des activités du pôle sur l'ensemble de cette année 2021.

Catherine Breyse, Directrice

ALTERNATIVE

Alternative accueille 19 adolescents (filles et garçons) de 14 à 18 ans, en situation difficile, confiés par les Juges des Enfants (décision judiciaire) ou les Inspecteurs Protection des Personnes Vulnérables (décision administrative prise à la demande ou avec l'accord des parents).

Alternative bénéficie des habilitations conjointes de la Délégation à la Vie Sociale et de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, et peut accueillir des jeunes placés dans le cadre judiciaire ou administratif de la Protection de l'Enfance (article 375 et suivants), ou de la délinquance (ordonnance 45).

Alternative propose une prise en charge éducative, 365 jours par an, adossée à des modes d'hébergement diversifiés. Les jeunes accueillis résident principalement dans des familles de parrainage ; certains expérimentent la vie en résidence étudiante ou appartement pour se préparer à l'autonomie.

Le projet éducatif personnalisé de chaque jeune, élaboré en référence à la décision de placement, est précisément ajusté à sa problématique, adaptable et régulièrement visité. Il se décline au travers de prises en charge individuelles alternées avec des temps en petit collectif, autour de différents supports, et d'actions collectives socialisantes. Il n'y a pas de standardisation possible du suivi : chaque parcours est unique.

Pendant le placement, les parents, titulaires de l'autorité parentale, sont partie prenante du projet qu'ils alimentent par leurs propositions ou remarques. Ils sont régulièrement sollicités pour évaluer la prise en charge et envisager son évolution.

Le projet d'Alternative vise à favoriser l'émergence des facultés personnelles de chacun des jeunes accueillis afin de les conduire vers une autonomie accrue.

Le réseau de Familles de Parrainage, construit au fil du temps, nécessite un travail régulier de l'équipe d'Alternative. Les familles de parrainage, bénévoles, doivent pouvoir s'appuyer sur l'équipe 24h sur 24. Un étayage personnalisé par des points réguliers au domicile des familles, des rencontres collectives, (6 par an en octobre, novembre et décembre, février, mars et avril) permettent de partager une culture commune de l'accueil dans le cadre du parrainage, et les valeurs qui s'y rattachent.

Quelques chiffres en 2021

EN 2021



14 16

30

JEUNES ACCOMPAGNES



6564 JOURNEES

TAUX D'OCCUPATION

94,6%



1 Chef de service
7 travailleurs sociaux
1 psychologue
1 secrétaire



20 demandes d'admission	13 admis	7 filles et 6 garçons
Durée moyenne de séjour 1 an et 3 mois	12 jeunes sortis	8 jeunes accompagnés jusqu'à la majorité
Moyenne d'âge des jeunes admis : 15 ans et demi	Moyenne d'âge des jeunes sortis : 17 ans et demi	Au 31/12/2021 7 jeunes sur 18 ont plus de 17 ans
Type de mesures	15 jeunes confiés par le Département 13 jeunes adressés par le juge des enfants	1 placement sur ordonnance 45 1 contrat d'Accueil Provisoire
3 nouvelles FAMILLES de PARRAINAGE ont intégré le dispositif	97 nuitées en Familles de parrainage pour d'autres jeunes de Sauvegarde ⁴²	20 jeunes ont bénéficié du dispositif (hors Alternative)

Les éléments forts 2021

Des actions de formation ont contribué à soutenir les compétences et le savoir-faire de l'équipe d'Alternative : formation SST, psychopathologie de l'adolescent, réseaux sociaux et sexualité. L'ensemble de l'équipe s'est formé pour l'utilisation du logiciel SIL'AGE, logiciel de suivi des usagers.

Comme mis en perspective dans le rapport d'activité 2020, des groupes de travail se sont réunis sur le thème de la préparation à la majorité. En effet, nous constatons que les difficultés de projection des jeunes, le cumul de problématiques, l'absence de personnes ressources dans leur environnement, complexifient notre accompagnement et le rendent parfois confus tant il y a de béquilles à construire. Nous avons ainsi procédé à un état des lieux des actions à conduire dès 16 ans et avons créé un outil à destination des professionnels de l'équipe et des jeunes pour structurer cet accompagnement.

Pour contribuer à exercer nos missions et à faire vivre le projet d'établissement, nous avons veillé :

...A la vie collective : dans la mesure du possible au regard des contraintes sanitaires, nous avons accordé un soin particulier à la vie collective qui constitue un axe important dans le projet de l'établissement. Au-delà des repas collectifs proposés quotidiennement, des activités sportives, créatives, culturelles ont été mises en œuvre les week-ends et vacances scolaires.

ALTERNATIVE

Par ailleurs, deux camps ont eu lieu sur l'été 2021 permettant à 10 adolescents de bénéficier d'un séjour avec les éducateurs. Ces supports éducatifs constituent un outil important qui nous permet d'affiner notre observation du jeune dans ses interactions avec autrui.

...A l'entretien du réseau de famille de parrainage : travailleurs sociaux, chef de service et psychologue ont mobilisé du temps pour accompagner la MECS Machizaud, dans l'évolution de son projet d'établissement (projet parrain-marraine).

Par ailleurs, dans la continuité des temps de travail proposés en 2021 aux cadres hiérarchiques et techniques des établissements Sauvegarde 42 dont le projet prévoit un hébergement en famille de parrainage, nous avons désormais à cœur de proposer aux équipes des temps de travail, à partir de leur expérience et de situations concrètes issues de leur pratique. Ainsi, l'invitation est lancée pour trois temps d'échanges entre travailleurs sociaux à propos des familles de parrainage, l'objectif étant de permettre des échanges et transmission des valeurs autour de l'accompagnement de ces familles.

Le soin porté à notre réseau de familles de parrainage a été renouvelé et adapté au contexte sanitaire. Les temps de rencontre par secteur avec les familles de parrainage et des représentants de l'équipe pluridisciplinaire (psychologue, chef de service, éducateur) ont été maintenus, par visio-conférence. Le temps festif du printemps a été ajusté au contexte sanitaire et réalisé par secteur.

Les perspectives 2022

Alternative s'appuie sur le dynamisme et les compétences d'une équipe qui fait preuve, au quotidien, de créativité et de résistance pour ajuster l'accompagnement éducatif aux différentes problématiques rencontrées et au contexte sanitaire.

Le profil des jeunes accueillis évolue, nous amenant à ajuster sans cesse notre pratique aux besoins de chacun. Au quotidien, nous construisons, bricolons, déconstruisons, faisons un pas de côté, pour fabriquer une prise en charge contenant et bienveillante, qui fasse sens dans le parcours de vie de chaque jeune. Au final, qui sont les jeunes accueillis à Alternative aujourd'hui ? Quels sont leurs besoins ? Nous allons travailler sur ce point pour mieux appréhender la typologie du public et mesurer les contours (et donc les limites !) de notre accompagnement.

Ensuite, dans un contexte global de prise en compte de la santé des jeunes accueillis, nous allons faire l'état des lieux de la façon dont sont nourris les jeunes qui nous sont confiés. Il s'agira ici de prendre en compte ce besoin fondamental qu'est l'alimentation, tant sur l'aspect nutritionnel, sur l'hygiène des denrées alimentaires que sur la dimension affective qu'elle sous-tend.

Pour finir, nous souhaitons soutenir la mobilisation des familles de parrainage sur les temps de rencontre collectifs. Dans ce sens, nous allons lancer en 2022 l'invitation pour des débats-échanges qui réuniront professionnels et bénévoles autour de sujets du quotidien auxquels nous sommes confrontés : écran, alimentation (...). Un intervenant extérieur pourra être sollicité.

ENTRACTE

Intégrée au PPSHD, l'unité Éducative d'Accueil d'Urgence a vu le jour en 2006. L'habilitation par arrêt du 23 juin 2006 a permis la création d'un service d'urgence de 6 places pouvant accueillir garçons et filles de 14 à 18 ans, délinquants ou en grande difficulté confiés par l'autorité judiciaire ou l'autorité administrative au titre de l'aide sociale à l'enfance.

Une structure d'accueil d'urgence se définit comme « la vocation de l'accueil d'urgence, est celle d'un lieu-sas où on se donne un certain temps pour comprendre la situation de l'adolescent accueilli, évaluer cette situation à travers un bilan global socioéducatif, psychologique, scolaire et médical, mesurer le potentiel de l'adolescent, mesurer le lien familial, réussir en lien avec le fil rouge l'orientation ». Entr'acte est habilité par le Conseil Départemental de la Loire et la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ).

Cette unité éducative d'accueil d'urgence intervient dans le cadre de la protection de l'enfance, comme définit à l'article L112-3 du code de l'action sociale et des familles (CASF). Dans ce cadre, Entr'Acte peut recevoir à ce jour 8 adolescents, filles et garçons âgés de 14 à 18 ans 365 jours par an, 24H/24H. Ces mineurs sont accueillis sur plusieurs unités :

- La permanence éducative qui regroupe l'ensemble des jeunes confiés
- Le collectif de nuit qui accueille 3 jeunes
- Le domicile des familles de parrainage
- Deux studios en semi-autonomie au sein de résidences étudiantes

Ces mineurs nous sont confiés directement par le juge des enfants, soit confiés en garde par ce dernier aux services de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Ces placements judiciaires au titre de l'article 375 à 375-8 du code civil relatif à l'assistance éducative ou selon l'ordonnance n°45-174 du 2 février 1945 relative à l'enfance délinquante.

Enfin le placement peut être administratif désigné accueil provisoire, contractualisé par l'inspecteur enfance avec la famille du jeune en référence à l'article 221 du CASF.

Quelques chiffres en 2021

EN 2021



9 12

21

JEUNES ACCUEILLIS



2510 JOURNEES

TAUX D'OCCUPATION

86%



1 Chef de service
travailleurs sociaux
psychologue
1 secrétaire



ENTR'ACTE

28 demandes d'accueil	15 admissions	12 filles et 9 garçons
46% des jeunes sont restés entre 1 et 6 mois	18 % des jeunes sont restés plus de 6 mois	9% des jeunes sont restés plus d'1 an - accompagnement à la majorité
Age des jeunes présents au 31/12/21	3 jeunes ont moins de 14 ans 4 jeunes ont 14 ans	6 jeunes ont 15 ans 6 jeunes ont 16 ans
Type de demandes	16 demandes du Département 4 demandes de placement (ordonnance 45)	8 demandes de service de Milieu Ouvert Pas de placement direct cette année
3 FAMILLES de PARRAINAGE et 1 en plus sur l'été	763 nuitées en Familles de parrainage pour 3 jeunes	2 Familles de parrainage de "répit" - prise en charge ponctuelle

Les éléments forts 2021

Nous avons maintenu cette année nos activités collectives à savoir des temps avec Thomas MOSNIER, guide de moyennes montagnes qui accompagne les jeunes à travers des randonnées, des courses d'orientations ou des sorties vélo dans le domaine du Pilat.

Les jeunes, bien que réticents au départ, découvrent un environnement totalement inconnu. Ils apprennent des savoirs du guide, des éléments sur l'environnement, la faune et la flore...

Ce partenariat est mis en place depuis 3 ans. Nous pensons à modifier l'activité sur la prochaine rentrée scolaire. Beaucoup de jeunes ont émis à travers les conseils d'Entr'Acte l'envie de la pratique d'un sport comme la boxe, évoquant de multiples bienfaits pour chacun d'entre eux. Nous avons sollicité un professionnel en ce sens.

Cet été nous avons renouvelé le camp d'été à la Valla en Gier dans le gîte du CER Itinérance. Les jeunes sont allés s'installer avec l'équipe éducative 15 jours au mois d'août dans cet environnement. L'organisation est déplacée à la Valla en Gier ce qui signifie que les jeunes pris en charge sur le collectif sont installés au gîte et dorment sur place pendant cette quinzaine. Les surveillants de nuit se relaient et les jeunes en hébergements diversifiés montent à la journée participer aux activités mises en place par l'équipe éducative.

Ce temps long permet une vraie coupure dans l'été pour les jeunes qui, pour certains, n'ont pas d'autre espace. C'est une vraie « bouffée d'oxygène » pour les jeunes et l'équipe.

ENTR'ACTE

Nous avons pu reprendre les temps de présence d'Hélène MONTET, infirmière du pôle. Ils ont été suspendus plusieurs semaines pendant la pandémie. Depuis la rentrée de septembre, l'infirmière intervient tous les mardis autour du temps de repas. Elle se rend un mardi sur deux auprès des jeunes du collectif, et l'autre mardi auprès des jeunes du diversifié. Elle intervient autour des questions de santé, des addictions, de la sexualité, autant de questionnements qui viennent percuter ces jeunes. Ils ont repéré ces temps et le rôle de l'infirmière, qui nous transmet un compte rendu de ses observations et des thèmes abordés avec les jeunes afin d'apporter des précisions dans l'évaluation des situations.

Enfin, cette année nous avons traversé un évènement très douloureux qui a impacté fortement l'équipe pluridisciplinaire d'Entr'Acte et les jeunes qui nous sont confiés. En effet, début octobre 2021, un membre de l'équipe éducative est décédé. Il était présent sur l'équipe depuis l'ouverture du service en 2006. Son décès brutal est venu impacter et fragiliser l'ensemble de l'équipe. Nous avons rencontré une psychologue du travail pour être accompagné à traverser ensemble cet évènement tragique. Ce départ est venu grandement déstabiliser l'équipe et par répercussion l'accompagnement des jeunes.

Les perspectives 2022

Pour finir, alors que nous imaginions déménager l'appartement de nuit courant 2021, les travaux ont pris du retard et la finalité est reportée à fin 2022. Nous devons également nous pencher sur la question d'un déménagement de la permanence éducative située à Solaure. Ces chantiers seront au centre de nos préoccupations en 2022 sans oublier l'écriture du projet de service qui sera remis au travail très prochainement.

CER ITINERANCE

Le CER Itinérance, créé en 2002, accueille des mineurs filles et garçons âgés de 14 à 18 ans, au rythme de 2 sessions de 6 jeunes sur 12 mois (de mars à juillet puis de septembre à janvier) et pour une durée de 4,5 à 5 mois à chaque fois.

Le CER Itinérance est un Service Associatif Habilité financé et habilité par La Protection Judiciaire de la Jeunesse et géré par Sauvegarde42. Les jeunes accueillis sont placés dans un cadre pénal (ordonnance de 1945 ou code de la justice pénale depuis septembre 2021), cumulant des difficultés familiales et sociales, majoritairement en échec scolaire et/ou déscolarisés et pouvant présenter des troubles du comportement et des problèmes de santé physique et psychique, dont des addictions importantes.

L'orientation en CER doit être pensée en amont et travaillée avec le mineur et sa famille. Elle passe par une phase de préadmission et d'accueil, visant à favoriser l'adhésion du jeune, voir à minima une projection dans ce placement, et une compréhension du sens de celui-ci.

La mission du CER Itinérance est alors de proposer une action éducative intensive. Il a pour vocation d'offrir une rupture dans le parcours du jeune, mais aussi un cadre contenant, structurant et bienveillant à des mineurs ayant commis des actes délictueux. Cette prise en charge intensive et contenante est assurée par le biais d'une présence éducative permanente et par la proposition de supports éducatifs et pédagogiques adaptés aux besoins des mineurs.

Chaque session se découpe en 3 phases : la rupture (6 semaines), la remobilisation (10 semaines), l'individualisation (4 à 6 semaines selon la session d'automne ou de printemps). Avec des leviers et des supports différents sur chacune des 3 phases, l'objectif recherché est la préparation du retour de ces jeunes dans une vie sociale, en ayant réappris à respecter des règles, et en portant un regard différent sur leurs capacités et les réalités sociales.

Le lieu d'hébergement des mineurs se situe dans un gîte « pleine nature » à La Valla en Gier. L'équipe pluridisciplinaire propose aux mineurs des contenus de prises en charge éducatives adaptés à chaque phase du placement et aux besoins collectifs et personnalisés des mineurs confiés. Des intervenants extérieurs sont également sollicités au cours des sessions dans les domaines du sport, de la création, du soin, de l'expression...

Quelques chiffres en 2021

EN 2021



18 2

20

JEUNES ACCUEILLIS



TAUX D'OCCUPATION

94,6%



1 Chef de service
travailleurs sociaux - surveillants de nuit
psychologue
1 secrétaire



CER ITINERANCE

110 candidatures	99 garçons et 11 filles	57 de la région et 53 hors région
30 % des mineurs accueillis présents moins d'1 mois	65 % des mineurs accueillis présents entre 3 et 6 mois	8 jeunes accompagnés jusqu'à la majorité
Age des jeunes	2 jeunes de 14 ans 8 jeunes de 15 ans	6 jeunes de 16 ans 4 jeunes de 17 ans
A l'issue du placement au CER	10 retour en famille (4 avec mesure éducative PJJ) 7 jeunes orientés dans des structures éducatives (PJJ ou autres)	2 jeunes en fugue 1 jeune incarcéré

Les éléments forts 2021

La session 39 a été interrompue après seulement 11 jours d'accueil.

5 mineurs étaient arrivés au CER la semaine du 01/03/2021 et l'arrivée d'un 6ème mineur était programmée pour le lendemain des événements.

Le 11/03/2022, dans un contexte de frustration des mineurs au gîte à La Valla en Gier, ils se sont collectivement ligués contre les personnels présents en détruisant une partie du gîte, en incendiant les véhicules de service, mais surtout en agressant physiquement de manière très violente les 3 personnels présents. 2 salariés du CER sont aujourd'hui encore en arrêt de travail suite à cet accident du travail.

L'ensemble des mineurs, après leur interpellation et leur placement en garde à vue, ont été réorientés vers d'autres établissements. Les services de la PJJ, le Parquet du Procureur de la République, les magistrats qui avaient placés ces jeunes au CER, les autres services ou établissements en charge de l'accueil d'adolescents ont tous répondu présents et se sont montrés solidaires pour permettre ces réorientations rapides.

Un temps de répit a été donné aux salariés du CER avant de pouvoir se projeter dans le démarrage d'une nouvelle session. Une séance collective de débriefing psychologique avait été mise en place par l'association pour permettre à tous les acteurs concernés par cet épisode de violence de traiter et de « dépasser » cet événement.

L'ensemble de l'équipe du CER itinérance a reçu de très nombreux messages de soutien dans ce contexte « hors-norme », aussi bien à l'interne que de la part de nos partenaires. Cet élan de soutien et de solidarité a su participer de cette phase de reconstruction.

CER ITINERANCE

La session 39bis s'est déroulée du 30/03/2022 au 30/07/2022 avec l'accueil de 5 mineurs.

L'équipe du CER Itinérance était prête à accueillir des mineurs dès le 29/03/2021. En concertation avec la DTPJJ nous avons réouvert une session à mi-effectif soit 3 à 4 mineurs. 1 des mineurs a été régulièrement en fugue, donc nous avons répondu favorablement à l'accueil d'un autre mineur sur un projet particulier.

Les contraintes dues à la crise sanitaire ont impacté une partie de la session et les supports éducatifs ont dû se réinventer :

- Dans les partenariats : théâtre d'improvisation à la salle la Ricane et yoga au gîte. Ces supports permettent de travailler la prise de parole, l'image de soi, la créativité, la concentration, le recentrage sur soi et l'apaisement. Les mineurs ont su pleinement s'en saisir.
- Sur site en investissant davantage l'espace extérieur : espaces verts, bricolage, jardinage, potager. Ces supports permettent de mobiliser de nombreuses compétences chez les jeunes et de favoriser l'acquisition de savoir-faire et de connaissances diverses et nouvelles.

L'ensemble des partenaires a contribué à la préparation ou au déroulement de cette session : DT PJJ Loire, UEMO PJJ Ville la Grand, Lyon Croix Rousse, Grenoble, Lyon Vaise, Akhapilat Thomas Mosnier encadrant Randonnée, Gendarmerie St Paul en Jarez et la Brigade cynophile, la Mission Locale Gier Pilat, le Planning familial, l'ANPAA, , le C.I.D.O., Marie Eve Danis comédienne, Noëlie Manissier professeure de yoga, Dr Burdin, et en interne le Dispositif 11-21 ans (Escale et U.E.R.) et Alternative (dispositif associatif familles de parrainage).

Les mineurs avaient demandé collectivement en groupe d'expression à pouvoir réaliser des chantiers éducatifs. Ils ont pu participer ainsi à l'entretien des espaces verts aux abords du gîte et à un chantier pâtisserie pour une réunion au CER en présence de la DTPJJ et de la DIR PJJ.

2 mineurs ont pu réaliser 1 mois chacun de stage à deux endroits différents.

La session 40 n'est pas allée à son terme au regard de difficultés majeures ayant un impact sur la qualité de l'accompagnement mais aussi sur la sécurité des jeunes accueillis et sur celle des salariés. Pour autant, certains aspects positifs ou pistes de travail sont à souligner.

Un nouveau support éducatif a été initié durant cette session : l'escalade. Cette activité nous paraissait particulièrement intéressante par les différents points qu'elle permettait de travailler. De la confiance en soi à la confiance aux autres, d'une prise de risque mesurée à la verbalisation de ses émotions, cette pratique a permis d'attraper et de mettre au travail plusieurs des problématiques des jeunes accueillis. Une progression a été pensée durant toute la période de rupture, débutant par une première mise en situation par le biais de la via ferrata, passant ensuite par des parcours montagne pour aboutir à de l'escalade sur roche.

La mise en place de cette activité a pris tout son sens dans un partenariat étroit avec la Fédération Française de Montagne et d'Escalade.

Le partenariat avec l'UEAJ de la PJJ a pu reprendre et la signature d'une convention a pu être envisagée. Les jeunes de la session ont été accueillis pour passer le BSR, ainsi que pour réaliser un atelier permettant d'établir un « profil de compétences professionnelles ». Les jeunes auraient également eu accès à deux ateliers spécifiques, un autour de la restauration et un autre autour du nettoyage professionnel de véhicule. Des ateliers avec l'éducatrice scolaire de Sauvegarde42 devaient se mettre en place sur la fin de session, ainsi qu'un stage au sein de l'espace technique de l'association.

CER ITINERANCE

Les éléments forts 2021

L'équipe avait fait part de la nécessité d'avoir une salle polyvalente « multi-activités » sportives pour différencier l'utilisation des espaces et ne pas réaliser les activités collectives dans la salle à manger. Cet aménagement devrait participer à pouvoir désamorcer les tensions existantes entre eux. Sur cette fin d'année 2021, les travaux dans le sous-sol de l'annexe ont donné naissance à un bel espace.

La convention de partenariat avec le CSAPA est en cours de réécriture. L'enjeu premier réside en une prise en compte de la problématique d'addiction dès l'arrivée des jeunes au CER. Cette prise en compte passerait idéalement par un rendez-vous très rapide avec le médecin addictologue. Les entretiens individuels et les temps collectifs seraient maintenus.

Durant cette session 40, la problématique des addictions a constitué un point majeur de difficulté. Les consommations ont été très régulières, ne permettant pas mis en mouvement des jeunes et une rupture avec les pratiques de consommation. La session a été émaillée d'incidents en lien avec les stupéfiants, nécessitant parfois un appel à la gendarmerie.

Les professionnels ont été en difficultés pour trouver des repères éducatifs, les incidents majeurs de mars 2021 restant très présents et entravant le lien avec les jeunes accueillis. L'ensemble des professionnels se sont retrouvés en difficulté pour trouver des postures éducatives adaptées et des réponses éducatives appropriées face aux problématiques de violence. Dans ce contexte, l'association a partagé ces éléments d'inquiétude avec la PJJ. La décision a été prise de ne pas prendre le risque de poursuivre la session, tant pour la santé et la sécurité des mineurs, que pour celle des salariés.

Les perspectives 2022

Lors de la fermeture anticipée en décembre 2021, l'association Sauvegarde42 a décidé de se donner les moyens de reconstruire des bases solides pour le CER Itinérance, en prenant le temps nécessaire avant une réouverture.

Plusieurs axes de travail ont été déterminés et sont en cours de travail.

- Refonder le projet de service ;
- Revisiter l'ensemble des procédures ;
- Reconstituer une équipe et former les salariés à la spécificité d'un travail en CER.

SERVICE MINEURS NON ACCOMPAGNES

Le service MNA a été créé au printemps 2019 ; il participe à l'accueil d'un public à protéger et à accompagner dans le cadre de la Protection de l'enfance. Il est composé :

- d'une activité de mise à l'abri dans un établissement (Riocreux) jusqu'au 31/03/2021, puis dans un hôtel à Firminy à partir du 1er Avril 2021 ; il s'agit d'une prise en charge où les jeunes attendent d'être évalués par le Département.
- d'une activité d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement social de jeunes évalués mineurs et isolés sur le territoire national dans le cadre du Diffus. Dans le cadre de cette activité, les jeunes sont placés au titre de la Protection de l'Enfance par le Juge des Enfants au Conseil Départemental qui nous les confie. Ils ont entre 16 ans et la majorité. Même s'il y a une proportion de garçons plus importante, l'accueil est mixte et fonctionne sur la base d'un prix de journée.

Le service est habilité par le Département pour accueillir, en 2021, 162 Mineurs non accompagnés dans le cadre d'une prise en charge en Mise à l'Abri sur le Sud du département et en Diffus sur tout le département de la Loire.

Dans le cadre du Diffus, les jeunes sont hébergés dans des appartements soit en colocation par deux, trois ou quatre, soit seul, en studio. Chacun bénéficie d'une chambre individuelle.

Afin de répondre aux missions sur l'ensemble du territoire ligérien, le service MNA est composée de deux équipes, une sur le Sud et une sur le Nord du département de la Loire.

Le service est ouvert 365 jours par an. Il fonctionne comme un internat et une astreinte éducative a été mise en place sur chacune des équipes afin de pouvoir répondre aux demandes et urgences des jeunes 24H/24H.

La prise en charge des mineurs non accompagnés consiste à un accompagnement social avant tout, en lien avec le Département. Il s'agit d'une mission de protection, aussi le service assure les premiers besoins vitaux (accueil, alimentation, hébergement, santé).

Quatre axes sont privilégiés : le soin, l'accompagnement au quotidien, la situation administrative et l'insertion professionnelle.

EN 2021

MNA mise à l'abri



394

JEUNES

ACCOMPAGNES

5128

JOURNEES

63,86%

TAUX D'OCCUPATION

MNA diffus



105

JEUNES

ACCOMPAGNES

46361

JOURNEES

90,7%

TAUX D'OCCUPATION



Nord : 1 Chef de service
5 travailleurs sociaux
1 Conseiller Insertion Professionnel
1 psychologue - 1 infirmier
1 secrétaire - 1 agent entretien

Sud : 1 Chef de service
7 travailleurs sociaux
1 Conseiller Insertion Professionnel
1 psychologue - 1 infirmier
2 secrétaires

SERVICE MNA

Quelques chiffres en 2021

MNA Mise à l'abri	Originaires en majorité de Guinée, Côte d'Ivoire, Mali	jusqu'au 31/03 à Riocreux A partir du 01/04 au Firm'Hôtel
MNA Diffus Sud	75 garçons accueillis 14 entrées - 11 sorties	3 jeunes en logement autonome 3 en accueil social + 1 au 115 1 chez un proche 3 refus de titre de séjour et OQTF
Originaires en majorité de Guinée, Mali, Côte d'Ivoire	Durée moyenne de séjour: 1 an	Moyenne d'âge à l'accueil: 16 ans
24 appartements et 3 studios	Au 31/12 TOUS LES JEUNES sont scolarisés ou en apprentissage	46 contrats jeunes majeurs au 31/12
MNA Diffus Nord	89 garçons - 2 filles 32 entrées - 30 sorties	21 sorties en logement autonome 4 réorientations 2 sorties avec suivi CJM ASE 1 sortie sans solution 2 refus de titre de séjour et OQTF
En majorité de Guinée, Mali, Côte d'Ivoire, Bangladesh	Durée moyenne de séjour: 19 mois	Moyenne d'âge à l'accueil: 16 ans et demi
29 appartements	2 bénévoles sur Feurs accompagnent 2 jeunes (soutien scolaire, culture,...)	Au 31/12 TOUS LES JEUNES sont scolarisés ou en apprentissage

SERVICE MNA SUD

Les éléments forts 2021

Du côté des jeunes :

Le retour du confinement sous plusieurs formes a continué à stresser les jeunes qui se sont inquiétés quant à la possibilité de pouvoir suivre les cours correctement. Nous notons des difficultés pour certains jeunes dans l'acquisition du français et pour d'autres, à suivre et comprendre certains cours comme les mathématiques, l'histoire-géo.

Nous avons commencé à mettre en place avec l'appui de la DDQVA, de l'accompagnement à l'apprentissage du français par le biais d'une personne en Service Civique FLE ; des recherches sont en cours à l'automne 2021 pour mettre en place de l'aide aux devoirs avec des bénévoles mais aussi en prospectant dans des centres sociaux dans les différentes villes où nous louons des appartements, pour savoir s'ils en font.

Quatre jeunes ont eu un refus de Titre de Séjour avec une Obligation de Quitter le Territoire. Cela a engendré un fort état émotionnel tant chez les jeunes qu'au sein de l'équipe. En effet, les jeunes se sont vu signifier par le Département une obligation de quitter la Sauvegarde⁴² dans un délai d'une semaine pour le premier, à trente jours pour les suivants. Ceci afin qu'ils puissent trouver un nouvel hébergement. En vain, même le 115 ne peut leur trouver un hébergement.

Un des jeunes n'a pas supporté la décision de la Préfecture et s'est donné un coup de couteau dans le ventre alors qu'il était dans les locaux du service. Hospitalisé, il a quitté l'hôpital afin d'aller plaider sa cause auprès de la Préfecture, qui l'a fait de nouveau hospitaliser au vu de son état. Ce jeune a été reçu dans le cadre d'un recours administratif rapide à la Préfecture ; au vu des éléments de sa situation, le jeune s'est vu octroyé un Titre de Séjour probatoire et une levée de l'OQTF.

Des élèves infirmiers en deuxième année, ont monté deux projets en direction des jeunes, un sur l'alimentation et l'autre sur les gestes de premier secours. Si ce dernier a rencontré un franc succès, le premier a été plus laborieux, l'alimentation étant traité sous une forme trop éloignée de leur culture.

L'assistante sociale de l'équipe a mis en place un atelier sur le logement qui se déroule en deux parties et qui est proposé régulièrement aux jeunes qui sont majeurs ou en situation de prendre un logement autonome rapidement. Cela afin d'outiller les jeunes quant à la recherche d'un logement, des aides, de ce qu'il faut avoir en tête au niveau de démarches, de la nécessité de faire des économies et de tout ce qu'il y a à régler lorsqu'ils ont leur logement.

La partie soins reste importante. La présence de l'infirmière en interne permet aux jeunes de les aider à prendre les rdvs médicaux, d'être rassurés, d'avoir des explications quant aux soins qu'ils doivent subir et de faire de la prévention sur certains sujets. Nous attachons une importance à les accompagner dans les différents lieux de soins afin de les aider à accéder à une médecine pas toujours connue de leur part amis aussi afin de leur faire prendre conscience de la nécessité d'être à l'heure à leurs différents rdvs.

Le rôle de la psychologue au sein du service est important mais pour ces jeunes, l'accès ne reste pas simple car ils aimeraient trouver des bénéfices rapidement au fait d'être allée la rencontrer mais ce n'est pas souvent le cas. Aussi, ils vont préférer taire leurs traumatismes, leur vécu pour éviter que les souvenirs ne reviennent.

Concernant la Mise à l'Abri, l'accès au soin n'est pas simple du fait que ces jeunes n'ont pas d'ouverture de droits. Il faut passer par un rdv avec un médecin vacataire à la retraite au Département ou par la PASS ou les Urgences. Nous observons que ces accompagnements sont nécessaires mais chronophages ; un seul rdv peut pendre 5H à l'hôpital alors qu'une consultation dans une maison médicale aurait pu être plus rapide. La récupération des médicaments prescrits demande un accord en amont par le Département.

SERVICE MNA SUD

Les éléments forts 2021

Du côté de l'hébergement et du service :

La prise en charge des jeunes en appartement autonome demande une réflexion car nous constatons qu'elle ne peut convenir à tous les jeunes, notamment ceux souffrants de troubles psychiatriques importants. Le travail en lien avec le Département a permis d'adapter les candidatures à ce mode de prise en charge.

Pris par les nombreuses tâches administratives, l'équipe a peu de temps pour accompagner le jeune dans le quotidien comme elle le voudrait pour reprendre régulièrement la tenue d'un appartement, la question de l'alimentation, la vêtue, etc. ainsi que pour favoriser l'ouverture culturelle ou sportive par la participation à des ateliers théâtre, d'aller voir un match sportif, d'assister à un concert, etc.

L'activité de la Mise à l'Abri a évolué ; la MECS Riocreux a fermé définitivement le 31 Mars 2021. Les jeunes sont accueillis depuis le 1er Avril 2021 au Firm' Hôtel à Firminy. Ils sont deux par chambre et une prestation hôtelière assure la restauration, le ménage, la partie lingerie et la veille de nuit.

Les éducateurs de la Mise à l'Abri ont intégré une maison à Firminy qui accueillait déjà plusieurs activités : Prévention Spécialisée, permanence FAJD, ... ; cela a permis à l'équipe d'être plus proche de l'hôtel et de diminuer certains temps de trajets.

La prise en charge à l'hôtel diffère de celle de la MECS de Riocreux. Il est plus difficile de travailler les questions éducatives autour du ménage, de l'alimentation, par exemple, avec les jeunes du fait de la prestation.

Les perspectives 2022

Après avoir été repoussé à plusieurs reprises, la fin de l'année 2021 a vu le démarrage du travail sur le projet de service MNA avec l'ensemble des deux équipes. Nous allons poursuivre le travail de réflexion et de rédaction du projet de service. Cela permettra de donner un cadre de travail clair pour chacun.

Nous allons continuer le partenariat local sur chaque territoire notamment en matière d'aide aux devoirs et de réfléchir à la place de bénévoles qui pourraient être une aide dans l'apprentissage du français et d'ouverture à un autre extérieur pour ces jeunes.

Nous allons poursuivre des actions de prévention en matière de santé, de sécurité, d'environnement en lien avec les partenaires comme le Planning Familial par exemple.

La question du soin spécifique à ce public doit être pensé comme un axe de travail prioritaire afin de construire un réseau pour que les jeunes puissent être pris en charge correctement, sur les deux prises en charge.

La question des jeunes qui font l'objet d'un refus de Titre de Séjour et d'une OQTF, ainsi que ceux qui font l'objet d'une mainlevée à la suite d'un recours pour défaut de minorité devra être travaillée afin de pouvoir amener l'équipe à faire un pas de côté et ne pas être trop éprouvée par ces situations.

Nous allons continuer à accueillir des stagiaires de différentes professions du corps social, médico-social, animation, afin d'avoir une ouverture pluridisciplinaire (TISF, BEPJEPS, ES, ME, infirmiers, ...).

SERVICE MNA NORD

Les éléments forts 2021

La mise en place d'un atelier à médiation THEATRE (du 4 novembre au 22 mars 2022) : Animé par Clarisse Durantet, Psychologue, les objectifs de cet atelier sont de :

- Prendre confiance en soi
- Favoriser les échanges interculturels où chacun peut exprimer sa singularité
- Être plus à l'aise à l'oral et avec son corps
- Trouver une place au sein d'un groupe et lutter contre l'isolement et la solitude.

5 jeunes s'y sont inscrits. Cet atelier se déroule sur 8 séances collectives à raison de 2 séances par mois (le samedi de 10h30 à 12h).

En lien avec la culture, des activités de découverte ont pu être organisées comme : Pièce de Théâtre à Roanne, Musée de la Mine, Musée Joseph Déchelette, Musée Confluence à Lyon avec visite du Parc de la Tête d'Or.

En lien avec le sport, nous avons pu aller soutenir la Chorale de Roanne. Cela concerne en général 8 à 10 jeunes par Match.

D'autres activités ont eu lieu comme le Mini-Golf à Villerest, la fête des lumières, le marché de Noël, la découverte de la Vogue, une soirée Barbecue avec diffusion d'un match sur grand écran, une après-midi fabrication de crêpes avec jeux de société.

Les perspectives 2022

- Lancement et création du projet de service
- Poursuivre et développer le réseau et le partenariat sur les 3 secteurs (Roanne et sa couronne, Montbrison et Feurs) dans les domaines de la Santé (Médecin traitant, Psychiatrie, CMP, Prévention...), de l'Insertion Sociale, scolaire et professionnelle...
- L'aide bénévole pour le soutien scolaire, le Français, l'alphabétisation, la culture française.
- Poursuite du développement de projet axé sur la culture (Théâtre, spectacles, chants...)
- Mise en place d'outils d'aide aux jeunes (ex : livret d'aide à la majorité et à la sortie du dispositif).



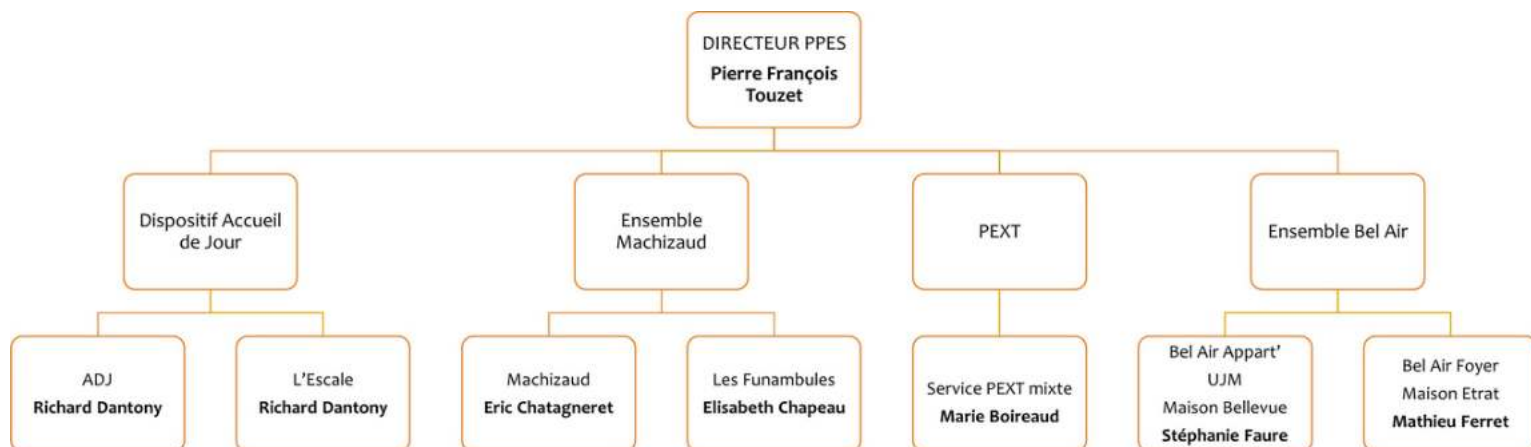
POLE PLACEMENT EN ETABLISSEMENTS ET SERVICES

ENSEMBLE BEL AIR
MACHIZAUD
LES FUNAMBULES
LE PEXT
LES ACCUEILS DE JOUR

LE PÔLE PES

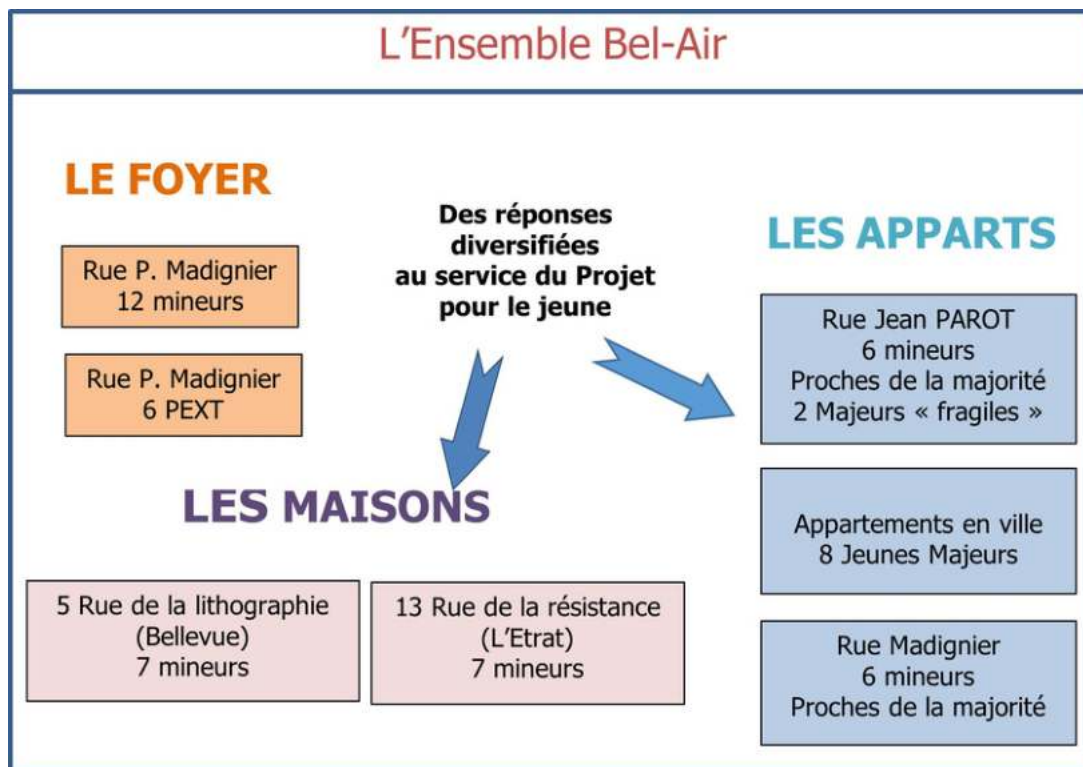
Le Pôle Placements en Etablissements et Services fait partie du Département Protection et est composé de l'Ensemble Be Air, de la MECS Machizaud, de la MECS les Funambules, du service de placement externalisé PEXT et des Accueils de Jour.

Pierre François Touzet, directeur



Ensemble BEL AIR

Ensemble Bel-Air est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), et accueille pour des séjours de durée variable des adolescents dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable. Elles ne peuvent, seules ou avec le recours de proches, assumer la charge et l'éducation de leurs enfants. Les enfants et adolescents sont confiés par le Service de l'Aide Social à l'Enfance, ou par le Juge des Enfants. Ces jeunes sont placés au titre des articles 375 à 375-8 du Code Civil, de l'Ordonnance du 2 février 1945, et selon la procédure de placement administratif de l'Aide Sociale à l'Enfance (CASF art. 222.5) (Accueil provisoire).



Quelques chiffres en 2021

EN 2021



79 16

95

JEUNES ACCOMPAGNES



18497 JOURNEES

98,71%

TAUX D'OCCUPATION
INTERNAT



2 Chefs de service
travailleurs sociaux
psychologue
2 secrétaires

Ensemble BEL AIR

Quelques chiffres en 2021

Maison de l'Etrat	8 jeunes accompagnés 3 nouveaux	5 placements en garde 3 placements directs	Tous sont scolarisés
Maison de Bellevue	11 jeunes accompagnés 4 nouveaux	8 placements en garde 3 placements directs	2 jeunes en colocation dans le studio attenant
Le Foyer	29 jeunes accompagnés 11 nouveaux	22 placements en garde 5 placements directs 1 accueil provisoire	13 départs âge moyen : 17 ans
L'Appart	45 jeunes accompagnés 15 filles et 30 garçons	23 nouveaux 11 mineurs - 12 majeurs 7 filles et 16 garçons	18 sorties 2 mineurs et 16 majeurs

Les éléments forts 2021

Maison de l'Etrat :

Le pass culture : Pour rappel, nous faisons le constat que les jeunes accueillis n'avaient peu ou pas accès à différentes formes de culture. En effet, l'argent de poche que nous allouions à chaque jeune (30 euros par mois) était utilisé pour d'autres achats. C'est pourquoi nous avons mis en place une somme maximale de 15 euros mensuels qu'ils peuvent obtenir pour acheter un objet de culture (livre, bd, cd, place de concert).

Espace jeux vidéo : financée par des chantiers éducatifs en 2020, c'est sans surprise que l'engouement perdure autour de la console de jeux. Les tournois de football sur FIFA s'organisent régulièrement dans le plus strict respect des règles de fonctionnements établies en 2020. Ces temps partagés sont aussi l'occasion de travailler la question du rapport aux écrans... problématique adolescente contemporaine.

Jeux de Société : En 2021, le jeu de société est presque devenu un rituel du quotidien. Quasiment chaque soirée, les adolescents participent à diverses parties de jeu (Risk, Yam's, uno, 6 qui prend).

La fête de fin d'année : L'année 2021 aura permis de retrouver une organisation presque « normale » de la traditionnelle soirée de Noël. Même si les conditions sanitaires n'ont pas permis des invitations extérieures (anciens jeunes par exemple), c'est toute l'équipe avec l'ensemble du groupe d'adolescents qui ont travaillé à l'élaboration d'un repas de fêtes, occasion pour beaucoup de jeunes de déguster quelques mets d'exception (foie gras maison...).

Maison de Bellevue :

Début juillet, les jeunes ont eu l'opportunité d'assister à un spectacle de danse hip-hop, la compagnie Dyptik. Le projet a été conjointement porté par la maitresse de maison et une éducatrice.

Un travail de prévention et d'information a été mis en place avec le planning familial en provoquant des temps de rencontre groupale. En lien avec les éléments nommés ci-dessus, il a été nécessaire de repenser les modalités de ces réunions en optant pour des rencontres en binôme ou individuelles.

Ensemble BEL AIR

Le Foyer :

L'année 2021 a été marquée par de grands changements en matière de groupe. En effet, nous avons accueilli 11 nouveaux jeunes durant l'année... soit un groupe quasiment remanié en totalité. Il a été nécessaire de « revenir » à un travail de plus grande proximité en se réinscrivant dans le « faire avec » les garçons dans de nombreux gestes de la vie quotidienne.

La majorité des jeunes accueillis ont pu stabiliser leurs projets professionnels et scolaires durant l'année. Un seul adolescent, proche de la majorité, s'est retrouvé en situation de déscolarisation.

En lien avec le phénomène de rajeunissement du groupe, un nouveau besoin a été mis en exergue par l'équipe, à savoir, l'aide aux devoirs. Une piste de travail du côté du bénévolat a été mise en route mais n'a pas pu se concrétiser.

A l'endroit des placements externalisés, le travail auprès des familles perdure.

Pour un jeune initialement accueilli sur l'internat, l'accompagnement en PEXT a permis de stabiliser un retour en famille. Pour un autre adolescent, le placement externalisé a été l'opportunité de préparer à un accueil modulable sur l'internat... accueil qui a débuté au mois de septembre 2021.

Quelques projets d'activités, pour la plupart déjà actifs en 2020 :

Le projet musculation : Ce projet perdure, les jeunes continuent de se rendre sur une salle de sport du centre ville en compagnie d'un éducateur.

Le projet Raid nature 42 : Ce projet a débuté au mois de septembre 2021 avec notre partenaire de l'Aide Sociale à l'enfance. Un éducateur de l'équipe accompagne 3 jeunes dans cette aventure qui devrait les conduire vers une compétition de Raid Nature au mois de septembre 2022. En attendant ce grand rendez-vous, diverses activités de pleine nature se sont déjà organisées sur la fin d'année 2021.

Le projet cinéma : démarré en 2020, nous constatons que le projet s'est essoufflé. Malgré tout, les soirées cinéma du vendredi soir perdurent tout en restant moins nombreuses que les années précédentes. Les jeunes accueillis semblent éprouver moins d'intérêt pour ce média culturel. Est-ce une conséquence du rajeunissement du groupe ?

Les demoiselles à plume : Les poules sont arrivées au foyer Bel-Air il y a maintenant 1 an et demi. Elles font intégralement parties du paysage de l'établissement !!

Les jeunes ont pleinement investi le principe de non-gaspillage alimentaire et donnent leurs restes bien volontiers aux poules ; ceci devient même un réflexe ! Enfin, l'argent récolté grâce aux œufs durant l'année a permis aux jeunes d'équiper la salle de musculation, de financer une partie des 2 jours au ski et certaines activités du camp d'été.



Camps d'été : Dans l'idée de pouvoir bénéficier de fonds supplémentaires pour une activité de loisir, nous avons sollicité une radio locale pour nous aider à faire la promotion du camp. 2 jeunes ont pu participer à cela. Durant ce passage à la radio, ils ont également pu expliquer ce qu'est la vie dans un foyer. Une cagnotte a été créée pour cet évènement. Nous avons été surpris par la générosité des dons que nous avons reçus.

Notre choix de destination s'est porté sur le Verdon, à Castellane, où il nous a été possible de loger dans 3 mobil-homes. Le soleil était au rendez-vous et le sourire présent sur toutes les lèvres durant l'ensemble du séjour. Les adolescents ont ainsi pu découvrir de sublimes paysages français qu'ils n'avaient pour certains jamais vu.

Ensemble BEL AIR

L'Appart:

Cette année fut marquée par le renouvellement de moitié du parc locatif dédié à l'accompagnement des majeurs. Les locations étaient en cours depuis de nombreuses années et devenaient vieillissantes. La volonté de faire équipe et de partager des outils éducatifs communs a fait naître cette impulsion de changement. La gestion et prise en compte des locaux s'est également traduite par le rafraîchissement des peintures du site Madignier (bureaux des éducateurs, partie commune, studios). Concernant le site Parot, la finalisation des travaux de modifications de cloison a permis d'offrir un espace commun adapté.

Cette année, l'appart a bénéficié par deux fois de dons de matériels:

- Par le biais du cabinet de Monsieur Adrien TAQUET, secrétaire d'État chargé de l'enfance et des familles, nous avons bénéficié de dons d'ordinateurs distribués par la fondation Breakpoverty. Le matériel offert a permis aux jeunes accompagnés d'avoir à disposition, moyennant caution, des ordinateurs pour leur propre usage. Cet équipement a facilité les visios et le télétravail scolaire ou formatif exigé par les restrictions sanitaires luttant contre la pandémie. Ce don de matériel est venu indirectement nourrir la cohérence d'équipe, nous obligeant à penser ensemble les modalités d'utilisation et de prêt. Ce fut l'occasion de confronter les points de vue pour faire émerger un fonctionnement et un règlement commun aux deux sites.
- Dans le cadre du renouvellement du mobilier des chambres étudiantes, le Toit Forezien a proposé à l'appart de bénéficier du mobilier remplacé. Ce don de matériel a demandé la mobilisation de l'équipe et des jeunes, qui ont participé à travers des chantiers éducatifs, au déménagement et au stockage du matériel donné. Le mobilier récupéré est destiné à soutenir les majeurs dans leur prise d'autonomie, et aux familles accompagnées par l'association, qui en ont besoin. Ce chantier éducatif a permis la rencontre des jeunes de l'appart des sites Madignier et Parot autour d'une action commune.

2021 a été marquée par la volonté partagée institutionnellement de promouvoir et sécuriser le parcours du jeune au sein de l'ensemble Bel-Air.

Cinq jeunes accompagnés par le foyer et un jeune accompagné par les maisons ont bénéficié de l'agilité qu'offre notre institution. Leurs projets ont évolué de manière progressive vers un élargissement de leur autonomie en actant le passage à l'appart. Ces mouvements ont été conjointement construits par des temps de synthèses et de rencontre au sein de l'Unité éducative avec les équipes concernées. Nous avons également, toujours dans cette volonté de faire vivre le parcours du jeune, acté un passage de l'appart au foyer face à une situation de jeune qui l'exigeait.

Cette agilité que nous offrons au service du parcours du jeune est aujourd'hui bien à l'œuvre et bien comprise en interne. Elle se doit d'être guidée et cadrée par une procédure sécurisant et garantissant cette pratique. 2022 et la rénovation du projet de service sera l'occasion de cette formalisation.

Ensemble BEL AIR

Les perspectives 2022

La poursuite de l'évolution de notre organisation est attendue.

Du côté du projet, nous savons devoir attendre 2022. Cela n'empêche pas l'institution de continuer de se penser et d'envisager les pistes de réflexion et d'action.

Ainsi, le bâti devrait permettre le développement d'autres modalités pédagogiques, donc une meilleure préparation de l'adolescent à sa future vie dans les apparts semi-autonomes.

Cette dynamique est véritablement celle à l'œuvre pour les jeunes que nous accueillons : les aider à se construire et s'éduquer dans une dimension d'autonomisation et de responsabilisation.

La maison de l'Etrat en rénovant un studio sous la maison principale a pu se doter ainsi d'un outil permettant aux jeunes d'expérimenter une autre forme de vie .

Du côté du foyer, le projet pensé est une réorganisation spatiale avec création d'un studio et d'un espace cuisine. L'objectif est d'instituer un lieu précis sur le foyer qui sera dédié prioritairement aux jeunes qui souhaitent actionner un projet d'évolution vers les studios semi-autonomes. Ce nouvel outil doit nous permettre de concrétiser des mises en situation pragmatiques tel que, l'exercice de la cuisine, la gestion de la solitude, l'entretien de son espace... Aujourd'hui, notre organisation reste trop impactée par la vie en collectivité, il devient primordial de repérer des espaces dédiés comme moyens d'action éducative.

Enfin si 2022 nous permet de retrouver un peu de sérénité , gageons que notre énergie pourra se réorienter vers la structuration de notre projet en clarifiant :

- La place et le rôle des anciens
- Les perspectives données aux jeunes accueillis
- La professionnalisation et l'équilibre des équipes
- La mise en œuvre d'un logiciel métier

L'Ensemble concourant à l'expression de l'ambition associative, aux besoins des politiques publiques et surtout à un accompagnement qui se doit d'être à la hauteur des questions rencontrées par les jeunes qui nous sont confiés.

MACHIZAUD

Notre établissement est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), et accueille en internat ou en accueil de jour, pour des séjours de durée variable, des enfants dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable. Elles ne peuvent, seules ou avec le recours de proches, assumer la charge et l'éducation de leurs enfants. Les enfants et adolescents sont confiés par le Service de l'Aide Sociale à l'Enfance, ou par le Juge des Enfants.

Ces jeunes sont placés au titre des articles 375 à 375-8 du Code Civil, de l'Ordonnance du 2 février 1945, et selon la procédure de placement administratif de l'Aide Sociale à l'Enfance (CASF art. 222.5) (Accueil provisoire)

L'établissement est situé à 2,5 kms de Terrenoire (quartier stéphanois) sur la route de la Chabure qui va à SAINT CHAMOND (42). Le site est donc plutôt « campagne » tout en étant proche du centre de Saint-Etienne. Un parc arboré offre un vaste espace de jeu aux enfants.

Au sein de ce parc, des petits bâtiments accueillent deux unités éducatives d'internat :

- L'unité éducative 1 accueille des enfants de 4 à 8 ans
- L'unité éducative 2 est plutôt centrée sur les jeunes de 8 à 13 ans.
- En 2018, l'ouverture de l'unité éducative 3, sise rue Chomier, permet de conclure l'évolution du projet de MACHIZAUD (2013-2018). Le nouveau projet prévoit une meilleure prise en compte des collégiens à partir d'une équipe éducative dédiée, installé dans le quartier de Bellevue.

Quelques chiffres en 2021

EN 2021



42

JEUNES ACCOMPAGNES

24 18



9794 JOURNEES

95,8%

TAUX D'OCCUPATION



1 Chef de service
travailleurs sociaux
psychologue
1 secrétaire



Quelques chiffres en 2021

27 candidatures	15 jeunes entrés	16 jeunes sortis
Age moyen à l'entrée: 8 ans 1/2	Age moyen à la sortie: 10 ans	Orientations : 10 retours en famille 5 en familles d'accueil 1 autre
Présences au 31/12 11 filles et 15 garçons	10 placements directs 22 placements en garde 1 accueil provisoire	Durée moyenne de placement : 19 mois
6 fratries accueillies	14 enfants concernés par les visites médiatisées ou accompagnées	12 enfants ont des soins médicaux réguliers et 4 ont un traitement neuroleptique

Les éléments forts 2021

L'Unité Educative 1 :

Atelier arts plastiques : L'atelier a pour but de favoriser la pratique des arts plastiques en proposant aux 3 unités de Machizaud, de travailler la transversalité en s'appuyant sur la rencontre de fratries au sein de la Mecs.

L'atelier est basé sur la découverte, la pratique, l'expérimentation des matières, des couleurs à partir de techniques différentes (dessin, peinture, collage). L'intérêt est d'offrir un espace où les enfants sont acteurs de leurs apprentissages et sont dans le lâcher prise. Cet atelier offre avant tout un temps de partage, de loisir et de plaisir.

Pour le moment nous utilisons le support de la peinture, comme le dessin, mais nous allons pratiquer aux beaux jours en extérieur pour faire des œuvres in situ dans la nature en s'appropriant le Land Art.

Nous allons également nous rendre à l'atelier inkoozing afin de faire découvrir la sérigraphie aux enfants.

Parallèlement des visites au musée vont être proposés afin d'élargir la culture de chacun. Le travail fait pendant les séquences a pour visée d'être exposé dans un lieu artistique sur l'été afin de mettre en lumière le travail de ces graines d'artistes.



MACHIZAUD

Unité Educative 2 :

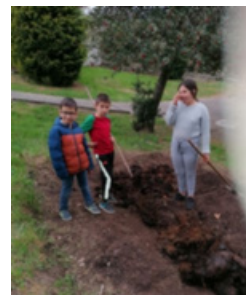
Comme chaque année, nous avons mis en place un jardin sur le site de Machizaud. Les enfants ont participé et appris à faire pousser des fruits et légumes de la confection des semis jusqu'à la récolte.

Cette année, les enfants ont pu déguster de nombreuses fraises et tomates. De plus, ils ont participé au concours de la plus grosse courge lors de la fête de la courge 2021 au château d'Andrézieux-Bouthéon.

Nous avons également pu organiser pas mal de sorties et y intégrer certains parents. Toutes ces sorties ont permis de créer un cadre de rencontre différent où les parents peuvent voir l'évolution de leur enfant sur le groupe et les relations qu'il peut entretenir avec ses pairs. De plus, le fait de sortir sur l'extérieur et hors des enjeux du quotidien peut aider parents et éducateurs à créer un lien de confiance et authentique.

Enfin, les enfants ont pu cette année découvrir des activités différentes, notamment trois séances autour de l'escalade. Cela a permis aux enfants de travailler autour de la confiance en soi et du dépassement dans une activité qui demande calme, courage et entraide.

Outre les sorties extérieurs, les enfants profitent toujours de l'espace que leur offre le parc de Machizaud et la cabane construite par leurs propres soins.



Unité Educative 3 :

En collaboration avec l'association « Môme en Chœur », une chorale d'enfants stéphanoise, l'unité éducative 3 de Machizaud a monté un projet autour du chant et de la musique.

Plusieurs raisons ont poussé l'UE3 et « Môme en Chœur » à collaborer, d'abord dans l'idée d'initier les enfants aux techniques de chant collectif, rencontrer des musiciens du conservatoire de Saint-Etienne et avoir accès à la culture en pleine période de crise sanitaire, à l'heure où l'accès à la culture était considérablement restreint. Nous avons donc décidé de faire venir la culture au sein même de la maison d'enfants.

Dans un premier temps des rencontres ont eu lieu sur site rue Chomier entre la cheffe de chœur, Sylvie JAMBRESIC et les enfants de Machizaud afin de les sensibiliser aux techniques vocales dirigée. Ensuite, toujours sur site, les enfants ont pu mettre à profit ce qu'ils avaient appris et rencontrer les musiciens du conservatoire. Parmi les musiciens figurait un accordéoniste Thimoté ANTHOUARD et un pianiste Arthur BARTHELEMY.

Les séances avec les musiciens et la cheffe de chœur avaient pour but d'apprendre aux enfants quelques chansons afin de se produire en concert avec la chorale « Môme en Chœur », les musiciens et les jeunes de l'UE3. Le concert a eu lieu au théâtre de verdure du château de Saint-Victor sur Loire, prêté généreusement par la commune.

Le projet s'est déroulé sur trois mois avec six séances sur le site de Chomier/UE3 Machizaud, une répétition générale et la représentation au théâtre de Verdure... Pour l'occasion nous avons invité les parents, les enfants des deux autres unités de vie ainsi que le personnel de Machizaud.



Les perspectives 2022

La mise en route de la réécriture du projet d'établissement n'aura pu se faire en 2021. Différents facteurs peuvent l'expliquer. La crise sanitaire, en particulier, nous a considérablement ralenti dans la disponibilité que demande à minima ce type de "chantier".

Pour autant, nous continuons d'accompagner les enfants en soulignant la nécessité d'un accueil de qualité, l'importance du parcours de l'enfant et le soutien aux fonctions parentales.

En parallèle, les travaux de rénovation du bâti du site de Machizaud n'ont pu encore débuter. Les contraintes administratives et financières pèsent lourd à cet endroit. Il nous faut patienter, tout en faisant avec des locaux qui ont bien vécu depuis leur inauguration en 1999. La rénovation et la restructuration des locaux sont donc restées au cœur de nos réflexions et le resteront encore pour les mois, voire les années à venir.

Certains travaux provisoires seront nécessaires d'ici là. Nous avons déjà commencé à mettre en œuvre ces derniers. Notre activité passe également par l'aspect et l'attractivité des unités éducatives dans lesquelles nous accueillons ces enfants.

En attendant, nous avons continué d'accueillir des enfants, tout en travaillant avec leurs parents, leur famille. Ceci dans un contexte sanitaire compliqué, lié à de nouvelles obligations et interrogations (vaccination/pass sanitaire) qui a impacté fortement nos pratiques et notre fonctionnement : enfants malades, fermetures de classes, collègues en arrêt maladie, droits de visites et médiatisées parfois difficiles à mettre en œuvre, manque partiel de partenaires, etc...

Tout n'a cependant pas été négatif, et ce "grâce" au contexte sanitaire. En effet, pour certains jeunes, il a été possible de les laisser sous la responsabilité de leur famille, pour éviter des déplacements potentiellement dangereux (COVID), et permis aux parents de démontrer leurs aptitudes à prendre en charge leurs enfants. Ainsi des fins de placement avec retours en familles ont pu avoir lieu plus tôt.

Nous avons maintenu sur les 3 unités éducatives de Machizaud un encadrement par un seul chef de service éducatif. Cette solution représente une charge conséquente et ne peut être pérenne. Cependant elle nous a montré l'intérêt de ce dispositif, pour rappel : cohérence et synergie, pour les enfants, les familles et les partenaires, et ce d'autant plus que nous accueillons de plus en plus des fratries. Ces réponses devront pouvoir être trouvées dans toutes autres formes d'organisation.

Pour autant, notre mission première est et reste l'accueil et la prise en charge des enfants en MECS dans le cadre de la protection de l'enfance, le travail avec les parents lui aussi reste incontournable et primordial. Ce dernier reste un axe essentiel de ce que nous mettons en œuvre dans l'accompagnement de chacun des enfants.

LES FUNAMBULES

Les FUNAMBULES est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS). Les enfants et adolescents sont confiés par le Service de l'Aide Social à l'Enfance, ou par le Juge des Enfants. Ces jeunes sont placés au titre des articles 375 à 375-8 du Code Civil, et selon la procédure de placement administratif de l'Aide Sociale à l'Enfance (CASF art. 222.5) (Accueil provisoire)

Depuis novembre 2015 l'établissement est situé dans une maison bourgeoise au 26 rue Michard à VILLARS. Elle change de nom au 1er janvier 2017 pour devenir la MECS « LES FUNAMBULES ». L'effectif est alors de 6 jeunes avec le projet de passer à 8.

Pouvant accueillir un public mixte d'enfants placés dans le cadre de la protection de l'enfance et âgés de 10 et 18 ans, les Funambules n'accueillent en fait que des garçons. Leur accompagnement se caractérise par un accueil en continu sur toute l'année, une « scolarisation ou une formation professionnelle en enseignement adapté et à chaque fois que cela est possible en milieu ordinaire, un accompagnement important dans des actes de soins et de la vie quotidienne et un travail très soutenu avec leur milieu familial

L'établissement est ouvert 365j/365, avec des enfants qui ne rentrent que très peu, voire pas du tout en famille. L'accompagnement éducatif est important et complexe. Il réclame la coordination de multiples actions à conduire auprès des enfants par l'équipe éducative.

Quelques chiffres en 2021

EN 2021

8 JEUNES ACCOMPAGNES



1984 JOURNEES

1 Chef de service
6 travailleurs sociaux
2 surveillants de nuit
1 psychologue - 1 secrétaire

77.7%
TAUX D'OCCUPATION

13 candidatures	4 jeunes entrés	2 jeunes sortis
3 jeunes de 12 ans 3 jeunes de 16-17 ans	Durée moyenne de placement : 18 mois	Orientations : 1 rapprochement familial 1 réorientation
Tous les jeunes ont un suivi en pédopsychiatrie et une prescription médicamenteuse	Tous les jeunes ont une notification MDPH	Poursuite de l'hébergement diversifié en famille de parrainage ou gîte d'enfant



LES FUNAMBULES

Les éléments forts 2021

Un camp été 2021 « VULCANIA » :

Au cours de l'été 2021, un séjour de 2 nuitées a été mis en place, avec 2 éducateurs et 3 jeunes dans un chalet en Auvergne.

Le camp a permis de se rencontrer sous un angle nouveau. Les jeunes ont pu montrer des comportements différents de ceux observés habituellement parfois de manière positive parfois négative. Nous avons pu découvrir le parc de Vulcania et la gastronomie Auvergnate. Nous avons également profité de bons moments à la piscine du camping et découvert l'activité minigolf. L'ensemble du groupe a gardé un souvenir très positif du camp malgré quelques épisodes aigus. A refaire !

Projet GRAFF :

En octobre dernier l'idée d'organiser un projet graffiti avec les jeunes des Funambules a germé.

L'art en général mais notamment le graffiti n'a plus à faire ses preuves concernant l'aide qu'il peut apporter à des enfants atteints de troubles. On parle même d'Art Thérapie, un mouvement venu d'une université américaine, il y a quelques années maintenant.

Concernant la journée en elle-même ce fut un très bon moment auquel tous les jeunes ont participé de près ou de loin. Nous avons pu observer que certains se sont beaucoup impliqués et appliqués dans ce projet, malgré les quatre longues heures passées à peindre ce mur. Les enfants et les adultes ont passé un moment très agréable autour de cette activité, le résultat est splendide et apporte une note de gaieté à ce lieu de vie.



Les perspectives 2022

L'année 2021 signe la confirmation que le modèle d'accompagnement expérimenté en 2020 tant auprès des enfants que dans le management proposé à l'équipe participant à l'apaisement des enfants et a fait diminuer drastiquement les phénomènes de violence extrême et donc contribuer à une amélioration des conditions de travail de l'équipe.

La dynamique de projet a été à l'ordre du jour de notre année avec la présentation en juin 2021 au département d'un projet reposant sur un accompagnement hybride reposant principalement sur un accueil en FA et à minima en accueil résidentiel. En décembre 2021 le CPOM a acté la nécessité de recomposer ce projet à la lumière d'une nouvelle enveloppe budgétaire actant la diminution de l'effectif à 4 jeunes.

En conséquence, la dynamique de 2022 va reposer sur l'ajustement du projet en tenant compte des contraintes budgétaires tout en tentant de garder la philosophie et la qualité d'accompagnement développé.

Le PEXT

Le Placement Externalisé est un service exerçant des mesures de placement qui se déroulent au domicile des parents. Ce mode d'accompagnement éducatif répond à la volonté de la Sauvegarde 42 de développer les pratiques en fonction des évolutions, des besoins des familles et des mutations constantes de l'environnement sur le territoire. Le PEXT répond aussi aux orientations de la réforme de la protection de l'enfance soucieuse à la fois du bien-être du jeune et de la continuité de la stabilité affective qui doit l'entourer.

Ces jeunes sont placés au titre des articles 375 à 375-8 du Code Civil, et selon la procédure de placement administratif de l'Aide Sociale à l'Enfance (CASF art. 222.5) (Accueil provisoire)

Les interventions sont centrées sur les besoins fondamentaux de l'enfant, les droits de l'enfant, des lois de 2002, 2007, 2016 régissant la protection de l'enfance en danger. Elles étaient encadrées par une note du CD42 de 2014 qui vient d'être réactualisé en février 2022.

Nos interventions s'appuient sur une décision judiciaire ou administrative liées à la protection de l'enfant ou de l'adolescent qui déterminent les attendus de nos accompagnements.

L'enfant ou l'adolescent peut nous être confié dans le cadre d'un placement direct, ou bien il peut être confié à l'ASE qui devient alors le service gardien et nous délègue l'exercice de la mesure.

Il s'agit bien d'un placement, l'enfant est confié au service mais il reste hébergé chez ses parents. La question de la responsabilité partagée est ainsi au cœur de l'intervention éducative.

Quelques chiffres en 2021

EN 2021



70

JEUNES ACCOMPAGNES

42 28



14821 JOURNEES

197%,5

TAUX D'OCCUPATION



1 Chef de service
7 travailleurs sociaux
1 psychologue
2 secrétaires



Le PEXT

Quelques chiffres en 2021

51 candidatures 45 Loire Sud et 6 Loire Nord	28 jeunes entrés 24 au Sud et 4 au Nord	27 jeunes sortis 21 au Sud et 6 au Nord
Age à l'entrée: 4 ont entre 3 et 7 ans 19 ont entre 8 et 12 ans 20 ont entre 13 et 17 ans	Age à la sortie: 3 ont entre 3 et 7 ans 5 ont entre 8 et 12 ans 19 ont entre 13 et 17 ans	Types de mesures de placement 40 garde ASE - 33 sud et 7 nord 25 placements directs - 14 sud et 11 nord 5 en AED - 5 sud
Mesures avant Pext: 42 en AEMO - 29 sud et 13 nord 23 en MECS - 18 sud et 5 nord 5 en AED - 5 sud	15 fratries de 2 ou 3 enfants accompagnées 4 au Nord et 10 au Sud	22 enfants/jeunes ont bénéficié de suivis psychologiques et 3 sont en attente de place
Durée de placement: 3 ans pour 2 jeunes 1 an et 10 mois pour 9 jeunes entre 6 et 18 mois pour 13 jeunes entre 3 et 5 mois pour 3 jeunes	Orientation : 2 jeunes confiés à l'ASE 1 placement en MECS 4 en AEMO	Orientation : 12 sans mesure : dont 4 majorité 2 contrats jeunes majeurs

LE REPLI

Comme nous le nommions l'année précédente pour tout établissement ou service à qui l'on confie des mesures de placement qui sont exercées au domicile des parents (mesures de placement externalisé), il est demandé d'avoir les moyens de mettre en place une mise à l'abri temporaire dans le cadre d'une protection face à un danger pour l'enfant ou pour l'adolescent lorsque la situation familiale nécessite une protection momentanée de l'enfant ou de l'adolescent.

Ce temps d'accompagnement éducatif pour protéger dans l'urgence est nommé REPLI. Seul le Chef de service éducatif est à même de valider un repli.

Plusieurs possibilités de REPLI sont à la disposition de l'équipe éducative : dans la famille élargie, dans une structure du Pôle Maisons d'Enfants, en famille de parrainage du dispositif de Sauvegarde 42, en hospitalisation parfois.

En 2021 **45 jours de répit** :

- PEXT nord 34 jours en famille de parrainage et 5 jours en famille élargie
- PEXT sud 6 jours en famille de parrainage

LE REPIT

Un bel outil éducatif, que nous utilisons afin de travailler la question de séparation au sein de la famille. Nous profitons donc des familles de parrainage du réseau de Sauvegarde42 pour seulement quelques jours (2 nuits environ) pour ensuite pouvoir construire avec la famille des temps extérieurs, relevant des dispositifs de droits communs (camps, colonies, gîtes d'enfants ... et donc aussi travailler la question du financement et des démarches avec les parents et permettre à tous de prendre un peu de distance, d'éprouver, de découvrir et se découvrir un peu autrement.

Le PEXT

Les perspectives 2022

Fin 2021, nous étions toujours dans l'attente que le travail de cadrage de la mesure PEXT entrepris par le département aboutisse afin de construire le projet de ce service.

Cependant dans cette attente, et dans la continuité des temps de travail entrepris plusieurs chantiers seront en œuvre pour le PEXT dans cette année 2021 :

- Rassembler tous les écrits qui composent les fondations de ce service
- Espérer pouvoir réunir d'autres équipes exerçant des mesures de placement externalisés afin d'échanger, de partager les pratiques
- Continuer de se familiariser avec l'outil Sil'age
- Travailler sur les outils, repli et répit avec les différents partenaires
- Continuer de former les travailleurs sociaux à la systémie, aux techniques pour travailler les conflits parentaux, le soutien à la parentalité, la mise en place de conseil de famille, les entretiens etc.
- Aménager un espace de rencontre avec les familles et les enfants au sein des bureaux de l'antenne de Roanne.
- Construire un mode de CVS plus ludique, plus récréatif regroupant enfants et parents.

LES ACCUEILS DE JOUR

Le service dépend toujours de l'habilitation de la Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), malgré une demande d'habilitation propre déposée en 2020. Cette MECS accueille en internat ou en accueil de jour, pour des séjours de durée variable, des enfants dont les familles se trouvent en difficulté momentanée ou durable. Les enfants et adolescents sont confiés par le Service de l'Aide Social à l'Enfance, ou par le Juge des Enfants.

Ces jeunes sont placés au titre des articles 375 à 375-8 du Code Civil, de l'Ordonnance du 2 février 1945, d'une mesure d'AED en Accueil de jour.

Il est proposé deux lieux d'accueils afin d'être au plus près des lieux de vie des enfants et leur famille :

Secteur de Terrenoire (St Etienne) : concerne les situations des quartiers de Terrenoire, Monthieu, La Métare, La Richelandière, Beaulieu, Montchovet, La Marandinière, St Jean Bonnefond.

Secteur Bellevue (St Etienne) : accompagnement aux familles domiciliées dans la vallée de l'Ondaine, dans les quartiers centre et Sud-ouest de St Etienne

Quelques chiffres en 2021

EN 2021



28 7

35

JEUNES ACCOMPAGNES



1 Chef de service
travailleurs sociaux
psychogues
2 secrétaires

21 candidatures	7 jeunes entrés	8 jeunes sortis
Age moyen à l'entrée 9 ans et 8 mois	Age moyen à la sortie 12 ans	Durée moyenne de séjour : 494 jours
26 jeunes présents au 31/12/21 23 garçons et 3 filles	Orientations: 4 fin de prise en charge 2 en AEMO 1 PEXT 1 placement	

LES ACCUEILS DE JOUR

Les éléments forts 2021

Le service après 30 ans de stabilité a de nouveau connu cette année son deuxième changement de pôle en trois ans. Il est désormais au sein du Pôle Protection en établissement et Service et rejoint des services dont il était issu.

La crise sanitaire quant à elle a encore impacté les fondements du projet de service en empêchant lors de certaines périodes les temps partagés entre plusieurs familles. Cette année encore l'inventivité et la ténacité de l'équipe éducative est à mettre en avant. Ils ont su maintenir une dynamique protectrice et constructive auprès des enfants et parents accompagnés. Les séquences d'accueils ont sans cesse été réinventées pour s'adapter au contexte et aux besoins des enfants ce qui est le fondement de la pratique en ADJ.

Des séjours d'été 2021 :

L'été nous a permis de proposer un séjour de deux nuits à la mer pour les jeunes filles du groupe, des nuits « trappeurs » dans le Pilat et séjour à vélo sur la Via Fluvia toute proche de St Etienne. En complément de toutes les séquences familiales en extérieur.

L'attractivité de notre mode de protection et d'accompagnement est importante. Certaines situations familiales ont dû patienter près d'une année avant qu'une place se libère. Face à ces délais importants liés à l'offre inférieure à la demande, certains partenaires orientent par défaut les familles sur d'autres dispositifs.

L'expression des jeunes et leurs familles

Le quotidien de l'accueil de jour met en lien au minima deux jours par semaine l'équipe éducative et les parents. Pour la majorité des situations les liens sont quotidiens soit en direct soit par téléphone. Ainsi cette proximité favorise pleinement l'échange et la prise en compte de la parole des parents et des enfants. Ce constat est confirmé par la recherche action dont les conclusions ont été publiées en décembre 2019. Il est mis entre autres en avant la prépondérance du service à travailler avec les parents, c'est à dire passer de la prise en charge à la prise en compte.

Les perspectives 2022

L'année 2022 sera celle du questionnement du projet de l'Accueil de jour. Les objectifs seront, outre de répondre aux exigences légales, surtout de vérifier la pertinence des actions menées en direction des enfants et de leurs parents. Si l'attractivité du service est réelle au vu du nombre de sollicitations annuelles et du délai d'attente avant qu'un accueil soit rendu effectif, il sera essentiel de vérifier si ce service permet la protection de l'enfant et comment il peut encore améliorer sa capacité de prendre en compte l'enfant et ses parents.

Un autre chantier avec notre prescripteur (Autorité du Conseil Départemental) devra être lancé au sujet du cadre légal administratif pour tenter de transformer la mesure d'AED normalement dévolu à l'ASE en Action Educative en Accueil de jour (AEA) posant ainsi la prescription de manière plus adaptée à notre endroit.

LES ACCUEILS DE JOUR

L'Escale

L'ESCALE, accueil de jour créé en 2006, en tant que Centre de Ressources et d'Activités (C.R.A.), est aujourd'hui inscrit au cœur de la dynamique du Pôle Placements en Etablissements et Services, et installé rue de la Talaudière à Saint Etienne. Il assure une fonction de liaison entre les différents services de Sauvegarde42 et est porteur de valeurs de solidarité.

Ces jeunes sont placés au titre des articles 375 à 375-8 du Code Civil, de l'Ordonnance du 2 février 1945, et selon la procédure de placement administratif de l'Aide Sociale à l'Enfance (CASF art. 222.5) (Accueil provisoire).

L'accueil à L'Escale est ouvert aux jeunes de 14 à 18 ans, et éventuellement aux jeunes majeurs. Il peut s'inscrire dans le cadre d'un placement judiciaire (ordonné par le Juge des Enfants) ou administratif (Accueil Provisoire décidé par l'Inspecteur Protection des Personnes avec l'accord des parents) ; il vient toujours s'inscrire en complément d'une mesure éducative. Le Secteur Social, la Prévention Spécialisée ou d'autres établissements peuvent aussi prendre l'initiative de solliciter L'Escale : ce sera alors dans le cadre d'un Contrat d'Accueil Préventif (CAP).

Le projet : L'Escale vise à mobiliser les jeunes accueillis afin qu'ils puissent se projeter, sortir d'un sentiment d'impuissance qui les a immobilisés, pour certains. Si l'enjeu est bien d'envisager à nouveau la possibilité d'un retour vers la scolarité pour les uns, vers la construction d'un projet pour d'autres, si ce n'est se préparer à l'autonomie, c'est, pour tous, redevenir acteur de ce qui leur arrive. Cela passe par la reprise d'un rythme, la capacité à se montrer assidu, ponctuel, respectueux du cadre proposé, des personnes (pairs et adultes) et des règles fixées pour la vie en groupe.

L'Escale permet à chaque jeune d'expérimenter à travers un certain nombre d'ateliers techniques, de vérifier ce qui l'intéresse, ce pour quoi il montre des qualités, de s'exprimer. Dans un deuxième temps, si c'est possible, L'Escale propose au jeune de se mettre en situation professionnelle, par le biais de stages dans différents métiers, afin de se confronter à la réalité du monde du travail.

Quelques chiffres en 2021

EN 2021



21 13

34

JEUNES ACCOMPAGNES



2403 JOURNEES

92,42%

TAUX D'OCCUPATION



1 Chef de service
5 travailleurs sociaux
1 psychologue
2 secrétaires

LES ACCUEILS DE JOUR

l'Escale

29 candidatures	18 jeunes entrés	25 jeunes sortis
Origine des mesures: 24 internes à Sauvegarde42 10 externes (Anef-Agasef-PVS...)	9 jeunes ont 14/15 ans 24 jeunes ont 16/17 ans 1 jeune a 18/19 ans	

Les éléments forts 2021

L'année 2021 est marquée par l'arrêt de l'activité de l'Unité d'Enseignement avec qui l'équipe de l'Escale avait élaboré un projet apportant des réponses à des jeunes de 11 à 25 ans qui ne sera pas mis en œuvre.

Pour autant, l'activité n'a pas été trop impactée et les réponses apportées aux jeunes accompagnés sont restées fidèles au projet d'établissement. Le jardin collaboratif, l'atelier, la couture, les activités sportives et culturelles, la vie quotidienne, les supports d'expression en collectif, les bilans et accompagnement scolaires et les accompagnements individuels sont restés les fondamentaux de la pratique éducative. Il n'y a pas eu de projets extraordinaires mais pour ces jeunes en décrochage le quotidien de l'Escale pouvait paraître peu ordinaire.

Les perspectives 2022

L'axe principal de l'année 2022 est de stabiliser l'équipe éducative et la maintenir dans une dynamique créative et agile. Le départ en retraite d'un éducateur technique en charge du potager aura des effets sur les types d'ateliers proposés aux jeunes.

Le second axe s'appuie sur le fait que le service est de plus en plus sollicité pour accompagner de très jeunes filles et garçons de 14 ans, déscolarisés depuis plusieurs années. La perspective de la perte d'éducateur scolaire pourrait être préjudiciable si cette tendance venait à se confirmer. Une évaluation du niveau scolaire et un accompagnement individualisé est nécessaire pour les conduire vers une scolarité adaptée.

Le troisième axe sera de sensibiliser nos partenaires proches sur le fait que l'accueil de jour n'a pas de fonction de sous-traitance mais a bien la responsabilité d'une partie du projet construit avec le jeune ses parents et les services qui l'entourent.

POLE PREVENTION INSERTION JUSTICE

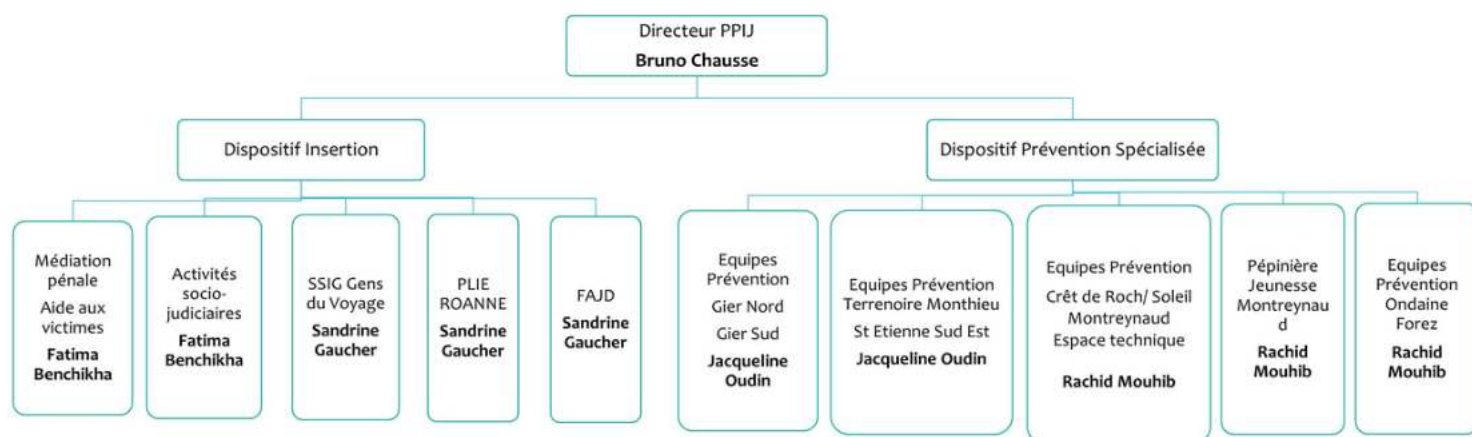
PREVENTION SPECIALISEE
AIDE AUX VICTIMES
SOCIO JUDICIAIRE
PEPINIERE JEUNESSE
FAJD
SSIGDV
PLIE
DISPOSITIF "INVISIBLES"

POLE PREVENTION INSERTION JUSTICE

Le pôle Prévention, Insertion, Justice a vu le jour le 1er Septembre 2021, à l'issue de la réorganisation en 5 pôles des activités de notre association. Les pôles « Insertion-Inclusion-Justice » et « Jeunesses et Territoires » ont fusionné pour former le pôle « Prévention-Insertion-Justice ».

Installé au 21 rue Charles Cholat à Saint-Etienne, le pôle est composé des activités socio-judiciaires, du service d'Aide Aux Victimes et de Médiation pénale, des activités d'Insertion (Service Social d'Intérêt Général Gens Du Voyage, Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficultés, PLIE du Roannais) ainsi que du service de Prévention Spécialisée et de la Pépinière Jeunesse.

Bruno Chausse, directeur



PREVENTION SPECIALISEE

Le service intervient sur 10 communes de Saint Etienne Métropole représentant 8 équipes de travailleurs sociaux et un espace technique « mécanique automobile ». La mission prévention spécialisée est passée sous compétence de la métropole depuis le 01/07/2020.

La prévention spécialisée s'adresse prioritairement aux enfants, adolescents et jeunes adultes confrontés à une combinaison de difficultés dans tous les domaines de la vie institutionnelle et sociale amenant à des formes diverses de marginalisation. Sur le département de la Loire, l'intervention se fait auprès d'un public âgé de 12 à 25 ans vivant sur un territoire présenté comme sensible.

Quelques chiffres en 2021

EN 2021



636 316

952

JEUNES ACCOMPAGNES



2403 JOURNEES

92,42%

TAUX D'OCCUPATION



2 Chefs de service
travailleurs sociaux
psychologue
2 secrétaires

	12/15 ans	16/17 ans	18/20 ans	21/25 ans	TOTAL
Nombre de jeunes connus	500 jeunes 182 filles 318 garçons	573 jeunes 197 filles 376 garçons	493 jeunes 173 filles 320 garçons	330 jeunes 87 filles 243 garçons	1896 jeunes 639 filles 1257 garçons
Nombre de jeunes accompagnés	261 jeunes 92 filles 169 garçons	294 jeunes 89 filles 205 garçons	270 jeunes 86 filles 184 garçons	127 jeunes 49 filles 78 garçons	952 jeunes 316 filles 636 garçons
Nombre de nouveaux jeunes accompagnés	137 jeunes 50 filles 87 garçons	103 jeunes 38 filles 65 garçons	63 jeunes 22 filles 41 garçons	44 jeunes 16 filles 28 garçons	347 jeunes 126 filles 221 garçons

PREVENTION SPECIALISEE

Les éléments forts

Equipe de Montreynaud

Les jeunes de 12 à 17 ans nous sollicitent pour du soutien scolaire, les 18 et plus sont eux préoccupés par leur insertion professionnelle. Nous effectuons l'accompagnement à la scolarité pour soutenir ces élèves et leur famille par une écoute bienveillante, un suivi des devoirs avec les parents, un soutien technique pour l'orientation et pour préparer l'après bac avec la plateforme Parcours sup... Aussi, nous avons développé un partenariat avec l'assistante sociale du collège Marc Seguin et les assistantes sociales du Pôle Vie Sociale du Département, pour le traitement des situations individuelles. Concernant l'accompagnement dans l'insertion professionnelle, en lien avec le Pôle Emploi, la Mission Locale et les organismes de formations, nous traitons la question de l'employabilité de ces jeunes et de leur projet professionnel. Enfin, nous accompagnons également des groupes de jeunes sur des projets.

Au total **480 heures de chantier** ont été effectués avec les jeunes : **38 activités collectives** concernant des jeunes de 12 à 20 ans. Nous avons encadré **38 « quartiers propres »**, 18 garçons et 20 filles ont participé à ces chantiers, la majorité étant des collégiens âgés de 12 à 14 ans.

Nous avons aussi mis en place des **bourses projets à titre individuel pour 28 jeunes** âgés de 17/22 ans. Ces chantiers sont utilisés pour la participation à l'autofinancement de sorties à la journée et à des séjours, tel que le projet démocratie citoyenneté et Futuroscope : un séjour à Athènes dans la continuité du projet sur la citoyenneté, a concerné 5 garçons de 17 à 18 ans. Et un séjour en fin d'année au Futuroscope avec un groupe mixte de 3 garçons et 3 filles âgés de 17 à 22 ans.

Equipe Soleil Crêt de Roch

L'**action petits déjeuners/discussions** a été réajustée : **16 jeunes** âgés de 18 ans à 21 ans ont bénéficié de l'accompagnement en 2021, dont 6 filles.

Les dangers liés à la pratique du cyclisme ou VTT : travail de mise en état et de réparation de vélos mais aussi de sensibilisation à la pratique de ce moyen de transport afin de prévenir les accidents lors de son utilisation : 7 Séances - **14 jeunes** de 12 à 15 ans, dont une fille, public habitant le Soleil principalement.

Nous avons réalisé plusieurs chantiers éducatifs avant les 2 départs en séjour qui ont concerné 6 jeunes en Juin 2021 à Marseille et 6 jeunes en Juillet à Montpellier.

Accès à la culture pour tous : plusieurs sorties avec de petits groupes maximum de 6, pour favoriser la découverte. **12 accompagnements** dans des espaces culturels qui ont concerné 36 jeunes différents dont 16 filles en 2021 : Cinéma débat Le Méliès, Théâtre vt, spectacles de rues, collaboration avec le théâtre Jean Dasté pour un accès à la culture aux tarifs adaptés, partenariat avec le foyer Clairvivre pour « ouvrir le théâtre à tout public », 1 pièce en 2021 dans le cadre du projet Ensemble.

En partenariat avec l'association Soleil Solidaire, implanté sur le quartier, le soutien de l'Etat et de la ville de St Etienne, et de **9 jeunes mineurs** du secteur, nous avons réalisé une fresque murale dans la cour des locaux de l'association. L'inauguration a eu lieu le 17 décembre en présence des jeunes, des élus de SEM, de la ville, les représentants de l'association, la Maison de Quartier du Soleil et les éducateurs.

39 chantiers éducatifs soit 428h réalisées

Dispositif « Jeunes décrocheurs Collège Jules Vallès » : **14 jeunes** âgés de 13 à 15 ans dont 3 filles ont été concernés

Accompagnement social et insertion professionnelle : **18 jeunes** âgés de 16 à 22 ans - 7 filles et 11 garçons

Service civique : **3 jeunes majeurs**, 2 filles 1 garçon, positionnés sur ce dispositif mené conjointement par Sauvegarde42 et les Francas de la Loire

PREVENTION SPECIALISEE

Equipe Saint Etienne Sud Est

105 jeunes, 32 filles et 73 garçons, ont participé aux divers chantiers éducatifs pour un total de **136h**.

Les actions menées auparavant sur l'espace public (café de la rencontre, pied d'immeuble, fête de quartier...) n'ont pu être maintenues. Elles servaient principalement de supports à la relation que ce soit avec les jeunes mais aussi avec les plus âgés.

Projet ASSE Cœur Vert : 2 tournois - **30 garçons**

Activités sportives : 40 garçons et 14 filles ont participé aux différentes activités (tir à l'arc, initiation basket'in, beluga park, randonnée, tournoi de foot, piscine)

Activités culturelles : 10 filles et 3 garçons ont participé (théâtre, origami, cirque)

Activités de loisirs : 6 filles et 20 garçons ont participé aux sorties à Walibi, bowling, repas partagé et patinoire.

Pour l'année 2021, nous notons une continuité et complémentarité de notre partenariat avec le FJEP. Notre partenariat avec le centre social Alfred Sisley est principalement orienté en direction du projet jeunesse. Nous avons redynamiser le partenariat avec l'Amicale laïque de Beaulieu, Nous avons pu caler des réunions trimestrielles avec les Assistantes Sociales DVS et scolaires. Grâce à la convention qui a été signée par notre association et le collège Collège Jean Dasté le partenariat perdure. Nous avons repris le partenariat avec le Collège du Portail Rouge

Equipe Terrenoire

141 jeunes ont participé aux divers chantiers éducatifs pour un total de **391h**.

Projet « BARATIN » 2020-2021 : projet inter partenarial orchestré en grande partie par « le Fil » sous la forme d'un concours d'éloquence. Sur les **6 jeunes de 14 à 18 ans** en difficulté scolaire positionnés, seul 1 jeune est allé jusqu'au bout. Toutefois nous avons pu continuer notre travail avec ce groupe au travers de divers accompagnements individuels (soutien vers l'orientation au lycée) et actions collectives.

Projet « Ensemble » : initié par « la Comédie de Saint-Etienne » proposant une initiation au théâtre autour du thème de la discrimination. **5 jeunes** (2 garçons et 3 filles) ont rejoint ce projet en partenariat avec l'équipe de prévention spécialisée de Montreynaud.

Projet « Kayak » : proposé par l'équipe à différents secteurs de prévention spécialisée afin d'initier des jeunes entre 14 et 18 ans à la pratique du Kayak-polo (séances sur la Loire et en piscine encadrées par un professionnel). Les jeunes se sont montrés investis et nous ont demandé de continuer cette activité. Des séances seront de nouveau programmées en 2022.

Projet « Urban Party » : mené en partenariat avec le Centre Social de Monthieu Montplaisir autour de l'animation 3 fois par an environ du city-stade des 3 tours à Monthieu.

Sorties collectives : Nous sommes partis avec **5 jeunes** en séjour au Futuroscope de Poitiers.

Banque alimentaire : Au mois de mars **10 jeunes** mobilisés pour collecter des denrées alimentaires à ALDI, supermarché du quartier.

L'équipe travaille également en lien étroit avec divers partenaires du territoire comme le centre social l'Arlequin, le collège « Aristide Briand », ALTM, STAS, médiatrices de l'AGASEF, élue référente de quartier, chef de projet, clubs sportifs, les travailleurs sociaux du territoire.

PREVENTION SPECIALISEE

Equipe Gier Sud

62 jeunes, 9 filles et 53 garçons, ont participé aux divers chantiers éducatifs pour un total de **430h**.

274 jeunes, 87 filles et 187 garçons ont participé aux actions collectives - activités culturelles, sportives, de loisirs, manifestations sur le quartier, séjours éducatifs

Groupe culture : Nous accompagnons ce groupe depuis quelques années sur le thème de l'ouverture culturelle et le développement de l'esprit critique. Ces jeunes aujourd'hui sont tous majeurs. La finalité de notre projet d'ouverture culturelle a pu se concrétiser par un départ en Grèce au sein de la capitale, Athènes. Nous avons effectué plusieurs sorties, organisé des soirées de préparation chantiers. Nous avons sollicité l'université de Saint Etienne ainsi que la MJC de Saint-Chamond autour de leur atelier « Astronomie ».

Fonsala : nous avons concrétiser notre projet en partenariat avec le centre social de Fonsala: 5 jours à Valras en camp de semi-autonomie. Nous avons également fait un chantier avec une quinzaine de jeunes collégiens.

Les Pins : Bien que le quartier soit petit nous accompagnons deux groupes de jeunes sur des activités collectives.

L'Horme : Nous sommes bien en lien avec un groupe de jeunes sur des sorties et des ateliers théâtre sur le thème de l'employabilité.

Equipe Gier Nord

207 jeunes, 114 filles et 93 garçons, ont participé aux divers chantiers éducatifs sur **122 demi-journées**.

370 jeunes, 285 filles et 85 garçons ont participé aux actions collectives - activités culturelles, sportives, de loisirs, manifestations sur la commune santé, sorties intergénérationnelles.

Rive de Gier : 117 jeunes ont bénéficié d'un accompagnement

33 Sorties à la journée - 30 Actions accompagnement à la scolarité - 23 Actions partenariales - 75 actions solidaires, 55 jeunes différents ont été concernés

La Grand Croix : 29 jeunes de Grand-Croix ont pu bénéficier d'un accompagnement de l'équipe dont 9 filles. 20 de ceux-ci avaient moins de 18 ans.

3 Chantiers éducatifs - 10 jeunes, 1 Action solidaire - 6 jeunes, 4 Permanence foyer collège - 80 jeunes, 4 actions théâtre collège - 56 élèves

Lorette : 35 jeunes de Lorette ont été accompagnés durant l'année 2021 dont 12 garçons et 23 filles.

7 chantiers - 11 jeunes, 6 actions solidaires - 7 jeunes, 2 actions intergénérationnelles - 12 jeunes - 1 séjour Agde - 6 jeunes

PREVENTION SPECIALISEE

Equipe Andrézieux

Sur l'été nous avons encadré un chantier éducatif d'une semaine en lien avec la mairie - 5 jeunes qui ont effectué 30 heures chacun. Nous avons aussi pu proposer 3 chantiers éducatifs dans le cadre de bourse projet collective afin de faire des sorties à la journée : lac d'Annecy, par d'attraction, sortie Lyon.... un chantier éducatif de 34h en lien avec SEM qui a concerné 5 jeunes de la Chapelle.

Projet mémoire : Deux expositions ont eu lieu sur le quartier. Elles ont pu permettre à 5 jeunes d'effectuer des chantiers éducatifs pour la mise en place de l'exposition et le travail en amont autour de la communication (affiche, distribution de flyers).

Projet Jardin'Age : a permis à 7 jeunes de découvrir et de s'essayer au jardinage, dont 3 d'entre eux qui ont constitué un noyau dur par leur présence régulière. Epaulé, conseillé et dynamisé par une équipe de 3 seniors, résidents de la chapelle et du bourg.

Projet Tous en forme : a concerné un groupe de 5 jeunes filles de 16 à 20 ans

Partenariat : une convention entre le collège et le service de Prévention Spécialisée permet une collaboration autour de situations particulières.

Nous assurons une présence régulière au centre social le Nelumbo et plus particulièrement à l'accueil jeunes. Des actions partenariales ont eu lieu comme le tournoi ASSE cœur vert. Depuis octobre 2021 nous sommes présents au soutien scolaire.

Notre interlocuteur privilégié est le service politique de la ville. Des actions, telles que la journée des droits de femmes a été menée. Nous encadrons les chantiers éducatifs que propose la mairie d'Andrézieux aux jeunes de la commune.

Loire habitat est le bailleur principal du quartier de la Chapelle. Avec la rénovation de ce dernier, beaucoup de demandes de chantiers éducatifs pour vider les caves et encombrant nous ont été proposées pour les jeunes que nous suivons. Ces derniers leur permettent de s'investir au sein de leur quartier et auprès des habitants.

Equipe Firminy

65 jeunes de 14 à 21 ans ont participé aux divers chantiers éducatifs pour un total de **1015h**.

Nous avons fait **7 sorties éducatives** dont une pièce à La Comédie de Saint Etienne sur la question de la place de la Femme dans les sociétés d'hier et d'aujourd'hui avec 6 jeunes de filles de 17 à 20 ans.

Des actions dites « solidaires » ont été menées cette année. Au total **10 jeunes de 14 à 20 ans** (5 filles et 5 garçons) ont participé aux différentes collectes de la banque alimentaire

Nous avons aussi réalisé **deux séjours éducatifs** en juillet - à Paris avec **5 jeunes filles de 18 à 20 ans** - 3 jours à Sète avec un groupe composé de **2 garçons de 14 et 16 ans et de 3 filles de 15, 16 et 18 ans**

55 jeunes, 33 garçons et 22 filles ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

Nombreux partenariats avec les structures municipales d'animation à Firminy (Maison pour Tous et Firminy Vert ; Le CLAJ, secteur jeune du centre social d'Unieux) ; Le service social du département ; Le pôle des services d'Unieux et le CCAS de Firminy ; les établissements scolaires ; Association Rimbaud ; Protection Judiciaire de la Jeunesse ; CADA ; Bistrot Social ; Banque Alimentaire ; EHPAD de Firminy ; La Verrerie et Les Bruneaux ; Mairies de Firminy et d'Unieux ; Loire Habitat ; Mission Locale ; Pôle emploi ; La Paroisse Saint Martin...

PREVENTION SPECIALISEE

Espace technique

L'Espace Technique est implanté depuis juin 1997 sur le quartier de Montreynaud. Il prend appui sur le travail de rue, qui est la colonne vertébrale de l'intervention en Prévention Spécialisée. La continuité et la régularité dans nos passages ont été importants pour positionner notre outil et être repéré, créer et/ou maintenir un lien de confiance avec les jeunes et les familles du territoire. Aussi notre activité a pour support la médiation mécanique automobile, vélo, cyclomoteur... C'est un vecteur de lien social intergénérationnel non négligeable au regard de nos missions.

Les interventions que nous proposons sont très diverses, elles comptent, le gonflage de ballon pour des enfants accompagnés de leur parents (mère ou père), en passant par la réparation de roues de poussettes, au changement de plaquettes de freins et de disques...

Quelques chiffres en 2021



420 usagers	300 hommes 120 femmes	30 usagers ont 10-15 ans 30 usagers ont 16-19 ans 220 usagers ont 20-24 ans 75 usagers ont 25-30 ans 65 usagers ont plus de 30 ans
-------------	--------------------------	--

Les perspectives 2022

PRESENCE SOCIALE

- Maintenir l'accueil informel
- Développer d'autres formes d'accueil en raison des consignes sanitaires.

PARTENARIAT

- Maintenir le partenariat avec : collège, SEGPA, ITEP, PJJ, IREA, l'ESCALE et les équipes de Prévention Spécialisée.

DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

- Maintenir cet espace de rencontres intergénérationnelles, d'échanges et de partage sur un territoire reconnu par les habitants.
- Poursuivre l'offre de service en direction des personnes touchées par la précarité
- Favoriser l'ouverture aux femmes, public en augmentation régulière.

AIDE AUX VICTIMES

Le service accompagne les victimes d'infractions pénales sur le ressort du Tribunal Judiciaire de Saint Etienne avec pour missions principales :

- l'accompagnement juridique, social et psychologique des victimes d'infractions pénales
- la gestion du dispositif Téléphone Grave Danger
- la gestion du dispositif BAR (bracelet anti-rapprochement)
- les évaluations victimes vulnérables : gravement traumatisées, victimes de violences conjugales, de viol
- la préparation et l'accompagnement des victimes aux procès (assises/correctionnels)
- l'animation de groupes de parole à destination d'adolescents victimes de violences sexuelles
- la tenue d'une permanence au Bureau d'aide aux Victimes du tribunal de St Étienne et dans les commissariats.

Quelques chiffres en 2021

EN 2021



684 1290

1974

VICTIMES D'INFRACTIONS
PENALES RECUES

4235 ENTRETIENS



1 Chef de service
2 juristes
2 travailleurs sociaux
2 psychologues - 1 secrétaire

8 LIEUX D'ACCUEIL	2142 contacts	1355 nouvelles victimes
 1290 femmes victimes d'infractions pénales	67 mineures 430 ont entre 18 et 35 ans	699 ont entre 36 et 65 ans 94 ont plus de 65 ans
 684 hommes victimes d'infractions pénales	50 mineurs 192 ont entre 18 et 35 ans	385 ont entre 36 et 65 ans 57 ont plus de 65 ans
Bureau d'Aide aux victimes	773 victimes reçues	1358 entretiens
Téléphone Grave Danger	49 saisines 44 bénéficiaires	28 attributions dont 23 en urgence

AIDE AUX VICTIMES

Une prise en charge spécifique est proposée aux victimes dans le cadre des comparutions immédiates. Les intervenantes du BAV sont dans ce cas requises à la demande du Parquet, en application des dispositions de l'article 41 alinéa 7 du Code de Procédure Pénale.

Nous assurons une présence en début d'audience correctionnelle (4 à 5 fois par semaine) pour les victimes qui n'ont pas d'avocat et qui souhaitent avoir des informations sur le déroulement de l'audience, la constitution de partie civile...

Nous avons mobilisé une intervenante du service sur les audiences de Comparution sur Reconnaissance Préalable de Culpabilité (CRPC) et Commission d'indemnisation de victimes d'infractions pénales (CIVI) pour contacter suffisamment en amont les victimes convoquées. Ainsi, après avoir répertorié le nombre de victimes sans avocat auprès des différents greffes, notre professionnelle prend téléphoniquement attache avec chacune d'elles pour leur proposer un accompagnement et une préparation.

Pour cette année 2021 nous avons été mobilisé pour trois procès réunissant de nombreuses victimes. Ainsi plus de **122 personnes** ont été contactées et préparées sur ces trois procès.

La convention "accompagnement des victimes à un procès devant la Cour d'Assises" signée en Juillet 2020 n' a malheureusement pas eu les effets escomptés puisque que nous avons préparé et accompagné seulement trois personnes, dont une que nous avons déjà prise en charge dans le cadre de nos activités classiques d'aide aux victimes.

Il semblerait que les avocats ne se soient pas saisis de ce dispositif malgré sa présentation devant la commission pénale du Barreau de Saint Etienne.

Au cours de l'année 2021, nous avons pris en charge **551 personnes victimes d'infractions commises dans le cadre du couple**, séparé ou non.

Le bracelet anti-rapprochement : nous avons été sollicités pour six situations afin de recueillir le consentement des victimes. Deux de ces six victimes ont pu intégrer le dispositif. Deux comités de pilotage dédiés aux deux dispositifs se sont tenus en 2021.

Le dispositif « Contrôle judiciaire conjoints violents » : en 2021 une convention a été signée entre le Tribunal judiciaire de Saint- Etienne, l'Association SOS Violences conjugales et la Sauvegarde 42 (Service Socio Judiciaire et service d'aide aux victimes) mettant en place une prise en charge de proximité des auteurs de violences conjugales placés sous contrôle judiciaire et de leurs victimes.

Sur les 108 victimes dont l'auteur est sous CJ, 75 victimes nous ont été signalées dans le cadre de ce protocole. Nous avons pu établir le lien, accompagner et soutenir 74 victimes de violences conjugales sur la totalité des CJ.

Le soutien psychologique : En 2021, le soutien psychologique a concerné 229 victimes.

1214 entretiens programmés - 1074 ont été effectifs

- Le soutien psychologique des victimes directes : le soutien psychologique est proposé lors de l'entretien en premier accueil de la victime - 121 victimes directes
- Le soutien psychologique dans le cadre du groupe familial : 41 familles accompagnées, 22 dans le cadre des violences conjugales - 306 entretiens psychologiques consacrés à ces groupes dont 113 pour des violences sexuelles et 174 pour des violences volontaires.
- Le soutien psychologique par les groupes de parole n'a pas eu lieu à cause du contexte Covid.

En 2021, **onze stages de citoyenneté** ont été organisés par les collègues du socio-judiciaire. Ce fut l'occasion pour les intervenants de l'aide aux victimes de sensibiliser **66 personnes**.

AIDE AUX VICTIMES

Les perspectives 2022

Les actions 2022 s'inscriront dans la continuité de l'année précédente et la mise en place de nouveaux dispositifs :

En lien avec les objectifs nationaux, les demandes locales du Parquet et la hausse du nombre de TGD confiés à la Sauvegarde42 (passage à 20 à 35 TGD) notre intervention va nécessiter encore plus de souplesse et de réactivité dans nos réponses, mobiliser une plus grande agilité de notre équipe pluridisciplinaire afin de faire vivre la proactivité attendue à son juste niveau.

La pérennisation du dispositif « CJ conjoints violents » qui a vu le jour en Mars dernier avec la signature d'une convention tripartite entre le Tribunal Judiciaire – SOS Violences Conjugales 42 et Sauvegarde 42 (service d'aide aux victimes et service socio-judiciaire. Dispositif qui, nous le rappellerons, vise à l'orientation par le Parquet, de toute victime de violences conjugales dont l'auteur est placé sous contrôle judiciaire. L'objectif étant une prise en charge et un accompagnement soutenu avec un premier contact au plus près du prononcé de la mesure de CJ et des entretiens mensuels à minima. La victime peut ainsi, par notre intermédiaire, faire part de tout non-respect des interdictions faites à l'auteur la concernant. Une fois informés, les professionnels du service de contrôle judiciaire interpellent alors directement la permanence du Parquet. C'est donc bien une prise en charge simultanée de l'auteur et de la victime qui est attendue.

La continuité et le développement de la prise en charge des victimes bénéficiant du dispositif BAR, mis en place à compter de janvier 2021 sur le ressort du Tribunal Judiciaire de Saint Etienne

L'animation de groupes de parole à destination, pour le premier, des adolescents victimes de violences sexuelles et pour le second, des parents dont les enfants ont subi des violences sexuelles.

La signature d'une convention EVVI en direction des victimes de violences conjugales

La mise en place du dispositif « Vigilance Violences 42 » par la signature en avril prochain d'un protocole permettant le suivi des auteurs de violences conjugales sortant de détention avec en parallèle une prise en charge de proximité des victimes. L'objectif étant – avant toute sortie de détention – d'informer, de préparer et de soutenir les victimes ; de leur permettre d'anticiper, d'appréhender avec le plus de réassurance possible ce moment tant redouté et anxiogène que représente la sortie de leur auteur.

La mise en œuvre d'un « bus d'aide aux victimes » pour aller à la rencontre des populations isolées et rurales. Ce bus se rendra dès janvier 2022 sur quatre communes de la Loire, à raison d'une demi-journée hebdomadaire pour chacune. Cette action en collaboration avec la PJJ de la Loire est financée pour l'année 2022 dans le cadre d'un appel à projet sur la base d'un 0,5 ETP .

Force est de constater que l'augmentation du nombre de personnes accueillies, la pérennisation et le développement des dispositifs dédiés aux violences conjugales, ainsi que la mise place des nouveaux projets nécessiteront sans conteste un renforcement de nos effectifs pour continuer à assurer un service de qualité auprès des victimes.

Services Socio-judiciaires

Le service socio judiciaire assure 3 missions : les enquêtes sociales rapides (ESR) , les contrôles judiciaires (CJ) et les stages de citoyenneté.

D'autre part, depuis décembre 2020, un nouveau dispositif, en partenariat avec le SPIP de la Loire, pour assurer une prise en charge rapide de certaines personnes placées sous mains de justice, suivies par le SPIP, est expérimenté.

Quelques chiffres en 2021

EN 2021



1 Chef de service
4 travailleurs sociaux
1 psychologue
1 secrétaire

Enquêtes sociales rapides	644 enquêtes	579 ESR dans le cadre de procédure correctionnelle	65 ESR dans le cadre de procédure criminelle	30 enquêtes sociales rapides "renforcées"
Contrôle judiciaire	371 contrôles judiciaires	303 CJ dans le cadre de procédure correctionnelle	68 CJ dans le cadre de procédure criminelle	140 CJ dans le cadre de violences conjugales ou intrafamiliales
Stage de citoyenneté	11 stages	109 concernés 66 participants	Prise en charge psychologique des personnes sous main de justice	106 personnes

Services Socio-judiciaires

Les perspectives 2022

Nos activités socio judiciaires n'ont de cesse d'augmenter ces dernières années et la nécessité d'un renfort pérenne de l'équipe semble s'imposer.

Le protocole « CJ conjoint violent » a été sans conteste un facteur clés de l'augmentation des mesures de contrôles judiciaires.

Le dispositif expérimental de prise en charge psychologique des auteurs sous mains de justice connaît un succès qui tend à prouver son utilité. Bien que son maintien semble plus que pertinent, se pose la question d'un mode de financement bien défini et pérenne.

Quelques points de vigilance :

- La mise en place du contrôle judiciaire avec placement probatoire, dont les mesures seront confiées au SPIP 42, et qui par voie de conséquence entrainera une diminution du nombre de nos mandats dans le cadre conjugal.
- Les ESR renforcées dont le nombre est en deçà des projections établies lors de la signature du protocole.

PEPINIERE JEUNESSE MONTREYNAUD

La Pépinière Jeunesse est un équipement d'éducation populaire qui a démarré son activité en décembre 2019, elle accueille les jeunes de 14 à 25 ans pour des activités de loisirs, de l'aide aux devoirs et de l'accompagnement de projets. Elle est située au sein du quartier de Montreynaud (QPV) à Saint Etienne.

Quelques chiffres en 2021

EN 2021



123 JEUNES ACCOMPAGNES

40 sur le secteur 18/25 ans
83 sur le secteur 14/17 ans



1 Chef de service
2 animateurs
+ 1 renfort l'été

Les éléments forts 2021 chez les 18-25

Le projet danse - cinéma

Durant 12 journées étalées sur les vacances d'octobre et de décembre 2021, 9 jeunes âgés de 16 à 20 ans ont été accompagnés par Manon CAZES, Mehdi BAOUZZI et Adrien MILLOT de l'association 87 Revanchards, pour la création d'un cours métrage dansé.



Les soirées JDS

Initiées par deux jeunes étudiantes, ces soirées jeux répondent aux besoins de se retrouver régulièrement avec d'autres jeunes le weekend, pour partager un moment de convivialité et couper avec la « pression des cours ». Trois « soirées JDS » ont été organisées à ce jour et ont compté à chaque fois une quinzaine de participant.es.

Projet photo

Ce projet photo, porté par 7 jeunes, a été mené sur l'année avec plusieurs temps forts dont une formation dispensée par un photographe, un séjour à Arles au festival de la photographie et la réalisation de portraits pour décorer la salle de danse du CLJ.

Projet court métrage

Porté par la MJC les Tilleuls, la Pépinière Jeunesse et l'association Et Maintenant, un projet de réalisation de court métrage avec un groupe de jeunes, de l'écriture au tournage. Accompagné par Maud PEYRACHE et Mathieu SANTA CRUZ.

Été 2021 Stage de Djing avec DJ DRK et organisation d'une soirée dansante sur la place Mozart à Montreynaud. En partenariat avec la MJC Les Tilleuls.



PEPINIERE JEUNESSE MONTREYNAUD

Les éléments forts 2021 chez les 14-17

Le soutien scolaire

Au total 16 jeunes accueillis régulièrement. 8 jeunes par séance peuvent bénéficier d'un soutien scolaire individualisé. Nous consacrons aussi à cette occasion des temps d'échange avec les familles. Trois bénévoles nous soutiennent dans ce secteur de notre structure.

Les plages horaires dédiées pour l'accompagnement scolaire sont les lundis et jeudis de 17H à 19H. Nous pouvons aussi à la demande des jeunes ouvrir ces séances d'aide scolaire sur d'autres créneaux dans la semaine.

Le projet Marseille et le projet Kayak - polo

Reportés à plusieurs reprises en raison de la crise sanitaire. Ce séjour et ce stage sportif ont permis aux jeunes de travailler sur les notions d'engagement et de mérite. Il fallait se rencontrer régulièrement pour affiner le projet. Ils l'ont aussi budgété pour évaluer financièrement sa faisabilité. Nous voyons après chaque projet que les jeunes murissent et se sentent valorisés par le travail qu'ils ont accompli. Ce sont aussi les chantiers éducatifs qui permettent d'autofinancer en partie les projets des jeunes et de proposer aux familles des prix abordables aussi bien pour les séjours que pour les sorties.

Encourager l'esprit du VIVRE ENSEMBLE

Nous souhaitons que nos supports d'animations véhiculent auprès des jeunes, des envies, de la curiosité... de découvrir d'autres quartiers, villes, départements, régions... et la rencontre d'autres jeunes, comme nous avons pu le faire lors des Projets Vidéo Ciné Shaman, Projet Faut que ça rime et d'autres.

Développer l'esprit du vivre ensemble, commence au pied de sa porte, nous participons à différents temps de travail avec les autres acteurs du quartier comme la commission cinéma, la réunion du journal du quartier, les coordinations, par l'intermédiaire de notre chef de service aux GTO et nous prenons part aussi aux projets initiés par les éducateurs de rue, le Collectif Vivre Ensemble...

Les perspectives 2022

- Continuer la mobilisation des jeunes par l'accompagnement de projets
 - projet environnement
 - mise en place de notre studio d'enregistrement
- Ouvrir un espace de concertation avec les 18-25 ans pour travailler
 - création d'un lieu convivial
 - adapter les heures d'ouverture
- Favoriser le lien et l'implication des parents avec la mise en place de supports
- Développer et poursuivre les ateliers : soutien scolaire, radio, ...
- Poursuivre le partenariat

FAJD

Les mesures d'accompagnement social renforcé du FAJD sont destinées aux jeunes les plus en difficulté en amont et/ou en soutien des autres dispositifs d'insertion.

Il s'agit d'un accompagnement social de proximité auprès des jeunes qui rencontrent d'importantes difficultés sociales (une santé déficiente, une absence d'hébergement ou une situation très précaire au regard du logement, l'absence d'autonomie personnelle, un contexte familial ou social très handicapant, des difficultés financières) les empêchant de se mobiliser efficacement dans leur parcours d'insertion professionnelle. Notre service couvre l'ensemble du département.

Quelques chiffres en 2021

EN 2021



255

JEUNES ACCOMPAGNES

123 132



1 Chef de service
5 travailleurs sociaux
1 secrétaire

FAJD Loire Sud	51 jeunes ont moins de 20 ans 88 entre 21 et 23 ans 66 ont 24 ans et plus	75 jeunes ont bénéficié d'une aide financière	80 jeunes ont des problématiques santé	3 femmes et 1 homme hébergé dans un logement ALT
FAJD Roanne Forez	28 jeunes ont moins de 20 ans 20 entre 21 et 23 ans 2 ont 24 ans et plus	32 jeunes ont bénéficié d'une aide financière	19 jeunes ont des problématiques santé	

L'équipe intervient sur tout le département réparti en 5 secteurs (couronne stéphanoise, Ondaine, Gier, Forez et Roannais).

Les objectifs des interventions sont :

- Référent de parcours : assurer mensuellement un accompagnement social auprès de ménages bénéficiaires du RSA, appartenant à la communauté des gens du voyage, domiciliés dans la Loire, cumulant des difficultés d'insertion sociale (santé, logement, budget, justice, accès aux droits ou isolement...) et engagés dans un processus d'insertion formalisé dans un contrat de solidarité active.
- Accompagnement Social Renforcé : assurer mensuellement un accompagnement social intensif auprès de ménages appartenant à la communauté des gens du voyage, domiciliés dans la Loire et confrontés à des difficultés d'insertion sociale
- Appui technique : apporter un appui technique aux travailleurs sociaux du département.

Quelques chiffres en 2021

EN 2021

Mission REFERENT DE PARCOURS

176

MENAGES ACCOMPAGNES

Accompagnement Social Renforcé

19

MENAGES ACCOMPAGNES



1 Chef de service
4 travailleurs sociaux
1 médiateur santé
1 secrétaire

Mission Référent de parcours	54% de femmes 46% d'hommes	4% ont moins de 25 ans 16% ont entre 25 et 30 ans 42% ont entre 31 et 40 ans 17% ont entre 41 et 50 ans 22% ont plus de 50 ans	68% ont des enfants à charge	35% sont sédentaires 24% semi-sédentaires 41% itinérants
Mission Accompagnement Social Renforcé	39% de femmes 61% d'hommes	17% ont moins de 25 ans 17% ont entre 25 et 30 ans 17% ont entre 31 et 40 ans 11% ont entre 41 et 50 ans 39% ont plus de 50 ans	50% ont des enfants à charge	56% sont sédentaires 33% semi-sédentaires 11% itinérants

Concernant la prise en compte des problématiques de santé, les intervenantes sociales du service s'appuient sur la médiatrice santé. Largement répandues parmi la communauté, les difficultés prennent diverses formes : conséquences d'une mauvaise hygiène de vie et des conditions de vie sur les aires, pathologies chroniques, et dans certaines familles, héréditaires, problématiques alcooliques répandues chez les hommes comme chez les femmes, violence, vieillissement prématuré qui réduit l'espérance de vie des voyageurs d'environ 15 ans par rapport au reste de la population, ...

D'une façon générale, les membres de la communauté sont plus attentifs à la santé des enfants qu'à celle des adultes. Le travail de prévention, d'information et de sensibilisation développé au cours des années, et soutenu par le lien de confiance qui s'est instauré avec l'équipe, est néanmoins à l'origine d'évolutions encourageantes :

- Attention plus soutenue concernant le renouvellement de leur couverture sociale.
- Meilleure représentation d'un parcours de soins : Les voyageurs sont de plus en plus nombreux à comprendre la nécessité, dans certaines situations, d'une succession de rendez-vous et examens, ce qui facilite la continuité du suivi.
- Intégration progressive de l'importance de la prévention qui incite les voyageurs à se saisir davantage des possibilités existantes telles que les bilans CPAM.
- Les femmes notamment, sont plus enclines à évoquer des questions qui étaient jusqu'il y a peu encore taboues. Elles acceptent également plus facilement de consulter des professionnels de santé tels que les gynécologues.

Les perspectives 2022

Sauvegarde 42 partage les préoccupations du département concernant le niveau d'activité dans le cadre des ASR et de l'appui technique au regard des objectifs prévus.

Lors de la rencontre du 19 janvier 2022 avec les gestionnaires du mandat, nous avons convenu de la nécessité de communiquer en direction des partenaires, et plus particulièrement, des travailleurs sociaux de secteur, pour faire connaître plus largement ces actions.

La question du repérage du public susceptible de relever d'un ASR a également été soulevée. A cette fin, la participation des intervenantes du service gens du voyage aux permanences d'écrivain public numérique mises en place sur les territoires a été envisagée.

Afin d'apprécier la pertinence du projet, une évaluation préalable de la fréquentation de ces espaces par les voyageurs est néanmoins souhaitable.

Concernant le volet référent de parcours, les échanges ont donné lieu à une reconfiguration du tableau de suivi d'activité trimestriel. Le support intègre désormais le décompte des contacts mensuels avec les personnes accompagnées dans ce cadre. Les motifs de sortie, tels que formulés dans IODAS, ont également été intégrés à l'outil.

Suite à sa validation, le nouveau support est entré en fonction le 1er avril 2022.

Il s'agit de conduire l'accompagnement renforcé dans l'emploi de bénéficiaires du RSA et de demandeurs d'emploi de longue durée (participants du dispositif L.O.I.R.E.) sur le territoire du Roannais.

L'accompagnement global de la personne, individuel et personnalisé, s'effectue en réseau avec les acteurs du territoire, sans limite de durée, en articulant des actions individuelles et collectives.

Sauvegarde 42 intervient dans le cadre du PLIE sur le territoire du Roannais.

En novembre 2021, le service a quitté les locaux de la Sauvegarde pour s'installer à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Roanne.

Les 4 professionnelles du service mettent en œuvre des prestations d'accompagnement socio-professionnel renforcé auprès de personnes bénéficiaires du RSA et de demandeurs d'emploi de longue durée, orientées respectivement par le Département et Pôle Emploi.

La mission vise à lever les freins à l'insertion professionnelle des participants.

EN 2021



274

PERSONNES ACCOMPAGNEES
PAR MOIS

3048

ENTRETIENS REALISES
entre le 01/04/2021 et le
31/03/2022



1 Chef de service
4 référents de parcours

Dispositif "les invisibles"



Sauvegarde 42 assure depuis 2 ans le portage du consortium regroupant 4 associations et 3 missions locales. Le dispositif a été reconduit pour l'année 2022 et consiste à partir d'une équipe mobile d'aller au devant de jeunes âgés de 16 à 29 ans et sortis des « radars » pour les remobiliser et booster des parcours d'insertion professionnelle.

Quelques chiffres en 2021

EN 2021



113

JEUNES ACCOMPAGNES

68 45



4 associations et 3 Missions locales
1 travailleur social

4 territoires	138 jeunes repérés	80% entre 18 et 25 ans	40% sorties ASE
Saint Etienne: 52 jeunes repérés 49 accompagnés	Montbrison: 18 jeunes repérés 10 accompagnés	Roanne: 46 jeunes repérés 42 accompagnés	Ondaine: 22 jeunes repérés 12 accompagnés

POLE ACTION EDUCATIVE ET PARENTALE

SEMO SDIE ESPACE RENCONTRE

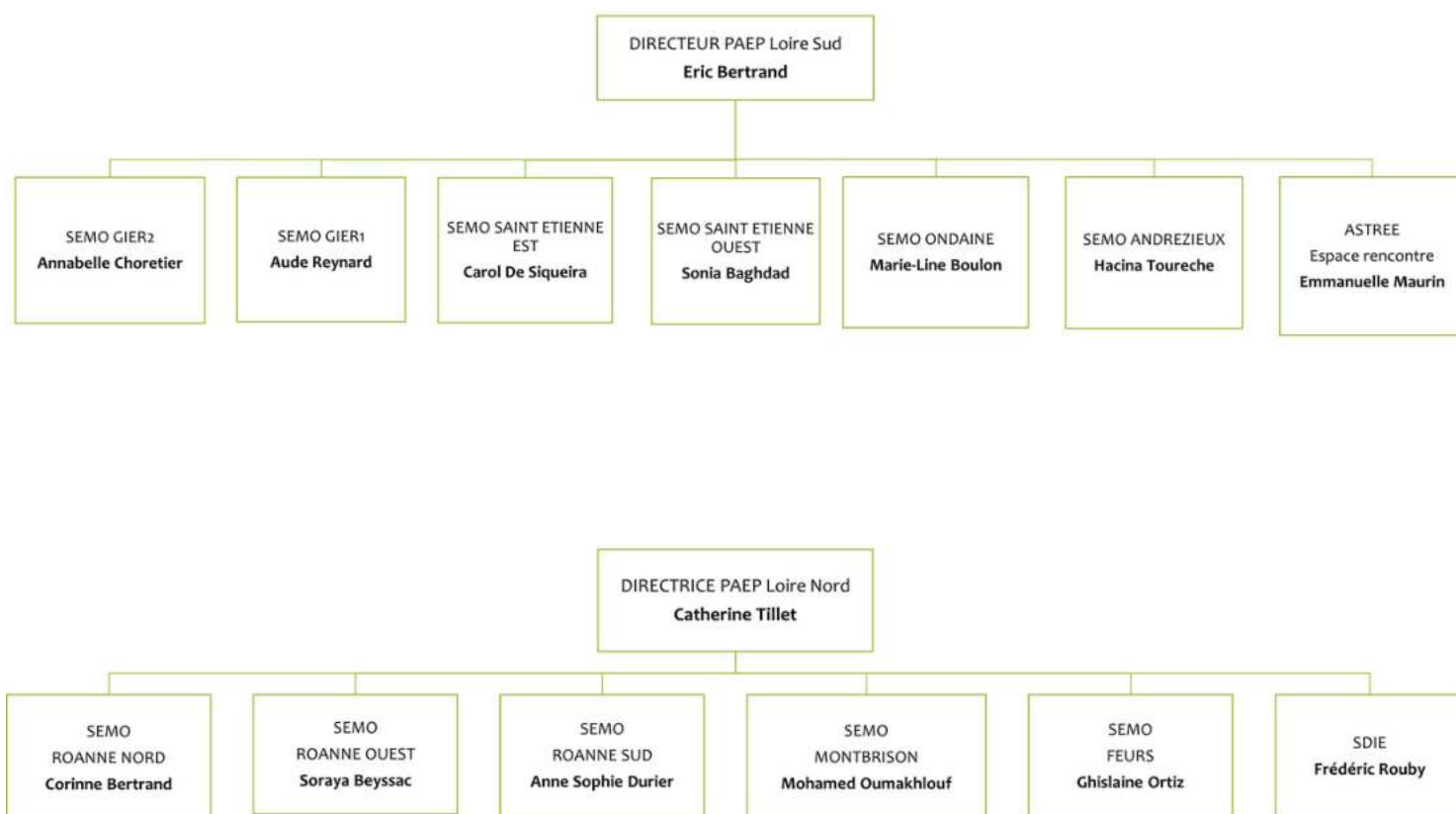
POLE ACTION EDUCATIVE ET PARENTALE

Le Service Educatif en Milieu Ouvert (SEMO) fait partie du Département Action Educative et Parentale, tout comme le Service Départemental d'Investigation Educative et l'espace rencontre Astrée.

Cette configuration en Département est commune à tous les services de Sauvegarde42.

Deux directeurs ont en charge l'ensemble du département, l'un pour le pôle Loire Sud composé du service de Milieu Ouvert Loire sud et de l'Astrée, l'autre pour le pôle Loire Nord, composé du service de Milieu Ouvert Loire nord et du service d'investigation (SDIE).

Eric Bertrand, directeur
Catherine Tillet, directrice



LE SEMO

Le SEMO est constitué de 11 équipes qui interviennent sur l'ensemble du Département de la Loire.

- 5 équipes sur le Nord : Montbrison, Feurs, et 3 équipes à Roanne
- 6 équipes sur le Sud : Ondaine/Pilat, Andrézieux, 2 équipes sur St Etienne et 2 équipes sur le Gier/Pilat

L'intervention du SEMO s'opère dans deux cadres distincts :

- le cadre administratif de l'AED comprenant également les protocoles et les alternatives au signalement
- le cadre judiciaire de l'AEMO comprenant également les mesures conjointes et les alternatives au placement.

La capacité autorisée pour le SEMO, dans le cadre du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé avec le Conseil Départemental de la Loire est de 2 330 mesures. Elle est déterminée globalement pour l'ensemble des mesures administratives et judiciaires.

Sur l'ensemble du SEMO, l'activité est comptabilisée en mesures et en équivalents mesures selon le mode de comptage par mesures (ex : AEMO alternative au placement comptabilisées double les 6 premiers mois puis simple à compter du 7ème mois d'exercice).

Quelques chiffres en 2021

EN 2021

485 MESURES ADMINISTRATIVES

841 679 JOURNEES

1783 MESURES JUDICIAIRES

98,97% ACTIVITE REALISEE



10 Chefs de service
travailleurs sociaux
psychogues
secrétaires

LE SEMO

MESURE RENFORCEE ET DISPOSITIFS SPECIFIQUES

Le SEMO a développé au fil des années des étayages spécifiques afin de venir en renfort des mesures d'AEMO et d'AED.

AED renforcée « Accompagnement du conflit parental »

Après un temps d'expérimentation, cette mesure renforcée a été validée dans le cadre du CPOM précédent, uniquement dans le cadre administratif. Sauvegarde42 a fait le choix de la proposer dans le cadre de la préparation du prochain CPOM, dans un souci de développement sur l'ensemble du Département de la Loire.

Cette mesure renforcée est exercée par 3 travailleurs sociaux et 3 psychologues qui sont mobilisés, pour cette mesure, sur une part de leurs temps de travail. Elle est pilotée par Mme Choretier, cheffe de service.

Cette mesure éducative renforcée s'adresse à des parents en conflit aigu c'est-à-dire continu et enkysté malgré les interventions extérieures et les cadres posés. Elle participe à la diversification des modes d'action et à la prévention des difficultés parentales.

Cette intervention spécifique (d'une durée de 9 mois renouvelable une fois) vient donc renforcer la mesure éducative en vigueur au niveau administratif (AED).

L'équipe pluridisciplinaire se compose alors du travailleur social désigné pour exercer l'AED et d'un binôme de professionnels (psychologue et travailleur social) qui rencontre mensuellement chaque parent séparément et ensemble si possible.

L'année 2021 a encore été impactée par le contexte sanitaire. **24 mineurs et 14 familles ont été accompagnées en 2021.**

Parmi ces mesures, 3 familles ont bénéficié d'un renouvellement de cette mesure. 3 familles ont fait l'objet d'une saisine judiciaire et donc d'un arrêt du renfort. Une mesure a fait l'objet d'une orientation vers une MOS dans le cadre administratif. 5 familles ont contractualisé une AED simple à la suite du renfort.

LES DISPOSITIFS

Le SEMO a développé depuis plus de 30 ans des dispositifs spécifiques, principalement sur le sud du Département, afin de renforcer l'accompagnement éducatif mis en œuvre auprès de certains mineurs. 4 dispositifs : Dispositif Goutelas, Accompagnement à la scolarité, Entr'eux Temps, Groupe Ados.

L'année 2021 a été marquée par un bilan des dispositifs afin de préparer le prochain CPOM avec le Conseil Départemental. A l'issue, la décision a été prise d'arrêter le Groupe Ados et Entr'eux Temps.

Les deux autres dispositifs (« Groupe mères-enfants » ou dispositif « Goutelas » et « l'Accompagnement à la scolarité ») ont été maintenus jusqu'à l'été 2022 dans l'attente de la finalisation des négociations du prochain CPOM.

Dispositif « Groupe mères-enfants » ou dispositif « Goutelas »

L'équipe est composée de 2 professionnels du SEMO dont une part de leur temps de travail est consacré à ce dispositif, de 2 professionnelles extérieures (psychologue et infirmière puéricultrice), d'un temps de secrétariat. Le dispositif est piloté par Mme Reynard, cheffe de service.

En 2021, le dispositif a accueilli **4 mamans et 5 enfants**, soit **3 filles et 2 garçons**. 4 des 5 enfants étaient accompagnés dans le cadre judiciaire. Le dispositif Goutelas a accueilli en 2021 **deux nouvelles mères de familles**, nous avons plusieurs nouvelles demandes pour 2022.

Compte tenu de la crise sanitaire, certains regroupements ont été ajustés en temps d'accueils collectifs sur des demi-journées.

Dispositif « Accompagnement à la scolarité »

L'équipe est composée d'une coordinatrice et de 3 intervenantes scolaires. Une psychologue du service intervient sur des temps de réunion. Le dispositif est piloté par Mme Boulon, cheffe de service.

L'équipe est renforcée par l'intervention de **3 services civiques et de 9 bénévoles**.

Sur le SEMO Loire sud, **66 suivis** sont engagés, après étude de **96 candidatures**. 49 des 66 mineurs sont accompagnés dans le cadre de mesures judiciaires, 17 dans le cadre administratif. Les interventions peuvent se faire, en fonction des projets éducatifs, à partir des domiciles des mineurs concernés (27 suivis) ou dans les différents services du SEMO Loire sud (39 suivis).

L'intervention du dispositif s'appuie également sur la mise en place d'actions collectives (contes, jeux...) sur des temps de journées et demi-journées.

LE SEMO

Les éléments forts en 2021

La crise sanitaire...

La crise sanitaire impacte depuis 2020 nos activités, nos missions au service des mineurs accompagnés et de leur famille.

L'année 2021 a été marquée par l'épidémie de Covid 2019. Nous avons tenté autant que possible de maintenir nos interventions, que ce soit à partir des différents sites du service, sur l'ensemble du Département de la Loire, ou dans le cadre des rencontres engagées tant aux domiciles des familles qu'avec nos partenaires.

Les professionnels du SEMO ont fait preuve d'adaptation face aux difficultés engendrées par cette pandémie, dans leurs quotidiens professionnels, dans le lien aux familles et aux partenaires. Comme en 2020, le télétravail a été développé afin de répondre aux contraintes sanitaires. Les travailleurs sociaux du SEMO sont désormais équipés d'un ordinateur portable professionnel et d'un téléphone portable professionnel.

Logiciel de traitement des dossiers des usagers...

L'année 2021 a été marquée par le déploiement du logiciel Sil'age, logiciel de traitement des dossiers des usagers, conformément aux lois relatives à la RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Ce déploiement s'inscrira également sur l'année 2022. Ce logiciel constitue un outil incontournable dans le cadre de l'exercice des mesures.

La préparation du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens...

Sur le plan de l'activité et des perspectives pour les années à venir et comme indiqué précédemment, un bilan des dispositifs du SEMO a été réalisé. Des propositions de mesures renforcées ont été construites. Ce travail a constitué une étape importante de la préparation de notre proposition d'offre de service dans le cadre du prochain CPOM, pour lesquelles les discussions avec le Conseil Départemental de la Loire ont commencé au dernier trimestre 2021. Pour rappel, au-delà des interventions classiques en AEMO et AED, Sauvegarde42 a proposé 3 mesures renforcées, à l'échelle du Département de la Loire, dans les cadres administratif et judiciaire : mesure renforcée « Accompagnement des conflits parentaux », mesure renforcée "Accompagnement à la parentalité - petite enfance 0-3 ans" et mesure renforcée « scolarité et soutien parental ».

La démarche de renouvellement du projet de service...

Toujours dans cette dynamique, l'équipe de direction a préparé au cours du dernier trimestre 2021 la relance de la démarche de renouvellement du projet de service SEMO. Pour rappel, ce travail avait été engagé en février 2020 et avait dû être suspendu rapidement du fait de la crise sanitaire. Ce travail constituera un axe fort de l'année 2022.

LE SDIE

Le Service Départemental d'Investigation Educative existe dans sa configuration actuel (service dédié) depuis 3 ans. Il intervient sur l'ensemble du Département de la Loire. Il inscrit son intervention dans un large réseau partenarial, en lien constant avec notre financeur (PJJ) et les magistrats.

La capacité installée et accordée au budget 2021 était de : 301 MJIE (Dossiers Familles) pour des investigations auprès de 374 mineurs.

Quelques chiffres en 2021

EN 2021

225 DOSSIERS MJIE

383 MINEURS



208 175

141 MINEURS SUR LE NORD

242 MINEURS sur St Etienne - Gier - Pilat



1 Chef de service
travailleurs sociaux
psychogues
secrétaires

57 mineurs ont moins de 3 ans
63 ont entre 3 et 6 ans
111 ont entre 6 et 11 ans
122 ont entre 11 et 16 ans
30 ont entre 16 et 18 ans

121 mesures concernent 1 enfant
65 mesures - 2 enfants
21 mesures - 3 enfants
9 mesures - 4 enfants
6 mesures - 5 enfants
3 mesures - 6 enfants et plus

L'ESPACE RENCONTRE ASTREE

Le service ASTREE intervient sur décisions des Juges aux affaires familiales et des Juges des enfants. Il permet l'exercice du droit de visite d'un parent lorsque la relation avec son enfant est interrompue, difficile ou conflictuelle. Il favorise le maintien, la reprise ou la construction de liens parents-enfants dans un cadre protégé.

Le recours à l'espace de rencontre est préconisé dans les situations où une relation enfant-parents et/ou l'exercice d'un droit de visite est interrompu, difficile ou conflictuel, y compris dans les situations de violences conjugales.

L'espace rencontre Astrée fait partie du pôle Action Educative et Parentale Loire sud de la Sauvegarde 42. Il intervient dans deux locaux, à St-Just-St-Rambert (73 avenue Mellet Mandard) et à St-Etienne (94 rue G. Péri).

Quelques chiffres en 2021

EN 2021

85 MINEURS ACCUEILLIS

372 RENCONTRES MEDIATISEES

218 JOURS D'OUVERTURE AUX FAMILLES

260 ENTRETIENS



1 Chef de service
5 travailleurs sociaux
1 secrétaire
12 bénévoles

Les mineurs accompagnés : 4 ont moins de 4 ans 13 ont entre 4 et 7 ans 21 ont entre 7 et 11 ans 28 ont entre 11 et 14 ans 19 ont entre 14 et 18 ans	Les problématiques : 42% violence intra-familiale 46% au moins 1 des parents avec des troubles psychiatriques 12% au moins 1 des parents avec une addiction	Rencontres médiatisées tous les 15 jours dans 70% des cas
Durée des mesures: 2 ont duré moins d'1 mois 5 entre 1 et 3 mois 6 entre 3 et 6 mois 17 plus de 6 mois	Au 31/12/21 31 dossiers en attente	Délai d'attente : 11 mois

L'ESPACE RENCONTRE ASTREE

Les éléments forts en 2021

Dans une démarche de complémentarité avec les espaces rencontres déjà existants dans la Loire (POINT VERT et ARRAVEM), L'ASTREE propose un service singulier et spécifique : la rencontre médiatisée. En effet, la particularité de l'activité ASTREE est un accueil individuel (une seule famille est reçue) en présence de deux accueillants : l'intervenant professionnel (réfèrent de la situation familiale) et l'accueillant volontaire (bénévole représentant la société civile).

L'espace rencontre Astrée s'ancre dans un réseau important tant dans le cadre des décisions JAF que Juge des enfants.

Au cours de l'année 2021, les réflexions engagées concernant le nouveau référentiel et l'évolution du projet ont amené à s'engager dans plusieurs démarches :

- des rencontres avec d'autres espaces rencontres de la région Auvergne Rhône Alpes,
- des rencontres en lien avec la FFER.

Sur le plan ligérien, nous avons invité nos financeurs en septembre 2021 à une rencontre afin d'affiner les attentes concernant le projet de l'Astrée sur plusieurs points relatifs aux modalités d'intervention et à l'implantation géographique. Cette réunion a permis de déterminer que l'Astrée sera à l'avenir implanté à Andrézieux.

Par ailleurs, au cours de l'année 2021, l'équipe de direction de l'Astrée a participé au Comité Technique Départemental réunissant les 3 espaces rencontres de la Loire, les prescripteurs (JAF) et les financeurs. Cette instance a pour objectifs de déterminer l'offre de service des espaces rencontres de la Loire.

Les perspectives 2022

Le déploiement du nouveau projet de service au cours de l'année 2022 est un enjeu majeur pour l'espace rencontre Astrée et les familles accompagnées par le service.

Ce projet de service ne pourra être opérationnel qu'avec de nouveaux locaux permettant d'accueillir sur un seul et même site les enfants et leurs familles. Nous sommes depuis début 2021, en lien avec nos financeurs, afin de les tenir informés de nos recherches, ces dernières s'avérant complexes compte tenu de l'objectif de localisation identifié.

Ce nouveau projet, de qualité, a pour objectifs majeurs de :

- prendre en compte l'ensemble des dimensions du référentiel national des espaces rencontres,
- assurer des accueils individualisés, de préférence dans un cadre collectif,
- permettre une intervention plus en proximité, sur 3 mois maximum et si nécessaire, afin d'accompagner les mineurs et les parents vers le collectif,
- développer nos modalités d'intervention en permettant des sorties,
- développer les accueils administratifs (conventionnements).

Concernant les perspectives 2022, il est difficile de se projeter dans un contexte où le projet de l'Astrée va fortement évoluer.

Les espaces rencontres ligériens, nos financeurs et les prescripteurs auront à évaluer, au cours de l'année 2022 au moins les effets de ce nouveau référentiel et les évolutions en termes de réalités des espaces rencontres.

C'est dans cette perspective que les Comités Techniques Départementaux notamment sont envisagés.

C'est dans cette perspective aussi que nous nous engagerons tant avec nos financeurs, nos prescripteurs que les autres espaces rencontres de la Loire.

RAPPORT FINANCIER

L'amorce d'un retour à l'équilibre économique

Après un exercice 2020 particulièrement dégradé, l'association a engagé des mesures visant à réduire son déficit, notamment:

- la suppression d'un poste (1ETP) de Directeur général-adjoint, passage de 6 à 5 Directeurs de Pôles,
- la suppression d'un poste (1ETP) de chargée de mission à la Direction Développement, Qualité et Vie Associative
- l'arrêt ou le transfert d'activités fortement déficitaires (notamment au 31/12/2021 le transfert à l'Adapei42 du chantier d'insertion Inserbativert ; l'arrêt du RSA, de l'UER et du dispositif « Services Civiques »),

Par ailleurs, le résultat excédentaire de 2021 enregistre une dotation exceptionnelle versée par le Département de la Loire en décembre 2021 au titre des déficits 2020 CPOM & MNA.

Enfin, un nouveau CPOM a été négocié avec le Département entre l'automne 2021 et mars 2022 et sera prochainement signé. Son modèle économique sera plus favorable, notamment avec l'intégration d'un rebasage tarifaire et sans doute d'un taux directeur sur la période 2022-2026 (acquis pour l'année 2022).

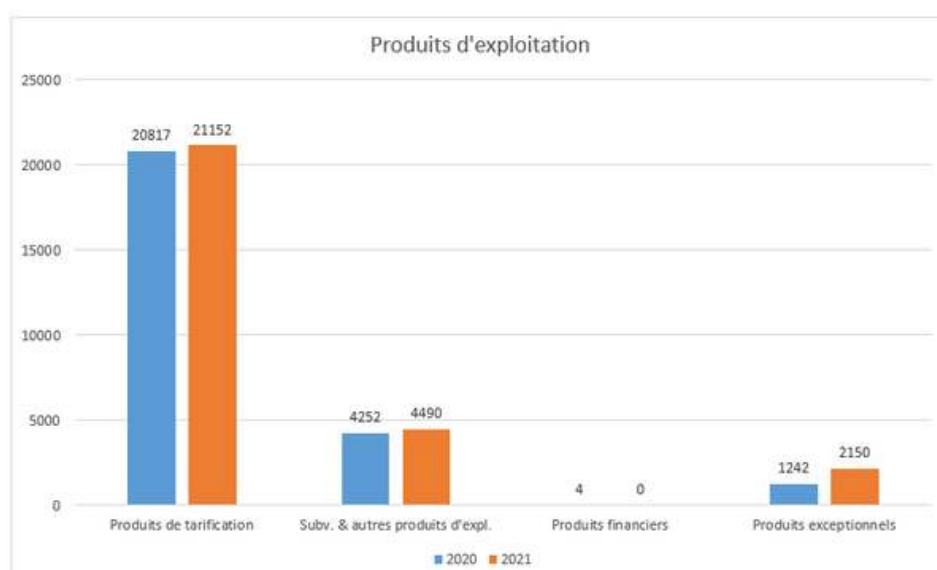
Marie Claude Monnet, Trésorière

Résultat comptable de l'exercice 2021

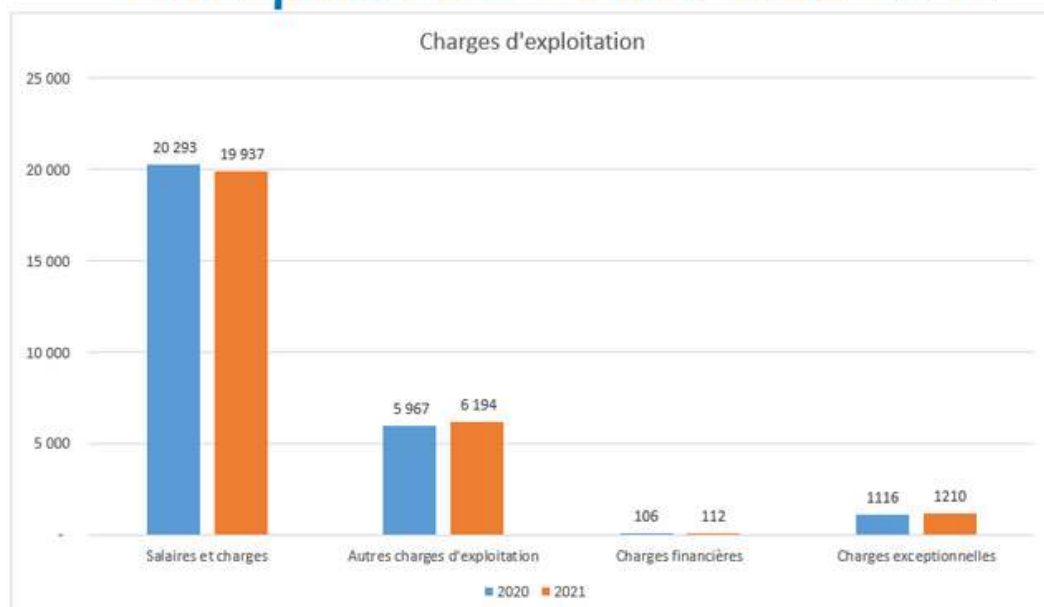
Excédent comptable :	+ 339K€
• CPOM et MNA (activités CD42) : (dont 841 K€ de financement exceptionnel)	+ 744 K€
• Autres sous gestion contrôlée (SDIE, CER) :	- 20 K€
• Gestion Libre (IBV – Insertion – Prévention – AAV,...) :	- 134 K€
• Siège & Asso :	- 250 K€

RAPPORT FINANCIER

Comptes de l'exercice 2021

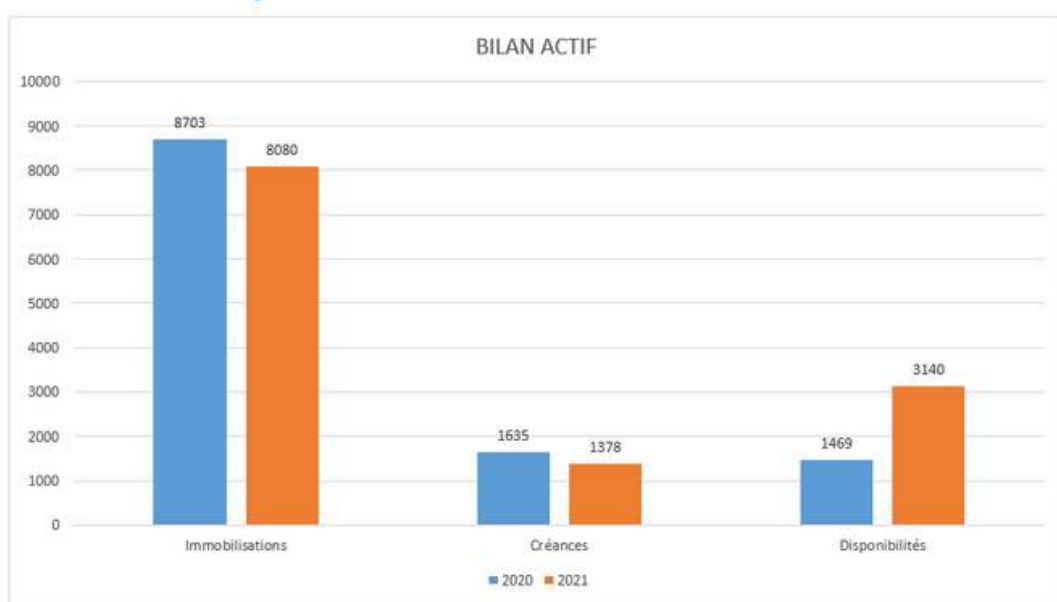


Comptes de l'exercice 2021

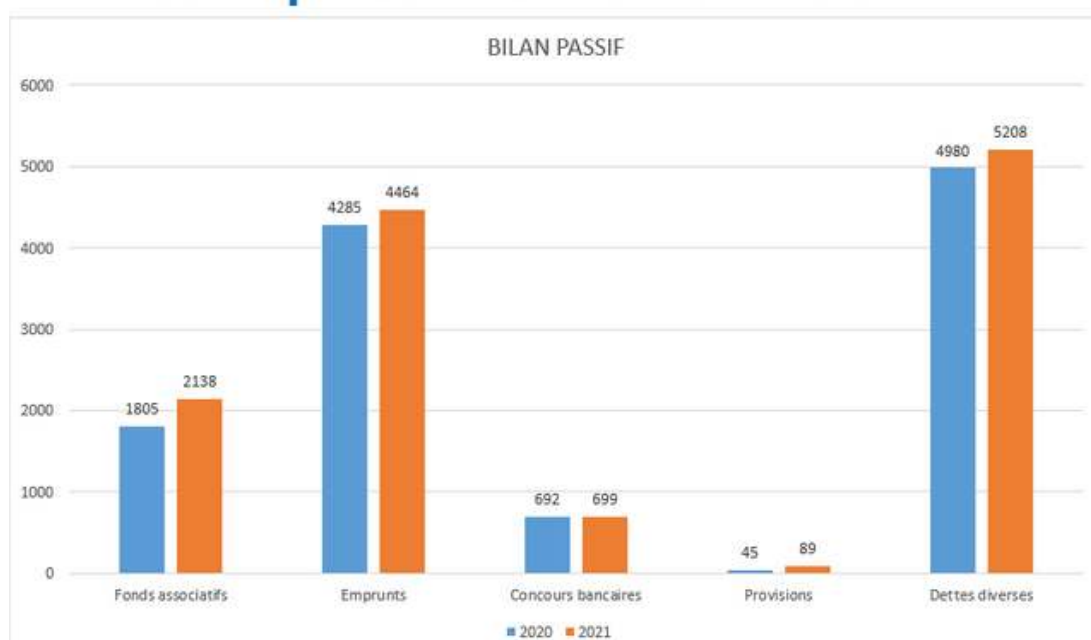


RAPPORT FINANCIER

Comptes de l'exercice 2021



Comptes de l'exercice 2021



RAPPORT FINANCIER

Projets de résolutions

- Approbation des comptes et conventions réglementées
- Quitus aux administrateurs
- Affectation du résultat de l'exercice 2021
 - - 384 136 € en report à nouveau (gestion libre, siège & asso)
 - + 723 512 € en résultat sous contrôle des tiers financeurs



Siège social
35 RUE PONCHARDIER
42100 Saint-Etienne

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

ACTIF (en €)	Brut 2021	Amort. & prov. 2021	Net 2021	Net 2020
Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	67 092	62 969	4 123	24 317
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, & droits et valeurs similaires	178 315	131 841	46 474	56 378
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	176 430		176 430	176 430
Constructions	6 689 670	3 760 033	2 929 637	3 026 814
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 947 465	2 460 960	2 486 505	2 667 649
Autres immobilisations corporelles	3 742 257	1 888 866	1 853 391	2 172 084
Immobilisations corporelles en cours	226 137		226 137	100 517
Avances et acomptes	3 060		3 060	
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Biens reçus par leg ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	66 646		66 646	256 646
Prêts	204 909		204 909	148 409
Autres immobilisations financières	83 113		83 113	73 302
TOTAL I	16 385 095	8 304 669	8 080 426	8 702 547
Actif circulant				
Stocks et en cours	25 903		25 903	31 345
Avances et acomptes	4 778		4 778	8 782
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	274 126		274 126	770 419
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 036 983		1 036 983	774 753
Valeurs mobilières de placement	386 673		386 673	386 673
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	2 753 794		2 753 794	1 082 180
Charges constatées d'avance	35 704		35 704	49 879
TOTAL II	4 517 962		4 517 962	3 104 030
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion Actif (V)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	20 903 057	8 304 669	12 598 388	11 806 578

Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 156 356	2 156 356
Réserves	388 977	412 132
Reports à nouveau	-1 494 631	-1 757 409
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	339 375	-1 166 271
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Réserve de couverture du BFR	1 203 677	1 203 677
Résultats & RAN sous contrôle de tiers financeurs	-1 738 471	- 319 552
Subventions d'équipt. & prov. réglementées		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	113 422	113 569
Provisions réglementées	1 168 815	1 162 990
TOTAL I	2 137 520	1 805 493

Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement	48 000	
Sur autres ressources	3 249	3 267
TOTAL III	51 249	3 267

TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	12 598 388	11 806 578
---------------------------------------	------------	------------

Sauvegarde ⁴²

CHARGES (en €)	Exercice 2021	Exercice 2020
Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)		
Achats de marchandises (a)		
Variation de stock (b)		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)	80 217	80 779
Variation de stock (b)		
Autres achats et charges externes (*)	4 833 255	4 673 142
Impôts, taxes et versements assimilés	1 591 914	1 631 082
Salaires et traitements	13 294 304	13 499 123
Charges sociales	5 149 479	5 277 299
Dotations aux amortissements, dépréciations et engagements :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements (c)	972 183	958 908
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		-11 207
Dotations aux provisions	44 144	15 000
Autres Charges	117 863	133 842
TOTAL I	26 083 359	26 257 968
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)	-	-
Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	111 665	106 243
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	111 665	106 243
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	227 042	203 130
Sur opérations en capital	968 205	906 692
Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	14 987	6 649
TOTAL IV	1 210 234	1 116 472
Impôts sur les sociétés (V)	113	995
Engagements à réaliser sur ressources affectées (VI)	48 000	
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	27 453 371	27 481 678
Solde créditeur = excédent	339 375	
TOTAL GENERAL	27 792 746	27 481 678

PRODUITS (en €)	Exercice 2021	Exercice 2020
Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services) (a)	413 415	212 006
Dotations et Produits de tarification	21 152 214	20 817 167
Production stockée (b)		
Production immobilisée		32 121
Subvention d'exploitation	3 444 959	3 277 865
Reprises sur provisions, amort. et transferts de charges	67 713	274 366
Cotisations		240
Autres produits (hors cotisations)	564 373	455 392
TOTAL I	25 642 674	25 069 157
Quote part de résultat sur opérations faites en commun (II)	-	-
Produits financiers		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	470	4 147
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		59
TOTAL III	470	4 206
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	999 608	94 456
Sur opérations en capital	1 149 995	1 147 589
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL IV	2 149 603	1 242 044
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (V)		
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV + V)	27 792 746	26 315 407
Solde débiteur = déficit		1 166 271
TOTAL GENERAL	27 792 746	27 481 678

Formation du résultat net	2 021	2 020	var
Résultat d'exploitation	-488 798	-1 189 806	701 008
Résultat financier	-111 195	-102 038	-9 157
Résultat courant	-599 993	-1 291 844	691 850
Résultat exceptionnel	939 369	125 573	813 796
Résultat net	339 375	-1 166 271	1 505 646

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

La Sauvegarde42 est une association loi 1901 agissant dans le champ de la protection de l'enfance et de l'accompagnement social des jeunes et des adultes. Pour atteindre ses buts, elle assure la gestion technique, administrative et financière d'établissements et services.

La présente annexe concerne les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total du bilan avant répartition est de 12 598 388 Euros et le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 339 375 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Seules sont présentées, au travers de la présente annexe, les informations ayant une importance significative et nécessaire à l'obtention de l'image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'Association.

Sommaire de l'annexe

1	Faits majeurs de l'exercice & événements post-clôture
2	Règles et méthodes comptables
3	Tableaux des immobilisations & amortissements
4	Tableau des fonds associatifs
5	Tableau des emprunts & dettes financières
6	Etat des créances et des dettes
7	Tableau de variation des provisions pour risques et charges
8	Tableaux des produits et charges constatés d'avance
9	Tableau des charges à payer
10	Tableau des produits à recevoir
11	Détail des dotations et produits de tarification
12	Détail des subventions
13	Tableau des charges et produits exceptionnels
14	CAF et tableau de financement
15	Effectif

1/ FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE & EVENEMENTS POST-CLOTURE

1.1- Faits majeurs de l'exercice

Au plan de la dirigeance et de la gouvernance : Un nouveau Directeur général, M. Guy SCAGLIONE, a pris ses fonctions au 1^{er} janvier 2021. Par ailleurs, en octobre 2021, le conseil d'administration de l'association a désigné un nouveau Président en la personne de M. Nicolas FAURE.

Au plan économique et financier : Après un exercice 2020 particulièrement dégradé au plan économique, l'association a engagé une série de mesures visant à réduire son déficit de manière significative. Compte-tenu de leur calendrier de mise en œuvre sur l'exercice 2021, ces mesures sont partiellement effectives en 2021 et ne produiront leur effet en année pleine qu'à compter de 2022.

Impact du financement exceptionnel versé par le Conseil Départemental : Le Conseil Départemental dans une décision du 13/12/2021 a décidé d'accorder un financement complémentaire de 841 151 € au titre des déficits constatés en 2020 sur les activités CPOM et MNA. Ce financement figure en produits exceptionnels.

Impact de l'évènement COVID-19 en 2021 : L'Association a enregistré des charges liées à la pandémie et aux mesures sanitaires et sociales qui en ont découlé (achats d'EPI, surcoûts ménage-nettoyage, maintiens de salaire ...) pour environ 120 K€.

1.2- Evènements post-clôture

Nouveau CPOM : L'association renégocie actuellement un nouveau CPOM pour la période 2022-2026 avec les autorités de tutelles.

Impact covid post-clôture : La crise sanitaire actuelle liée au Covid-19 et la promulgation d'un nouvel état d'urgence sanitaire qui s'étend pour le moment jusqu'au 31 juillet 2022 dans le cadre de la loi n°2021-160 du 15 février 2021 prolongent les impacts évoqués ci-avant (1.1 Faits majeurs). Les incidences de ces événements liés à une situation existant à la date de clôture de l'exercice, sont prises en considération dans les comptes, selon les modalités définies au paragraphe **1.1** de l'annexe relatif aux "faits majeurs de l'exercice".

2/ REGLES ET METHODES COMPTABLES

Nous avons procédé à une mise à jour du plan comptable, principalement sur la classe 1, dont les impacts en termes de reclassement comptable sont précisés dans le tableau 4/ des Fonds Associatifs.

2.1 PRINCIPES COMPTABLES

Règles générales

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général (Règlement ANC n° 2014-03) et du règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices ;

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'exploitation de l'association est inscrit dans la contractualisation du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) pour 2017-2021 entre l'association et le conseil départemental de la Loire.

2.2 DEROGATION AUX PRINCIPES COMPTABLES

Néant

2.3 LES PRINCIPALES METHODES UTILISEES

A - AGREGATION DES COMPTES ANNUELS

L'association gère des établissements dont la gestion est contrôlée ou libre. Ces établissements tiennent une comptabilité séparée. Afin d'obtenir les comptes annuels de l'organisme gestionnaire, une sommation des différentes comptabilités a été effectuée.

Gestion contrôlée	Gestion libre
ENTRACTE DISPOSITIF 11/25 ALTERNATIVE SERVICE PEXT FOYER BEL AIR FUNAMBULES MACHIZAUD AEMO ACCEUIL DE JOUR MINEURS NON ACCOMPAGNES CER Itinérance S.I.E. DIRECTION GENERALE (Siège)	ACCES 42 ASTREE INSERTION AIDES VICTIMES, MEDIATION PENALE, TGD ACTIVITE SOCIO-JUDICIAIRE GDV FAJD RSA PEPINIERES JEUNESSES LES INVISIBLES INSERBATIVERT PREVENTION SPECIALISEE SERVICE CIVIQUE MAISON DE RIOCREUX

Les résultats 2021 par mode de gestion sont présentés ci-après :

Secteur	Résultat comptable 2021
Gestion contrôlée CD42 (CPOM, MNA) (1)	743 512
Gestion contrôlée PJJ	- 20 000
Gestion libre (activités)	- 134 109
Siège (g. contrôlée) & Asso (g. libre)	- 250 027
Total Général	339 375

- (1) Il convient de noter que ce résultat tient compte de la subvention exceptionnelle de 841 K€ versée en décembre 2021 par le Département de Loire au titre des déficits de 2020 (CPOM et MNA).

Les opérations internes à l'association sont éliminées. Il s'agit des créances et dettes réciproques figurant dans les comptes de liaison.

Par ailleurs, les frais des services mutualisés à l'échelle de l'association, qui correspondent aux frais dits « de siège », sont répartis sur les activités au taux moyen de 5%.

Les comptes de résultat des établissements et services soumis aux autorités de contrôle, ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents. Pour les années 2019, 2020 et 2021, certains produits de tarification ont un caractère provisoire car les autorités de tarification n'ont pas terminé leurs contrôles à la date d'approbation des comptes.

Le résultat de l'association est obtenu par la compensation entre les déficits et les excédents des établissements et services.

Toutefois, compte tenu des modalités de financement utilisées et de l'indépendance de chaque établissement et service, ces compensations ne peuvent réglementairement exister à l'exception des établissements et services en CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) : Direction générale, Alternative, Escale, Entracte, Bel-Air, Funambules, Machizaud, AEMO, PEXT.

B - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (coût d'achat et frais accessoires). Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation :

- Logiciel	4 ans	- Plomberie chauffage	25 ans
- Evaluation externe	5 ans	- Electricité VMC	25 ans
- Bâtiment d'habitation	50 ans	- Sol mince	15 ans
- Menuiserie extérieure	25 ans	- Matériel de transport	5 ans
- Menuiserie intérieure	15 ans	- Matériel de bureau	5 à 10 ans
- Isolation extérieure	15 ans	- Matériel informatique	3 à 4 ans
- Etanchéité	15 ans	- Mobilier	10 ans
- Plâtrerie peinture	10 ans		

A compter du 31/12/2004, un amortissement dérogatoire sur les travaux de réhabilitation de la MECS de Machizaud a été constitué afin de compenser l'écart constaté lors de la mise en place de la méthode d'amortissement par composants.

C - CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

D - VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Elles sont valorisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

E - PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées sont constituées en vertu des dispositions réglementaires suivantes :

- Couverture du besoin en fonds de roulement (article R314-48 du CASF),
- Réserves des plus-values nettes d'actifs (articles R.314-81 et R314-95 du CASF),
- Amortissements dérogatoires,
- Renouvellement des immobilisations (article D314-206 du CASF).

Les dotations aux provisions réglementées des établissements sous gestion contrôlée sont constatées :

- après accord des autorités de contrôle pour la couverture du besoin en fonds de roulement et le renouvellement des immobilisations,
- avant accord des autorités de contrôle pour les réserves des plus-values nettes d'actifs et les amortissements dérogatoires.

F - REGLES ET METHODES COMPTABLES

- **Indemnités de fin de carrière**

Evaluation

La provision pour indemnités de fin de carrière est évaluée selon les hypothèses suivantes

HYPOTHESES	2021	2020
Taux de charges sociales retenu	51.04 %	50,77 %
Age de départ à la retraite	62 ans	62 ans
Convention collective	1966	1966
Turn Over	Faible	Faible
Progression des salaires	0.65%	0.50%
Taux d'actualisation	0.885%	0.77%
Table de mortalité	INED 2017-2019	INED 2011-2013

Le montant de la dette actuarielle calculée s'élève à 3 061 983 €.

Comptabilisation

L'ensemble de la dette actuarielle est non-comptabilisée au passif.

- **Provisions pour risques**

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Au 31 décembre 2021, une provision pour risque d'un montant de 89 144 € a été constatée pour l'existence de contentieux prud'homaux à hauteur de 71 679€, et pour risque de non-recouvrement des indemnités journalières à hauteur de 17 465€.

G - EMPRUNTS

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

H - DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER

La dette provisionnée pour congés à payer, et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les autres dettes. Le total de la dette provisionnée pour congés payés s'élève à 1 633 525€.

I - DETTES PROVISIONNEES POUR PRIME DE PRECARITE DES CDD

La dette provisionnée pour la prime de précarité du personnel en CDD au 31/12/2021 et les charges sociales et fiscales y afférentes sont comprises dans les autres dettes. Le total de la dette provisionnée pour la prime de précarité du personnel en CDD s'élève à 21 799 €.

J - COMPTE EPARGNE TEMPS

Un compte épargne temps est mis en place depuis le 01/01/2002.

La variation de la charge à payer pour l'année 2021 est de + 135 782 € et le montant des droits acquis s'élève à 977 227 €. Les montants s'entendent charges sociales et fiscales comprises.

Au 31/12/2021, il concerne 86 salariés pour 3063 jours épargnés.

Ce compte épargne temps fait l'objet d'un placement sur un fonds commun géré par FEDERIS et valorisé à hauteur de 386 673 € au 31/12/2021 (avant placement des jours épargnés au titre des années 2016 à 2020).

K - FONDS DEDIES

Un fonds dédié de 48 K€ a été constaté au 31/12/2021 : il s'agit de la part de la subvention spéciale reçue pour le projet d'équipe mobile d'Aide aux victimes, restant à engager à la clôture 2021.

L. CHANGEMENTS DE METHODE

Néant.

M. Enregistrement des résultats des activités / Contrôle par les financeurs

Le résultat de l'exercice et les charges et produits présentés dans le compte de résultat des activités soumises à l'approbation ont un caractère provisoire dans l'attente de leur arrêté définitif par les organismes compétents (Conseil Départemental et Protection Judiciaire de la Jeunesse).

Ainsi, le résultat comptable de l'association (excédent ou insuffisance) est comptabilisé en distinguant le report à nouveau (résultat définitivement acquis à l'association) et le résultat sous contrôle de tiers financeurs dans l'attente d'obtenir leur accord sur la jouissance du résultat dans un délai de 1 à 3 ans dans le compte 115.

N. ENGAGEMENT HORS BILAN

Engagement retraite - Voir point F

O. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Les charges et produits exceptionnels sont constitués principalement par le renouvellement, à un rythme annuel, d'une partie importante du parc automobile.

Par ailleurs, comme évoqué dans les faits majeurs de l'exercice, le Conseil Départemental de la Loire a versé à l'association en décembre 2021 une dotation complémentaire exceptionnelle de 841 K€, au titre des déficits 2020 des activités CPOM et MNA, y compris notamment les impacts du Covid sur les charges d'exploitation et la sous-activité. Il s'agit donc d'un produit sur exercice antérieur.

P. Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association sont constitués uniquement de membres du conseil d'administration selon l'importance du rôle de chacun dans la gestion et la représentation de l'association. Leurs fonctions sont exercées à titre bénévole et ils ne reçoivent aucune rémunération ni avantage en nature.

3/ TABLEAU DES IMMOBILISATIONS (VALEURS BRUTES & AMORTISSEMENTS)

Immobilisations	Brut au 31/12/2020	Acquisitions 2021	Cessions 2021	Brut au 31/12/2021
Immobilisations incorporelles	262 702	11 905	29 200	245 407
Frais d'établissement	96 292		29 200	67 092
Frais de recherche et de développement				
Concessions et droits similaires, Brevets, lic., marques et procédés	166 410	11 905		178 315
Fonds commercial				
- dont droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Immobilisations corporelles	16 645 299	1 424 193	2 284 472	15 785 019
Terrains	176 430			176 430
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure				
Constructions	6 684 445	5 225		6 689 670
Installations, matériel et outillage techniques	4 876 735	83 357	12 627	4 947 465
Autres immobilisations corporelles	4 807 172	1 204 044	2 268 959	3 742 257
Immobilisations corporelles en cours	100 517	131 567	2 887	229 197
Immobilisations financières	478 357	71 758	195 447	354 668
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	256 646		190 000	66 646
Prêts	148 409	58 669	2 169	204 909
Autres immobilisations financières	73 302	13 088	3 277	83 113
TOTAL IMMOBILISATION	17 386 358	1 507 855	2 509 119	16 385 095

Amortissements	Amort. et dépréc. au 31/12/2020	Dotations 2021	Diminutions 2021	Amort. et dépréc. au 31/12/2021
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	182 007	29 118	16 315	194 810
Frais d'établissement	71 975	7 309	16 315	62 969
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et val.	110 032	21 809		131 841
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	8 501 803	940 228	1 332 172	8 109 859
Terrains				
Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure				
Constructions sur sol propre	3 657 631	102 402		3 760 033
Installations, matériel et outillage techniques	2 209 085	255 202	3 328	2 460 960
Autres immobilisations corporelles	2 635 087	582 624	1 328 845	1 888 866
Immobilisations corporelles en cours				
Dépréciations des immobilisations financières				
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
TOTAL AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS	8 683 811	969 346	1 348 487	8 304 669

4/ TABLEAU DES FONDS ASSOCIATIFS

Fonds associatifs	Montant net 31/12/2020	Reclassement	Augmentations 2021	Diminutions 2021	Montant net 31/12/2021
FONDS PROPRES	- 355 192	300 569	1 058 588	386 110	1 390 077
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 156 356	-	-	-	2 156 356
Ecart de réévaluation					-
Réserves	401 897	-	59 762	- 82 917	378 742
Subv Invest / biens renouvelables	10 235	-	-	-	10 235
RAN constitué de charges rejetées	-	- 620 948	60 096	- 14 936	- 575 787
Reports à nouveau (autres)	- 1 757 409	921 517	599 355	- 682 308	- 918 844
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	- 1 166 271		339 375	1 166 271	339 375
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS	884 125	- 300 569	1 698 985	- 2 817 333	- 534 794
Fonds associatifs avec droit de reprise					
Excédents affectés à la couverture du BFR	1 203 677				1 203 677
Report à nouveau sous contrôle de tiers financeurs	- 319 552	- 300 569	1 698 985	- 2 817 333	- 1 738 471
Ecart de réévaluation					
Subventions d'équipt. & prov. règlementées	1 276 559	-	85 285	- 79 607	1 282 237
Subventions d'équipement	113 569	-	79 000	- 79 147	113 422
Provisions règlementées	1 162 990	-	6 285	- 460	1 168 815
TOTAL GENERAL	1 805 492	-	2 842 858	- 2 510 830	2 137 520

5/ TABLEAU DES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

Libellé	A-nouveaux	Augmentation	Diminution	Solde 2021	- 1 an	De 1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunt CEP Roanne 224 446€ anc SG	205 403	-	9 777	195 626	9 952	41 615	144 060
Emprunt SG 760 500€ Péri	257 906	-	47 608	210 298	49 516	160 781	-
EMPRUNT 800 0000 SIEGE PONCH	735 000	-	34 798	700 202	35 419	148 109	516 674
Emprunt CE (ancien Crédit Mutuel)	272 346	-	32 713	239 634	33 084	136 139	70 411
EMPRUNT BEL-AIR	1 401 285	-	59 971	1 341 314	62 271	273 905	1 005 137
EMPRUNT MACHIZAUD 308 000€	270 700	-	10 410	260 290	10 612	44 553	205 125
Emprunt CEP Roanne 650 000€	606 501	-	28 107	578 394	28 609	119 632	430 154
Emprunt Peugeot	82 818	8 000	84 448	6 371	6 371	-	-
EMPRUNT CAISSE EPARGNE 333500	300 030	-	11 511	288 519	11 692	48 648	228 179
EMPRUNT CAISSE EPARGNE 100000	86 702	-	4 556	82 146	4 620	19 130	58 396
EMPRUNT CAISSE EPARGNE 75000	61 045	-	4 763	56 283	4 819	19 858	31 605
Emprunt PGE	-	500 000		500 000		500 000	-
Sous-total emprunts	4 279 738	508 000	328 662	4 459 076	256 966	1 512 370	2 689 740
Intérêts courus sur emprunts	5 527	4 805	5 527	4 805	4 805		
Compte courants créditeurs	691 959	7 041	-	699 000			
Total des dettes financières	4 977 224	519 846	334 189	5 162 881	261 771		

6/ ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Libellé	Montant brut 2021	dont < à 1 an	+ 1 an
---------	----------------------	---------------	--------

CREANCES (a)

Créances de l'actif immobilisé :

Créances rattachées à des participations(25-26)			
Prêts (274)	204 909	2 430	202 479
Autres immobilisations financières (271 à 273, etc)	149 760		149 760

Créances de l'actif circulant :

Créances clients et comptes rattachés (411 à 418)	274 126	274 126	
Autres créances clients (4096,4097, etc)	744 004	744 004	
Personnel et comptes rattachés (421,.)			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	195 157	195 157	
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	102 600	102 600	
Autres			
Charges constatées d'avance (486)	35 704	35 704	

TOTAL CREANCES	1 706 259	1 354 021	352 239
-----------------------	------------------	------------------	----------------

DETTES (b)

Emprunts obligataires convertibles (161)			
Autres emprunts obligataires (163)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits (164 ..)	5 158 076	256 966	4 901 110
Emprunts et dettes financières divers (165...-17)	4 805	4 805	

Dettes fournisseurs et comptes rattachés (401,403,408)	494 304	494 304	
Personnel et comptes rattachés (421,.)	1 755 035	1 755 035	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43 sauf)	1 450 698	1 450 698	
Etat et autres collectivités publiques (44 sauf)	502 277	502 277	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés (269,279,404,405)	215 916	215 916	
Autres dettes (solde créditeur 409, 41, 45, 46, ...)	648 685	648 685	
Produits constatés d'avance (487)	90 680	90 680	

TOTAL DETTES	10 320 475	5 419 365	4 901 110
---------------------	-------------------	------------------	------------------

7/ TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Provisions pour risques et charges	Montant au 31/12/2020	Augmentations 2021	Diminutions 2021	Montants au 31/12/2021
Provisions pour risques et charges				
151 - Provisions pour risques	45 000	44 144		89 144
<i>dont provisions pour litige (c/1511)</i>		44 144		44 144
<i>dont prov. pour garanties données aux usagers (c/1512)</i>				
<i>dont provisions pour pertes sur marchés à terme (c/1513)</i>				
<i>dont provisions pour amendes et pénalités (c/1514)</i>				
<i>dont provisions pour perte de change (c/1515)</i>				
<i>dont autres provisions pour risques (c/1518)</i>	45 000			45 000
<i>dont provisions pour risques d'emploi (c/1516)</i>				
153 - Provisions pour pensions et obligations similaires (retraite...)				
155 - Provisions pour impôts (établissements privés)				
157 - Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices				
<i>dont provisions pour grosses réparations (c/1572)</i>				
158 - Autres provisions pour charges				
<i>dont provisions pour rémun. pers. handicapées (c/1581)</i>				
<i>dont autres provisions pour charges (c/1588)</i>				
TOTAL GENERAL	45 000	44 144		89 144

8 / TABLEAUX PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

Produits constatés d'avance	2021	2020	Variation
PCA Subvention Pépinières jeunesses	5 000	-	5 000
PCA Les Invisibles	85 680	-	85 680
ASP Régul 2020		10 023	- 10 023
PCA Rachat contrat photocopieurs		11 096	- 11 096
	90 680	21 119	69 561

Charges constatées d'avance	2021	2020	Variation
Contrats de maintenance et service	7 256	11 078	- 3 822
Loyers	19 947	14 514	5 433
Divers	8 501	24 287	- 15 786
	36 104	49 879	- 13 775

9 / TABLEAU DES CHARGES A PAYER

Charges à payer	2021	2020	Variation
- Congés Payés	1 633 525	1 671 035	- 37 510
- Indemnité Précarité CDD	21 799	39 899	- 18 100
- CET	977 227	841 446	135 782
- Intérêts courus sur emprunts	3 848	4 523	- 675
- Factures non parvenues	108 290	54 939	53 351
- Etat - Charges à payer	294 713	379 140	- 84 428
	3 039 401	2 990 981	48 421

10 / TABLEAU DES PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir	2021	2020	Variation
- Factures à établir	-	4 266	- 4 266
- Produits à recevoir	517 853	389 218	128 635
- Subvention à recevoir	102 600	35 833	66 767
	620 453	429 317	191 135

11 / DETAIL DES DOTATIONS ET PRODUITS DE TARIFICATION

Dotations et produits de tarification	2021	2020	Variation
- Conseil Départemental 42 (CPOM, MNA)	18 750 123	18 512 277	237 846
- CG autres départements	221 027	186 168	34 859
- Protection Judiciaire de la Jeunesse (SIE, CER)	1 880 803	1 879 760	1 043
- TGI	295 220	205 615	89 605
- Autres	5 041	33 348	- 28 307
	21 152 214	20 817 168	335 046

12 / DETAIL DES SUBVENTIONS

Subvention	Montant accordé	Montant versé	Montant à recevoir
Union Européenne	-	-	-
Etat	572 341	572 341	-
Région	15 733	15 733	-
Conseil Départemental 42	421 962	369 367	52 595
Saint Etienne Métropole	2 165 152	1 941 292	223 860
Communes	84 322	84 322	-
CAF	108 433	85 098	23 335
MSA Ardèche Drôme Loire	1 372	1 372	-
Autres	75 643	75 643	-
Total général	3 444 959	3 145 169	299 790

13 / TABLEAUX DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Charges exceptionnelles	2021	2020	Variation
- Charges sur opérations de gestion courante	240 728	203 130	37 598
- Charges sur opération en capital	954 519	906 692	47 827
- Dotations aux amortissements, dépréciations et aux provisions	14 987	6 649	8 338
	1 210 234	1 116 471	93 763

Produits exceptionnels	2021	2020	Variation
- Produits de cession d'éléments d'actif	1 130 393	1 128 691	1 702
- Produits sur opérations de gestion courante	999 608	94 456	905 152
- Quote part de subv viré au résultat	19 602	18 414	1 188
	2 149 603	1 241 561	908 042

14 / CAF ET TABLEAU DE FINANCEMENT

POSTES	Réalisations 2020	Réalisations 2021	Variation
RESULTAT COMPTABLE	-1 166 271	339 375	1 505 646
+ Flux internes (charges)	1 876 043	2 033 832	157 790
FRI			
+ Valeur comptable des éléments d'actif cédés	906 692	954 519	47 827
+ Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	958 908	972 183	13 274
+ Dotations aux provisions pour renouvellement des immobilisations et Dotations aux amortissements	6 649	6 285	-365
+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI		8 702	8 702
FRE			
+ Dotations aux provisions d'exploitation	15 000	44 144	29 144
+ Dotations aux provisions de couverture du BFR			
+ Dotations aux dépréciations des actifs circulants : créances, stocks et en-cours	-11 207		11 207
+ Autres dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0	0	0
+ Engagements à réaliser sur ressources affectées (établissements privés)		48 000	48 000
- Flux internes (produits)	1 402 449	1 149 266	-253 182
FRI			
- Produits des cessions d'éléments d'actif	1 128 691	1 130 393	1 702
- Quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	18 414	18 414	0
- Reprises sur provisions pour renouvellement des immobilisations et Reprises sur amortissements dé			
- Autres reprises sur amortissements, dépréciations et provisions impactant le FRI	460	460	0
- Quote-part d'éléments du fonds associatif virée au compte de résultat (établissements privés)			
FRE			
- Reprises sur provisions d'exploitation	254 884		-254 884
- Reprises sur provisions de couverture du BFR			
- Reprises sur dépréciations des actifs circulants: créances, stocks et en-cours			
- Autres Reprises sur dépréciations et provisions			
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs affectées (établissements privés)			
CAF		1 223 942	1 223 942
IAF	692 677		-692 677
<i>Dont montant affectant le FRI</i>	<i>724 685</i>	<i>792 422</i>	<i>67 737</i>
<i>Dont montant affectant le FRE</i>	<i>-1 417 362</i>	<i>431 519</i>	<i>1 848 881</i>

CHAPITRES - INTITULE DES CHAPITRES	Réalisations 2020	Réalisations 2021
RESSOURCES		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		1 223 942
Titre 1 : Augmentation des capitaux propres		
10 - Fonds associatifs, apports, dotations et réserves (sauf 106)		
13 - Subv. d'invest. affectées à des biens non renouvelables (sauf 139)		
Titre 2 : Augmentation des dettes financières		
16 - Emprunts et dettes assimilées	104 000	519 846
Titre 3 : Autres ressources		
17 - Dettes rattachées à des participations		
27 - Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)	4 448	5 447
2 - Cessions ou réductions d'éléments d'actif immobilisé (valeur brute sortie - sorties d'amortissements) (1)	962 786	1 160 632
TOTAL DES RESSOURCES	1 071 234	2 909 866
PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT	1 757 987	
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	2 829 221	2 909 866
EMPLOIS		
INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	692 677	
10 - Fonds associatifs, apports, dotations et réserves (réduction)		
Titre 1 : Remboursement des dettes financières		
16 - Emprunts et dettes assimilées	302 834	334 189
17 - Dettes rattachées à des participations		
Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé		
20 - Immobilisations incorporelles	28 259	11 905
21 - Immobilisations corporelles	1 669 063	1 292 626
<i>dont terrains</i>		
<i>dont agencements de terrains</i>		
<i>dont constructions</i>		5 225
<i>dont installations techniques, matériel et outillage</i>	139 734	83 357
<i>dont autres immobilisations corporelles</i>	1 529 329	1 204 044
23 - Immobilisations en cours	63 173	131 567
26 - Participations et créances rattachées à des participations		
27 - Autres immobilisations financières (sauf 2768)	73 216	71 758
Titre 3 : Autres emplois		
481 - Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)		
TOTAL DES EMPLOIS	2 829 222	1 842 044
APPORT AU FONDS DE ROULEMENT		1 067 822
TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT	2 829 222	2 909 866

- (1) Est ici corrigée une erreur matérielle contenue sur cette même ligne dans le tableau de financement 2020 (le montant des cessions indiqué correspondait à leur seule valeur brute sans déduction des amortissements cumulés relatifs à ces immobilisations cédées qui atteignaient 260 K€ sur l'exercice 2020).

15 / TABLEAU DES EFFECTIFS

EFFECTIF Moyen en ETP	CDD		CDI	
	Féminin	Masculin	Féminin	Masculin
ETP Moyen Mensuel	39,39	40,65	268,17	110,76
ETP moyen mensuel par type de contrat	80,04		378,93	
ETP moyen mensuel total	458,97			



Coordonnées

Sauvegarde42
35, rue Ponchardier 42000 Saint Etienne
04-77-32-72-45

directiongenerale@sauvegarde42.fr

